


*L'avenir
nouveau*

SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBEY



MARIE, REINE DES ANGES
SOL-DIESE - 700 kg
fondue par la Maison CAUSARD de Colmar

PARRAINS :	MARRAINES :
MM. DEMANGEAT Jean-Baptiste	M ^{mes} FANDRE Marie
GOLBY Joseph	GOLBY Anna
LAMAZE René	LAMAZE Jeanne
MICLO Aloise	ANTOINE Alice
PERRIN Joseph	ANTOINE Marie
PERRVELCIN Joseph	ANTOINE Marie

SOUVENIR DU BAPTÊME DES CLOCHES DE LAPOUTROIE
fait par Monsieur RUCH, Evêque de Strasbourg, le 22 Mars 1926

N° ISSN 0753 - 8413



BULLETIN N°5 1986

**BULLETIN DE LA
SOCIETE D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÈY**

N°5 - 1986

**SIEGE SOCIAL
50, rue Charles de Gaulle
68370 ORBÈY**

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey a été
inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kayzersberg
et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

*Le présent Bulletin n° 5 - 1986 a été tiré à 500 exemplaires.
Tous droits réservés.
Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Dépôt légal : 4e trimestre 1986
N° ISSN 0753-8413*

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE :

- Borne aux Armes de Ribeaupierre et de Turckheim - Labaroche Bambois*
- Marie, Reine des Anges : Une cloche de Lapoutroie. Carte postale 1925.*

SOMMAIRE

3 - Editorial	Soeur BEATRIX
4 - L'Assemblée Générale 1985	Bernadette SCHEHIN
7 - Rapport Financier	Rose-Blanche DUPONT
8 - Liste des Membres	
10 - Le Comité	
11 - Réunion "Inventaire et Sauvegarde"	Lucien JECKER
13 - Quelques personnalités du canton à travers le N. D. B. A.	
14 - Les Associations Amies	
15 - Quelques noms de lieux-dits	Wulf MULLER
20 - Le Patois de Coinches et d'Orbey	Pierre COLIN
27 - Lo vaula dégottè	Maurice HERMANN
28 - Un monument funéraire de Pairis retrouvé	Pierre BRUNEL
33 - Nos publications	
34 - Guckerdey et Guthmann, deux personnages issus du Val d'Orbey	Jean ITTEL + Soeur ELIE o.p.
37 - Les Dominicaines, d'Unterlinden à Orbey (2)	Soeur BEATRIX
47 - Pierre de Blaru	
50 - Orbey et le droit de marché sous l'Ancien régime	Armand SIMON
54 - Le svastika de Hachimette	Soeur BEATRIX
56 - Testez votre savoir !	Soeur BEATRIX
57 - Notes de lecture : le passage de Charles X dans le canton en 1828	A. TOSCANI & A. SIMON
62 - Les jnaches do bêtche do loup	Henri PETITDEMANGE
64 - Un curieux livre de classe d'autrefois	Maria JULLIARD
67 - L'hôtel "A LA CROIX D'OR" d'Orbey (1)	Lucien JECKER
77 - Document : un bail de 1884	Henri PETITDEMANGE
80 - Hommage à toutes les cloches (poésie et dessin)	Maria JULLIARD
82 - Les cloches de Lapoutroie : Souvenirs	Maria JULLIARD
86 - Été 1986 : Deux expositions	
87 - Les deux guerres à Labaroche : Souvenirs de	Jeanne JEHIN
92 - Présentation de la Croix de Guerre	Georgette MAIRE
94 - Il y a 60 ans était inaugurée l'église de Hachimette	Marie Josée COUTY
ILLUSTRATEURS : Björn FUEHLER : "Les cloches" Florent OSTHEIMER : "Borne, pierre tombale"	

EDITORIAL

Notre activité ne s'est pas ralentie au cours de l'année 1986, comme nos lecteurs pourront le constater par le présent bulletin.

Le Comité, élu par l'Assemblée générale le 20 avril, compte deux membres nouveaux. Les six villages du Canton sont donc représentés à la Société d'Histoire, ce qui était souhaitable puisque, par ses statuts, elle est cantonale.

Si les monuments historiques n'abondent pas dans le "Pays welche", ce dernier a cependant une histoire, un passé comme chacun d'entre nous. Basés sur des recherches sérieuses, par des spécialistes, les textes présentés ne manqueront pas d'attirer l'attention du lecteur.

Merci à tous nos collaborateurs, ainsi qu'à Monsieur Armand Simon chargé de la mise en pages et de l'illustration des textes ; à Mademoiselle Rose-Blanche Dupont pour leur dactylographie. Merci à l'imprimerie ICMA de St Dié pour le beau travail d'impression et de finition.

Au nom du Comité,

*La Présidente :
Soeur Béatrix*

ASSEMBLEE GENERALE

1985

Mme SCHEHIN

ORBÈY - 20 Avril 1986

Après avoir déclaré ouverte la 6ème assemblée générale, la Présidente, Soeur Béatrix, remercie la Commune d'Orbey pour l'accueil qui lui est fait dans la grande salle de la Mairie.

Elle remercie également, pour leur présence :

Monsieur Claude Didierjean, Conseiller général
Monsieur Raymond Maire, 1er Adjoint au maire d'Orbey
Monsieur Pierre Colin, le conférencier, Docteur es lettres romanes
Monsieur Wulf Muller, dialectologue bien connu des Orbelais
Madame Baradel, de l'Université de Haute Alsace
Monsieur Brunel, correspondant des Monuments historiques
Monsieur Hobel, Président de la Société d'Histoire de Kientzheim

ainsi que toutes les personnes présentes.

S'étaient excusés : M. Haenel, M. Armand Simon, en voyage en Bretagne avec ses élèves, M. Jecker qui n'a pas eu l'autorisation de sortir de sa maison de cure, tous deux membres du Comité, M. Toscani, retenu par son métier d'hôtelier. Citons encore : MM. Saur, Parfait, Million, Dieudonné, Canteneur, MM. les Abbés Holtzmann et Stadelmann, le Docteur Fallier. Mme Denis, C.N.R.S. de Strasbourg.

La présidente passa ensuite la parole à la secrétaire, pour le procès verbal de l'assemblée générale 1985 qui avait eu lieu à Lapoutroie. L'assemblée donna son approbation.

Soeur Béatrix fit alors la lecture du rapport d'activités et du rapport moral au cours de l'exercice 1985.

Deux actions principales ont été menées par la Société d'Histoire :

- 1 - La participation à la Foire de Strasbourg
- 2 - L'organisation de la soirée patoise à Hachimette.

La participation à la Foire de Strasbourg

Pour la 2ème année consécutive, la présence de la Société d'Histoire à la foire européenne avait été souhaitée par la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace. Le thème choisi : la forêt

vosgienne et quelques aspects de l'industrie artisanale du bois dans le Canton. La fabrication des sabots à Fréland, des balustres et des jouets de bois à Labaroche ont eu un certain succès et ont attiré un nombreux public. De même que les publications de la Société d'histoire et les posters de Joël Couchouren représentant les métiers du bois.

La présidente remercia les personnes qui avaient assuré la préparation du stand et les permanences : MM. Jecker, Raymond Maire, Petitdemange et Koenig. Mme Georgette Maire.

Pour 1986, le thème prévu est : les roues d'eau existant dans le canton au siècle dernier et leurs fonctions.

La soirée patoise à Hachimette

Sur une idée de la Présidente, le comité étant d'accord, une soirée patoise était organisée à l'Hôtel de la Bonne Truite à Hachimette.

Au départ, le but était de rassembler des patoisants du canton afin de relever ce qui diffère dans le vocabulaire et la prononciation du patois dans le canton. Nous pensions rassembler une vingtaine de personnes. Le nombre des inscriptions affluant, 97 personnes étaient inscrites. Il était clair qu'un retour aux sources était attendu et que le Canton Welsche tenait à conserver son identité. Malgré les minimales différences de prononciation, toutes les "gogattes" furent comprises des patoisants des six villages du Pays Welsche. Barotchés, Orbelais, Lapoutroyens, Frélandais et patoisants du Bonhomme se sont retrouvés dans une atmosphère de bonne camaraderie paysanne : celle des soirées "Pals de Lours".

A la demande des participants, la soirée Pal de Lours sera reconduite le 6 décembre 1986, au Foyer St Martin à Lapoutroie à partir de 19 heures. Le groupe folklorique "Lo Couarail" de St Nicolas de Port apportera son concours ; il sera encadré par les patoisants du canton qui feront bien de préparer dès maintenant fiauves et sketches.

Outre les réunions du Comité et du comité de lecture, pour la préparation du bulletin annuel, M. Jecker travaille activement à la préparation du livre complet sur l'histoire de l'Abbaye de Pairis. De nombreux documents sont déjà en sa possession. La présidente remercia chaleureusement MM. Jecker, Colin et Muller pour les renseignements qu'ils ne manquent pas de fournir à la Société d'Histoire.

Les personnes désireuses d'être renseignées sur l'histoire du canton seront les bienvenues au local de la Société le samedi de 14 à 16 heures.

Nous regrettons que les travaux de sondage à l'emplacement de l'Abbaye de Pairis, ne se soient pas poursuivis, et que, pour l'instant, nous ne puissions entreprendre la création d'un musée de Pairis, faute de local, bien que nous ayons les éléments lapidaires et documentaires pour faire de ce musée un lieu de rencontre historique et touristique.

La restauration des calvaires ne peut être prise en charge par la Société d'Histoire quand le coût de la réparation est trop élevé, vu que le ministère de la Culture ne nous accorde qu'une subvention de 15 à 20 % de la dépense. Le calvaire du prêtre au Surcenoix a pu être restauré vu le coût relativement peu élevé du devis présenté. Quant aux calvaires du Noirmont et du

Bas d'Orbey, il nous est impossible d'entreprendre leur restauration vu leur mauvais état. La Présidente fait alors remarquer que les calvaires appartiennent aux propriétaires des terrains sur lesquels ils sont élevés. La mairie d'Orbey et l'Association des forestiers du Noirmont en ont été informés.

Pour terminer le rapport d'activités et le rapport moral, la Présidente eut le plaisir d'annoncer que le nombre d'adhérents à la Société d'Histoire était passé de 147 en 84 à 180 en 1985.

Le nombre de 300 est souhaitable !

La parole est alors donnée à la trésorière, Melle Rose-Blanche Dupont. Cette dernière donna d'abord lecture de la circulaire envoyée à la Présidente par M. Marcel Thomann, Président de la Fédération. En 1986, les personnes qui auront fait des dons à la Société d'Histoire auront la possibilité de les déduire de leurs impôts, jusqu'à la concurrence de 5 % de leurs revenus. Ceci parce que les Sociétés d'Histoire inscrites au registre des associations sont reconnues d'utilité publique. Un formulaire spécial sera remis aux donateurs.

Le bilan financier de l'exercice 85 fut ensuite porté à la connaissance de l'assemblée qui n'opposa aucune objection. Le quitus fut donné par les réviseurs aux comptes : Mme Catherine Simon et M. Jean-Joseph Feltz. Melle Dupont fut félicitée pour la minutie avec laquelle les comptes étaient tenus.

Pour l'exercice 86, les réviseurs aux comptes sont : Mme Waltzer d'Orbey et M. François Masson de Lapoutroie.

Elections : Le Comité étant arrivé à la fin de son 2ème mandat et, d'après les statuts, étant rééligible, il revenait au doyen de ce Comité de soumettre au vote de l'assemblée, le nom des membres qui sollicitaient leur réélection. Soeur Béatrix étant la doyenne du Comité, donna pouvoir au doyen de la Société d'Histoire, M. Raymond Maire, qui a participé à sa création.

L'assemblée n'ayant opposé aucune objection, les 14 membres sortant furent réélus, auxquels s'ajoutèrent 2 membres nouveaux : Mme Irène Muller de Lapoutroie et M. Albert Riette de Labaroche.

La date de la réunion du nouveau comité au cours de laquelle seront élus par vote secret, les membres du bureau, aura lieu le dimanche 27 avril, à 19 heures, au local de la Société à Orbey.

M. Pierre Colin, fut ensuite invité à prendre la parole. Le problème abordé par le conférencier fut celui de la langue, avec le peu qui oppose le patois du Val d'Orbey et ceux des vallées de la Fave et de la Meurthe, et tout ce qui les rapproche, tant en ce qui concerne le vocabulaire que l'origine de ce vocabulaire.

Après l'exposé très savant de M. Colin, entremêlé d'anecdotes, des questions furent posées, des conversations s'engagèrent avec le conférencier, conversations qui se prolongèrent pendant le vin d'honneur offert par la Commune d'Orbey et même pendant le repas, pris à la Croix d'Or. Les convives purent revivre la soirée patoise par la projection du film tourné par Gabriel Barlier de Fréland.

L'Assemblée générale 1987 se tiendra à Fréland.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBEY

RAPPORT FINANCIER 1985

RECETTES

Cotisations 1984	7 770,--
Cotisations 1985	8 497,--
Cotisations 1986	1 340,--
Bulletins n° 2	180,--
Bulletins n° 3	5 120,--
Bulletins n° 4	1 339,--
Glossaires	2 235,--
Autrefois en Pays Welch	1 350,--
Historique de Pairis	764,--
Pal de Lours	30,--
Dialogues Transvosgiens	120,--
Remboursement frais de P.T.T.	175,--
Subventions :	
- Orbey 1985	1 000,--
- Lapoutroie 84 et 85	610,--
Repas Assemblée Générale	3 000,--
Repas soirée Pal de Lours	4 750,--
Expo-Peinture (inscription)	2 680,--
Stand Foire de Strasbourg	310,--
Dons	205,--
En banque au 1.1.85	7 286,84
En caisse au 1.1.86	230,40
	<hr/>
	48 992,24

DÉPENSES

Impression Bulletin n° 4	14 840,--
Assurance Local	420,20
Fournitures de bureau	1 703,10
Documentation	1 043,50
Cotisations diverses Associations	410,--
Restaurant Calvaire du Prêtre	820,90
Frais de P.T.T.	1 442,10
Frais de téléphone	189,37
Frais de diffusion	500,--
Affiches Expo-Peinture	415,10
Frais de réception Expo-Peinture	384,50
Remboursement Expo-Peinture	1 040,--
" Dialogues Transvosgiens	70,--
" Bulletins invendus	38,--
" Stand Foire de Strasbourg	310,--
Frais de réception (venue de M. Müller)	135,--
Repas Assemblée Générale	3 200,--
Repas Soirée Pal de Lours	4 750,--
	<hr/>
	31 711,77

48 992,24
- 31 711,77

17 280,47 Solde au 31.12.1985 soit : Caisse d'Epargne : 13 344,04
Caisse 3 936,43

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Membres d'Honneur

Madame M. Noëlle DENIS - C.N.R.S. - Strasbourg
Monsieur Bernard VOGLER - Institut d'Histoire - Strasbourg
Monsieur Pierre COLIN - Dialectologue langues romanes - Rougiville (St Dié)
Monsieur Wulf MULLER - Philologue - Boudry (Suisse)

Membres Bienfaiteurs

- | | |
|--|-----------------------------------|
| 1 - Commune d'ORBÉY | 10 - Monsieur LIETHARD - Paris |
| 2 - Commune de LAPOUTROIE | 11 - MAIRE Georgette - Orbey |
| 3 - SOEURS DE LA DOCTRINE CHRETIENNE - Nancy | 12 - MAIRE Raymond - Orbey |
| 4 - DIDIERJEAN Claude - Fréland | 13 - NOEL Paul - Orbey |
| 5 - DUPONT Rose-Blanche - Orbey | 14 - PARFAIT François - Paris |
| 6 - FLORENCE Denise - Orbey | 15 - SCHEHIN Bernadette - Orbey |
| 7 - FOESSEL Georges - Strasbourg | 16 - SIRAC Suzanne - Orbey |
| 8 - GAVANDA Marie-Anne - Lapoutroie | 17 - TOSCANI Armand - Le Bonhomme |
| 9 - GERARD Georgette - Orbey | |

Cartes de Membres délivrées pour l'année 1985

- | | |
|---|--|
| 1 - ADLAUER - Sélestat | 21 - CLAUDEPIERRE Germain - Orbey |
| 2 - ALLER Peter - Lapoutroie | 22 - CHIODETTI Susy - Orbey |
| 3 - ANCEL Bernard - Ferney-Voltaire | 23 - CANTENEUR Robert - Colmar |
| 4 - ANTOINE Marie-Thérèse - Hachimette | 24 - DENIS M. Noëlle - Strasbourg |
| 5 - BARADEL Yvette - Belfort | 25 - DEMANGEAT Jacques - Orbey |
| 6 - BALDINGER Jean - Orbey | 26 - DIDIERJEAN Claude - Fréland |
| 7 - BAFFRAY Jean Jacques - Hachimette | 27 - DIDIERJEAN Jeanine - Orbey |
| 8 - BANNWARTH Geneviève - Lapoutroie | 28 - DIEUDONNE Paul - Colmar |
| 9 - BARLIER Madeleine - Orbey | 29 - DOCTRINE CHRETIENNE (Soeurs) - Nancy |
| 10 - BATOT Marguerite - Orbey | 30 - DODIN Gilbert - Lapoutroie |
| 11 - BEDEZ Pierre - Orbey | 31 - DUPONT Gérard - Orbey |
| 12 - BERTHIER M. Christine - Orbey | 32 - DUPONT Rose-Blanche - Orbey |
| 13 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de Colmar | 33 - EBERLE Denise - Orbey |
| 14 - BLAISE Georgette - Orbey | 34 - EBERLE Paulette - Colmar |
| 15 - BLAISE Léon - Orbey | 35 - FELTZ Jean-Joseph - Mulhouse |
| 16 - BOPP Lucien - Orbey | 36 - FIRER Jean - Lapoutroie |
| 17 - BOUSSAC Guy - Paris | 37 - FLORENCE Denise - Orbey |
| 18 - COPPE Bernard - Orbey | 38 - FOESSEL Georges - Strasbourg |
| 19 - COUTY Josée - Hachimette | 39 - FRANCOIS Andrée (Soeur Béatrix)
Hachimette |
| 20 - COLIN Pierre - Rougiville (St Dié) | 40 - GANDER SARL - Pairis |

- | | |
|--|--|
| 41 - GAVANDA M. Anne - Lapoutroie | 101 - OSTHEIMER Florent - Strasbourg |
| 42 - GERARD Georgette - Orbey | 102 - PARMENTIER Clothilde - Labaroche |
| 43 - GEISSLER Robert - Lapoutroie | 103 - PARMENTIER Denis - Labaroche |
| 44 - GOULBY Joseph - Lapoutroie | 104 - PARMENTIER Gilbert - Hachimette |
| 45 - GRIVEL Jean-Marie (Abbé) - Trois-Epis | 105 - PARMENTIER M. Madeleine - Lapoutroie |
| 46 - GRUNENWALD Dominique - Colmar | 106 - PATRY Hervé - Guémar |
| 47 - GRUNENWALD J. Michel - Colmar | 107 - PERRIN André (Père) - Riedisheim |
| 48 - GUIDAT Fr. et M. Claude - Orbey | 108 - PETITDEMANGE Cécile - Le Bonhomme |
| 49 - GUIDAT René - Orbey | 109 - PETITDEMANGE Henri - Fréland |
| 50 - GUTENBERG (Librairie) - Strasbourg | 110 - PETITDEMANGE Michel - Hachimette |
| 51 - HABIG (Abbé) - Le Bonhomme | 111 - PICHLER Annette - Orbey |
| 52 - HAEMMERLE Robert - Lapoutroie | 112 - PICHLER Roger - Orbey |
| 53 - HAMRAOUI Eric - Lapoutroie | 113 - POMMOIS (Mme) - Niederbromm |
| 54 - HAXAIRE Jacques - Lapoutroie | 114 - POTOUSE J. Claude - Gony les Moutiers |
| 55 - HELDERLE Daniel - Pairis | 115 - PONTI Marius - Lapoutroie |
| 56 - HERB René - Orbey | 116 - PRUD'HOMME André - Orbey |
| 57 - HERMANN Joseph - Pairis | 117 - PRUD'HOMME Denise - Orbey |
| 58 - HERMANN Marie - Orbey | 118 - PRUD'HOMME René et G. - Orbey |
| 59 - HERMANN Maurice - Orbey | 119 - QUENET-MASSON Maryse - St Genis-Laval |
| 60 - HERQUE Raymond - Orbey | 120 - RAABE (Maître) - Orbey |
| 61 - HIRTZ Pierre - Labaroche | 121 - REGIOR Joseph - Lapoutroie |
| 62 - HOLTZMANN (Abbé) - Ribeauvillé | 122 - RENGIER Jean - Labaroche |
| 63 - HUG Aloyse - Orbey | 123 - REVEILLET Germain - Wihr au Val |
| 64 - HURSTEL Jean - Brunoy | 124 - REUCHE Jean - Hachimette |
| 65 - HUSS M.P. - Wingersheim | 125 - REXER Pierre - Reichshoffen |
| 66 - HUSS Maria - Orbey | 126 - RIBOLZI Jean Charles - Orbey |
| 67 - MARION-Jacky - Lapoutroie | 127 - RIBOLZI Joseph (Abbé) - Orbey |
| 68 - JEANDON Maria - Hachimette | 128 - RIETTE Albert - Labaroche-Colmar |
| 69 - JECKER Lucien - Pairis | 129 - RONECKER Marius - Fréland |
| 70 - JOSEPH Jean Dieffenbach-au-Val | 130 - ROUVIER André - Orbey |
| 71 - JULLIARD Maria - Lapoutroie | 131 - SAULNIER Denise - Orbey |
| 72 - KEMPF Raymond - Nice | 132 - SAUR Pierre - Colmar |
| 73 - KIEFFER Jean (Abbé) - Lièpvre | 133 - SCHAEFFER Hélène - Bourg-la-Reine |
| 74 - LAMOUCHE Bernard - Sausheim | 134 - SCHAEZEL Jean - Thannenkirch |
| 75 - LAURENT Chantal - Lapoutroie | 135 - SCHEHIN Bernadette - Orbey |
| 76 - LAURENT Germaine - Hachimette | 136 - SCHILLINGER Charles - Colmar |
| 77 - LAURENT Yvonne - Orbey | 137 - SCHMITT (Docteur) - Labaroche |
| 78 - LEMAIRE Jean - Lapoutroie | 138 - SCHRECK Jean-Paul - Le Bonhomme |
| 79 - LIETHARD - Paris | 139 - SCHWALLER Germaine - Strasbourg |
| 80 - LOCICERO Rica - Labaroche | 140 - SCHUSTER Cécile - Orbey |
| 81 - MAIRE Georgette - Orbey | 141 - SCHUSTER Suzy - Orbey |
| 82 - MAIRE Raymond - Orbey | 142 - SIFFERLIN Jean - Benfeld |
| 83 - MARCO M. Thérèse - Hachimette | 143 - SIMON Alice - Orbey |
| 84 - MASSON François - Lapoutroie | 144 - SIMON Aloyse - Orbey |
| 85 - MASSON Roger (Abbé) - Orbey | 145 - SIMON Armand - Orbey |
| 86 - MATHIEU Michel - Lapoutroie | 146 - SIMON Catherine - Orbey |
| 87 - MAURER Agnès - Orbey | 147 - SIMON Georges - Dossenheim |
| 88 - MERCKY Roger - Strasbourg | 148 - SIMON Henry - Orbey |
| 89 - MEYER Hubert - Sélestat | 149 - SIMON Paul - Orbey |
| 90 - MICLO André - Orbey | 150 - SIMON Roger - Vanves |
| 91 - MICLO Jean Paul - Malzéville | 151 - SIRAC Suzanne - Orbey |
| 92 - MILLION Joseph - Hachimette | 152 - SOEUR CHARLES - Orbey |
| 93 - MINOUX Jean - Hachimette | 153 - SOEURS DOMINICAINES - Orbey |
| 94 - MOINAUX Pierre - Anould | 154 - STADELMANN Bernard (Abbé) - Lapoutroie |
| 95 - MULLER Irène - Lapoutroie | 155 - STRENG Philippe - Pairis |
| 96 - MULLER Wulf - Boudry | 156 - THIRIET Jacques - Lapoutroie |
| 97 - MUNIER Gaston - Orbey | 157 - TISSERAND Joseph - Orbey |
| 98 - MUNIER Maria - Orbey | 158 - TISSERAND Maria - Orbey |
| 99 - MUNCH Jean-Paul - Orbey | 159 - TORANELLI Alex - Lapoutroie |
| 100 - NOEL Paul - Orbey | 160 - TOSCANI Armand - Le Bonhomme |

161 - THOMANN J.Bertin - Orbey
 162 - TSCHUDY Gérard - Aubure
 163 - TOUZOT Jean - Paris
 164 - ULMER Joseph - Colmar
 165 - VELCIN Germaine - Orbey

166 - VOINSON Claude - Kaysersberg
 167 - WALTZER Gaby - Orbey
 168 - WANLIN Martial - Colmar
 169 - ZANN Jean Paul - Orbey
 170 - ZIMMERMANN Gabriel - Trois-Epis
 171 - PARFAIT François - Paris

COMITE

Président : Soeur BEATRIX - Hachimette
 Vice-Président : Henri PETITDEMANGE - Fréland
 Secrétaire : Lucien JECKER - Orbey-Pairis
 Secrétaire-Adjoint : Maria JULLIARD - Lapoutroie
 Trésorier : Rose-Blanche DUPONT - Orbey
 Trésorier-Adjoint : Michel MATHIEU - Lapoutroie

Marie Thérèse ANTOINE - Hachimette
 Pierre BEDEZ - Orbey
 Eric HAMRAOUI - Lapoutroie
 Maurice HERMANN - Orbey
 Raymond MAIRE - Orbey
 Irène MULLER - Lapoutroie
 Albert RIETTE - Labaroche-Colmar
 Bernadette SCHEHIN - Orbey
 Armand SIMON - Orbey
 Armand TOSCANI - Le Bonhomme



INVENTAIRE ET SAUVEGARDE 28 juin 1986

REUNION D'INFORMATION A ORBEY

Lucien JECKER
 Dessin Florent OSTHEIMER

La Commission " Inventaire et Sauvegarde " de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace a pour mission de recenser les bornes, calvaires et autres petits monuments ruraux, en liaison avec les pouvoirs publics. La Société d'Histoire Cantonale contribue depuis longtemps à cette tâche et a recensé la quasi-totalité des calvaires du secteur. La réunion du 28 Juin 1986 est plutôt consacrée à l'inventaire des bornes, pour lequel le Haut-Rhin se révèle actuellement en retard.

Comme suite à l'invitation du secrétaire régional de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, M. Arnold KIENZLER, l'accueil des personnes invitées se fait devant la mairie d'Orbey à 14 H 30.

Avant de se rendre sur le terrain, le groupe pose devant une borne armoriée d'exposition, reproduction exacte d'une borne de la région de Molsheim.

A Labaroche, aux abords du Chemin départemental 11, au lieu-dit " Bambois ", Madame Schéhin présente la borne qu'elle a récemment découverte, une pierre de grès rose fort ancienne puisqu'elle comporte encore le blason des seigneurs de Ribeaupierre. Elle délimite encore les bans de Labaroche et de Turckheim.

M. Kientzler, aidé par des géomètres-arpenteurs et également recenseurs de la Fédération, donne alors moult directives quant au relevé exact de la borne armoriée. Chaque participant reçoit d'ailleurs une fiche d'identification comportant les rubriques à remplir :

- localisation dans le ban communal,
- description de la borne armoriée (matériau, état, implantation, section, tête, sillon directionnel (dans le cas présent, la borne n'en comportait pas mais sa tête était creusée d'une croix destinée à faciliter les mesures des arpenteurs) , photographie (de préférence

noir et blanc, après passage à la craie blanche sur les reliefs de la borne), esquisse de la pierre sur la fiche,

Il est recommandé aux recenseurs de prendre contact avec les agents de l'O.N.F., la mairie, le propriétaire du terrain (le recenseur, dûment habilité officiellement par la Fédération, pourra pénétrer dans les parcelles). Pas de recherches historiques immédiates, l'important étant la connaissance du terrain et le relevé précis des bornes. Toutes les bornes sont importantes : on ne doit pas se limiter aux " belles bornes " ou à celles d'importance. Une fiche est à établir, même si des bornes voisines semblent parfaitement identiques.

L'on se rend ensuite au pied du Frauenkopf où Mme Schéhin présente une autre pierre armoriée presque identique à la précédente mais dont deux petits blasons des Ribeaupierre ont été martelés et remplacés par un numéro. Cette pierre, selon M. Kientzler, semble plus ancienne encore.

L'on s'arrête aussi au pied du beau calvaire voisin qui semblerait provenir de la famille Foldz de Labaroche. Le géomètre, M. Probst, demande de nettoyer le fût de la croix à l'eau et avec une brosse de chiendent pour faire mieux apparaître les reliefs estompés.

Après 17 heures, toute la compagnie se retrouve à la Fondation Lefébure où Soeur Béatrix et la trésorière, Melle Dupont, ont préparé la grande salle, bien fraîche, après le séjour dans la canicule.

Les recommandations aux futurs recenseurs continuent : procédés de localisation sur la carte IGN au 1/10 000, photographie des monuments ruraux, indemnisation : 4 F par fiche et 4 F par photo prise (plusieurs photos sont recommandées). Les suites données au travail des recenseurs sont exposées par M. Kientzler : dès qu'une commune est couverte et terminée, des dossiers sont établis : l'un est destiné à la Bibliothèque Nationale Universitaire, l'autre aux Archives, un exemplaire étant remis à la mairie de la commune intéressée.

Un tour de table permet ensuite de mieux faire connaissance : M. Kientzler, M. Kuntz, trésorier de la Commission I et S., M. Zuger, Président de la Société d'Histoire de Kaysersberg, M. Guerre de la Société de Ste Marie-aux-Mines, M. Armand Simon, Melle Dupont, d'Orbey, M. Schaal de la Commission I. et S. de Strasbourg, Soeur Béatrix et Mme Schéhin, d'Orbey, M. Patris, d'Echery, Mme Guthmann, responsable pour le Haut-Rhin de la Commission I. et S., M. Probst, géomètre-recenseur à Rouffach, MM Jecker et Petitdemange, du Val d'Orbey, M. Stoesslé d'Eguisheim, M. Keller, géomètre et recenseur à Kintzheim, MM Finance et Mischler, de Riquewihr, ainsi que Mme Couty, rédactrice aux Dernières Nouvelles d'Alsace.

M. Petitdemange s'inscrit comme recenseur pour les communes de Fréland et Munwiller.

Après que M. Kientzler ait encore présenté les productions de la Fédération, Soeur Béatrix invita tout le monde au verre de l'amitié.

La séance est levée à 19 heures.

QUELQUES PERSONNALITES DU CANTON...

A travers le N.D.B.A.

Le Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne est l'une des importantes publications assurées par la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace. Véritable mine de renseignements, elle nous permet de mieux connaître la biographie de personnalités cantonales, d'une époque lointaine ou toute récente.

Nous présentons la liste des notices actuellement rédigées. Les lecteurs soucieux d'en savoir plus peuvent consulter le N.D.B.A. au siège de la Société d'Histoire lors des permanences du samedi après-midi, ou s'abonner au N.D.B.A.

ANCEL Adolphe (né dans le Val d'Orbey + 1923) : fondateur de la firme alimentaire Ance! (NDBA n° 1 p.38).

BAFFREY Marie Léon Lucien (1855-1935) : maire d'Orbey, Conseiller Général du canton (NDBA n° 2 p.88).

BERTRAND Jean Joseph (1801-1884) : prêtre et jésuite, né à Fréland (NDBA n° 3 p.199).

BOURGEOIS Vital (1903-1959) : vicaire à Orbey (1929-1930), rénovateur de l'art sacré contemporain (NDBA n° 4 p.321).

BOURSTE François Xavier (1723-1788) : avant-dernier abbé de Pairis, décédé à l'abbaye de Pairis (rectifier la coquille du NDBA) (NDBA n° 4 p.325).

BUCHINGER Chrétien, Dom Bernardin, (1606-1673) : abbé de Maulbronn et Pairis, puis de Lucelle (NDBA n° 5 p.409).

CLAUDEL Emile Paul (1873-1950) : maire du Bonhomme, Conseiller Général du canton (NDBA n° 6 p.515).

DECHRISTE Auguste (1894-1951) : préfet, né à Labaroche (NDBA n° 7 p.592).

DELORT Paul Jules Antoine (1732-1805) : dernier abbé de Pairis, de 1788 (rectifier l'erreur du NDBA) à la Révolution (NDBA n° 7 p.611).

DEMANGEAT Jean Baptiste (1893-1964) : maire de Lapoutroie, Conseiller Général du canton (NDBA n° 7 p.614).

DIDIERJEAN Claude (né en 1940) : maire de Fréland, Conseiller Général du canton (NDBA n° 7 p.639).

DIDIERJEAN Jean-Baptiste Eugène (1867-1933) : maire d'Orbey, Conseiller Général du canton (NDBA n° 7 p.639).

DIDIERJEAN Jean Joseph (né en 1772, décédé en ?) : *Conseiller Général du canton (NDBA n° 7 p.639).*

DIE en latin DEODATUS (saint) (mort le 19 juin 679 ?) : *évêque et fondateur de monastères (NDBA n° 7 p.640).*

DULYS Pierre (HORDAL DULYS) (vers 1600, 1688) : *prieur des Trois Epis, curé de Labaroche et Brisach (NDBA n° 8 p.708).*



LES ASSOCIATIONS AMIES

La promotion, l'étude et la sauvegarde du patrimoine du canton mobilisent beaucoup de personnes. Nous nous plaisons à rappeler les associations qui joignent leurs actions à celles de la Société d'Histoire.

FRELAND : L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET LA MAISON POUR LE PAYS WELSCH
Président : M. Urbain COUTY

LABAROCHE : LES COMPAGNONS DU HOHNACK
Présidente : Mme Rica LOCICERO

LABAROCHE : LE LEXIQUE DU PATOIS WELSCH
Ouvrage réalisé par le groupe de patoisants de Labaroche.
Animateur : M. Jean François MILLION

ORBAY : LE MUSEE DU VAL D'ORBAY
Propriétaires : M. et Mme LAURENT - 97a, rue Ch. de Gaulle

ORBAY : L'ASSOCIATION DU MEMORIAL DU LINGE
Elle assure l'animation et les permanences au Musée-Mémorial, dont la renommée dépasse largement notre région.

CLUB VOSGIEN : les différentes sections du Club Vosgien veillent depuis des décennies sur le merveilleux patrimoine naturel des Vosges.

DIALOGUES TRANSVOSGIENS :

La REVUE, animée par M. l'abbé HOLTZMANN de Ribeauvillé, présente de nombreux articles intéressants notre canton dans son n° 4 - 1986 :

J.C1. FOMBARON : La frontière au Col du Bonhomme

P. COLIN : Les noms de famille et leur mode de formation

A. HOLTZMANN : La Tête des Faux vue par le 8° Bataillon de Chasseurs Rhénan

H. PETITDEMANGE : La Maison du Pays Welsche à Fréland

QUELQUES NOMS DE LIEUX-DITS

Wulf MULLER

Par sa richesse et sa diversité ainsi que par le jeu des interférences germano-romanes, la toponymie des communes welsches offre au chercheur maint objet de réflexion. Noms d'origine ancienne ou récente, noms de provenance allemande ou française, reflets de la vie féodale d'antan, attitude du paysan face au paysage, importance des arbres (par ex. Sapin Brûlé) et des animaux sauvages ou domestiques (par ex. Rossberg), groupements de noms de formation identique, conséquences linguistiques de l'habitat dispersé : voilà autant de questions à traiter sans que la liste des problèmes soit épuisée, loin de là.

AUTOUR DE LA CHÈVRE

Je commencerai par un sujet à première vue ingrat, à savoir, l'intégration au français des toponymes contenant l'élément allemand *Geiss-*.

L'espèce caprine jouait un rôle assez important dans l'agriculture traditionnelle. Nous en avons la preuve grâce aux nombreux lieux-dits du type *Geissberg, Geissbühl, Geissenrain* que nous trouvons partout en Alsace ainsi que dans la vallée de Munster voisine.

A en juger d'après la dénomination orbelaise *la Geisshof*, les cisterciens de Pairis y possédaient même une ferme destinée à l'élevage des chèvres, et ceci dès le XVe siècle. A part la féminisation de l'appellation - *der Hof* est masculin en allemand ! - le nom présente le degré zéro de l'adaptation au français si j'ose dire, car sa prononciation patoise [lè gèïsof] reproduit exactement celle de l'allemand médiéval *geiss*.

On peut se demander pourquoi le nom n'a pas été transformé. L'abbaye de Pairis, germanophone pendant des siècles, risque d'y être pour quelque chose.

Le même commentaire vaut pour la *Geissmatt* "le pré des chèvres", grand pré de la vallée du Blancru entre la *Geisshof* et le Lait. On prononce en effet [lè gèïsmat] en patois. J'ai trouvé le nom dans les papiers des moines de Pairis du XVIIIe siècle. Il n'a pas été repris cependant par le cadastre, peut-être à cause du peu d'étendue de ce terroir.

Lorsqu'en 1441, le sire de Ribeaupierre fit dresser un urbaire afin de connaître l'extension exacte de ses droits, il expédia dans ses possessions un germanophone, un notaire probablement, qui inscrivit dans un registre

1) Schönerlach in der grotte... Jüdelinshuf...

2) Jüdelinshuf...

3) Behennelle... Geißthal...

4) Geißthal...

5) Beschbach... obern Geißthal...

6) Käys matte... Nidern Geißthal...

(ß = ss)

- (1) Schönerlach : Lapoutroie
(2) Jüdelinshuf : Le Bonhomme
(3) Behennelle : Bagenelles
(4) Geißthal
(5) Beschbach : Béhine
(6) Käys matte.
(7) im Nidern Geißthal.
(8) obern Geißthal.

* Archives Départementales du Haut-Rhin, E 886, page 43.

le nom de chaque exploitant ainsi que la situation précise des terres dont celui-ci avait la jouissance.

Nous lui devons, entre autres choses, la transcription quasiment phonétique d'un lieu-dit du Bonhomme qui, en allemand, a dû s'appeler *Geissmatte et qu'on écrivait alors <käys matte>.

Le scribe a dû suivre aveuglément ce que lui indiquait un habitant du Bonhomme, en prenant soin de bien enregistrer les sons qu'il entendait.

Il convient ici de citer l'exclamation [kaïs], cri qui sert à chasser les chèvres (Lapoutroie) et qui, lui aussi, a été emprunté à l'allemand Geiss.

Quant à la diphtongue [ai] on la trouve en français régional d'Orbey qui rend Geissshof par [gaïsof].

Trêve de phonétique et d'analyses compliquées !

Il existe une manière bien plus efficace d'adopter un nom en français : on le traduit.

Le censier de 1441, que je viens de mentionner, fait état au Bonhomme du lieu-dit <Geissthal>, la vallée des chèvres.

Goutte a ici le sens de "ruisseau" ou de "vallée", sens très fréquent dans l'Est de la France et également dans le Val d'Orbey.

Pour être complet, je mentionnerai qu'après la 2e guerre mondiale, la forme Chèvremont a été portée au cadastre d'Orbey de 1953.

Récapitulons. Plus un emprunt est ancien, plus il a de chances d'être transformé par la langue emprunteuse.

LE CHÉNOR

On répète jusqu'à satiété que le *Chénor* [lo tchènor] signifie "chat noir". Mais en patois, qui - répétons-le - est la vraie langue du canton, "le chat" se dit [lè tchèt], au féminin. Influencé par le genre de l'allemand *die Katze*, également féminin, le mot est arrivé à désigner l'espèce féline tout entière, et non seulement la femelle du chat. Le masculin *chat* n'existe du reste pas en patois. "Le matou" est appelé [marka].

Le lieu-dit de Fréland *Chénor* entre dans l'histoire en 1606 : <on [en] Chaisnoire>, <au rein du Chaynoire>. Le *Tchènor* d'Orbey, situé au pied du Faudé, n'est connu que depuis 1835 : <Chenord>. L'élément *chais* se retrouve encore ailleurs dans le canton. En voilà quelques exemples qui me paraissent sûrs :

Chiai à Lapoutroie, en 1741 <Chya> ;
Chiai à Labaroche ;
Chiaisgayas à Orbey, en 1607 <es chay gayllard> ;
Chey Romeney, attestation de 1602 d'un lieu-dit aujourd'hui oublié, situé à la Housserousse/Orbey ;
 <Grand Chyais>, attestation de 1736 d'un lieu-dit aujourd'hui oublié, situé au Schulzbach/Orbey ;
 deux *Haut Chiais*, tous les deux à Orbey, l'un à Tannach (en 1661 <es haulx chiaix>), l'autre aux Présures.

Et j'en oublie sans doute.

Il s'agit là, selon toute apparence, d'un cousin du français *essart* "terrain déboisé". *Chais* remonterait alors au latin (tardif) *EXSARTUM, qui a le même sens.

En ce qui concerne la seconde partie du mot, *-nor*, on peut l'identifier au patois [nôr] "noir" sans trop risquer de se tromper. Mais qu'est-ce qu'elle signifie ? Est-ce qu'elle qualifie le sol de l'endroit ou, plus probablement, son environnement (forêt) ? Ou s'agirait-il du sobriquet du propriétaire ? La question doit pour le moment rester ouverte.

Dans le canton de Lapoutroie, on antépose en général l'adjectif de couleur, comme dans le lieu-dit voisin *Noiregoutte* (Fréland). Si par contre celui-ci est postposé, comme dans *Goutte Noire* (Lapoutroie), *Boursenoire* (Fréland), cela nous indique une origine plus récente du toponyme. Il a dû prendre naissance à une date où le français, qui postpose obligatoirement les adjectifs de couleur, a fait sentir son influence même sur les patois des marches de l'Est (XVIIe siècle ?).

Curieusement, *Chénor* possède un frère à Ammerschwihir. Au XIXe siècle encore, il y existait un lieu-dit, aujourd'hui disparu, du nom de *Chenord* (2). Il a vraisemblablement été amené là par un Welsche du Val d'Orbey.

BENNEVIERGES

On a inscrit au cadastre de Lapoutroie le nom *aux Bennevierges*, aussi *Benvurges*, à l'aspect bizarre. En 1770, on notait <au canton de Benwige>.

Actuellement, la forme patoise [ó bènvudj] est en train d'être oubliée. On prononce maintenant plutôt [bènvurj, -ch].

L'appellation rappelle tout de suite le mot archaïque de la Bresse (Vosges) *bènevêthe* s.m. "terrain soumis à une redevance" (3). Le mot a servi à former une demi-dizaine de noms locaux dans le département des Vosges : *le Benevise*. L'un d'entre eux est attesté au XVIe siècle déjà. On comparera encore les toponymes *Benevey* à Dombras/Meuse, *en Benevis* à Aigle/Suisse.

Mais n'oublions pas que le mot eut cours anciennement dans le Val d'Orbey. Dans un des plus anciens documents francophones de Fréland, de 1440, nous rencontrons une douzaine de fois le terme <benevise>, par ex. <le benevise de la Goutelle>.

Toutes ces désignations, plus ou moins éloignées de leur base, semblent en dernière analyse remonter à un terme technique du droit médiéval : *beneficium* en latin du moyen âge et qui a dû désigner une redevance féodale bien définie.

NOTES

- (1) Notez le genre masculin qui correspond à l'allemand.
- (2) Auguste SCHERLEN, *Geschichte der ehemals reichsunmittelbaren Stadt Ammerschweier*, Colmar 1914, p. 284.
- (3) Chanoine HINGRE, *Patois de la Bresse*, dans : *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 29 (1903-04), p. 17.

QUELQUES OUVRAGES UTILES

- Atlas linguistique de l'Alsace*, Paris 1969 ss., 2 vol. parus
- Atlas linguistique de la Lorraine romane*, Paris 1979 ss., 3 vol. parus : le Val d'Orbey est représenté par le point 126 (Fréland).
- Maurice HERMANN, *Glossaire du patois d'Orbey*, Orbey 1983 (Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey).
- Historischer südwestdeutscher Sprachatlas*, Berne-Munich 1979, 2 vol. : le Val d'Orbey est représenté par Paris (moyen haut allemand).
- Adolf HORNING, *Glossare der romanischen Mundarten von Zell (La Baroche) und Schönenberg im Breuschtal (Belmont) in den Vogesen*, Halle an der Saale 1916 : dictionnaire patois d'une rare qualité, basée sur des enquêtes directes.
- Paul MARICHAL, *Dictionnaire topographique du département des Vosges comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris 1941.
- Séraphin SIMON, *Grammaire du patois wallon du canton de la Poutroye (Schmierlach), Haute-Alsace*, Paris-Strasbourg 1900 : très détaillé, renseignements sûrs d'un excellent patoisant.

LE PATOIS DE COINCHES ET D'ORBÉY

RESSEMBLANCES ET DIFFERENCES

Pierre COLIN

" C'est un honneur pour moi, Mesdames et Messieurs, de venir vous entretenir de la langue de vos aïeux. Mais tâche combien difficile pour qui ne pratique pas le patois d'Orbéy, et vois donc la réalité de l'extérieur ! Je compte beaucoup sur l'indulgence de chacun d'entre vous si un mot, qui vous est peut-être familier, n'est pas prononcé exactement comme il devrait l'être "

DU VAL D'ORBÉY À COINCHES : LE DOMAINE ROMAN

Permettez-moi de commencer mon exposé par une petite anecdote. Le hasard d'une petite sortie entre amis m'avait amené, il y aura bientôt une quinzaine d'années à Pairis, dans un restaurant. Quelques robustes gaillards étaient attablés non loin de nous et ils devisaient joyeusement en patois. J'ai alors indiscrètement prêté l'oreille : je comprenais sans trop de mal ce qu'ils disaient. Il y avait entre le patois que m'avait légué ma grand mère paternelle qui vivait à quelques kilomètres de Saint-Dié et ce patois welsche bien plus de ressemblances que de différences.

Orbéy et le Canton de Lapoutroie, sont, vous le savez aussi bien que moi, situés à l'ouest de la limite des langues, dans le domaine roman donc, tout comme le sont de nombreuses autres localités alsaciennes, des vallées de Sainte Marie-aux-Mines, de Villé et de la Bruche plus au Nord.

Le patois roman déborde donc de la Lorraine sur l'Alsace, et le relief, plus précisément la ligne de crêtes, n'est pas un obstacle pour la langue parlée. Mais on cesse de parler patois roman lorsqu'on passe de Hachimette à Kaysersberg et il n'y a entre ces deux localités pourtant aucun obstacle naturel. Il faut donc se méfier des fausses évidences. Une étude linguistique, qu'elle concerne les parlers locaux ou la toponymie, ne se fait pas en chambre et les réalités que l'on rencontre sur le terrain ne sont pas toujours celles que l'on pourrait supposer a priori.

Les personnes qui pratiquent la Généalogie, soit comme passe-temps, soit comme base pour des études d'histoire locale vous le diront : dans le val d'Orbéy, même si on remonte en 1660 aux débuts des registres paroissiaux, on trouve une écrasante majorité de patronymes romans. Mieux : on retrouvera les mêmes souvent de part et d'autres de la ligne de crête. Ces Simon, ces Haxaire, ces Petitdemange, Grandjean, Maire, Guidat - et je ne fournis pas une liste exhaustive - se retrouvent sur les deux versants de la montagne. La montagne,

* Conférence donnée le 20 Avril 1986 à l'Assemblée Générale de la Société d'Histoire, à la Mairie d'Orbéy

loin d'être une barrière entre eux, était au contraire un trait d'union entre deux communautés de marcaires qui se côtoyaient sur les chaumes ou sur les marchés des localités en aval, où il fallait bien écouler les produits de la ferme.

Rejoignons maintenant le versant vosgien et suivons pour cela la grand-route, le Chemin des Romains, qui ne tardera pas à nous faire traverser la localité du Bonhomme pour nous faire escalader le Rossberg-Rospia, comme les anciens disaient - pour arriver bientôt à la Croix-aux-Mines - et Mandray, puis Entre-deux-Eaux et Coinches. C'est par ce chemin que revenaient à pied (qui le referait de nos jours ?) les personnes qui allaient en pèlerinage aux Trois-Epis. C'est précisément du patois de Coinches que je parlerai également, un patois qui appartient déjà presque au passé, plus personne ne le parlant spontanément aujourd'hui. Un glossaire d'environ dix mille mots en gardera le souvenir, ainsi qu'une grammaire et une étude étymologique.

C'est ce travail qui servira de référence pour ce qui suivra dans quelques instants.

LA LENTE EXTINCTION DU PATOIS

Dire que le patois se meurt est une banalité, mais cette disparition n'est pas uniforme d'une localité à l'autre. L'étude des "*Enfants et du patois dans le Val d'Orbéy - Canton de Lapoutroie*" publiée dans le Bulletin N° 3 de la Société d'Histoire sous la plume de Catherine Simon le montre bien. Concernant le parler et la compréhension du patois, il existe des îlots de résistance qui se confinent aux extrémités de haute altitude du domaine : la Baroche, le Bonhomme, Orbéy. Fréland, tourné plutôt vers Kaysersberg et son marché, a vu l'influence de son patois décroître rapidement.

Sur le versant vosgien, l'étude reste à faire, mais, subjectivement, on devine les mêmes phénomènes. C'est dans la zone de montagne que le patois résiste le mieux. A Mandray, Entre-deux-Eaux, la Croix-aux-Mines, beaucoup d'enfants comprennent et utilisent encore des phrases de patois. Ces localités sont là aussi situées en limite du domaine. Dans les autres localités voisines, plus tournées vers le travail en usine, on assiste à une disparition rapide du patois et ce phénomène est accéléré par un brassage continu des populations. Le patois a disparu bien sûr de Saint-Dié-Ville mais il est encore bien vivant à Robache, à quelques kilomètres de là. Robache est un hameau de Saint-Dié accroché au Massif de l'Ormont et de la Bure, site archéologique bien connu dans la région. Sur l'autre versant se trouve Saint-Jean d'Ormont, village niché lui aussi au fond d'une vallée. Paradoxalement, ses habitants ont cessé très tôt de parler patois, je veux dire depuis le début de ce siècle. Une petite usine y est installée depuis longtemps, et a entraîné un brassage important de population. Tout c'est passé comme si la fin d'une économie rurale en vase clos avait hâté la disparition du patois.

UN FAIBLE FONDS GERMANIQUE DANS CES DEUX PATOIS

Il n'est pas rare d'entendre dire qu'il y a beaucoup d'allemand dans le vocabulaire du patois. Et votre interlocuteur de citer quelques mots qui lui viennent à l'esprit : *lè falle* : piège à rat ; *lo tringuel* : le pour-boire ; *lo brantvîn* : l'eau-de-vie. Mais, si vous insistez, vous devrez attendre quelques instants pour vous entendre en citer un quatrième, un cinquième ... Tout ceci est bien subjectif, alors, dans la réalité, qu'en est-il ?

Avant de tenter de donner une réponse, remontons si vous le voulez bien dans le temps et plaçons-nous il y a environ trois mille ans. Les Celtes allaient se répandre dans une grande partie de l'Europe de l'Ouest et occuper la Bohême, le sud de l'Allemagne, puis la Gaule pour ne parler que de ces pays. Petit à petit ils se sont vus chasser de chez eux et renvoyer toujours plus à l'Ouest par les peuples germaniques. Il y a deux mille ans les Gaulois allaient perdre leur indépendance et subir la domination romaine. Le latin allait peu à peu prendre le pas sur le gaulois. Les Germains allaient attendre un peu moins de quatre siècles avant de déferler à leur tour sur le pays et de s'y installer. Le langage des Gallo-Romains allait se teinter de germanique. L'évolution de la langue allait être rapide et l'ancien français des Serments de Strasbourg (842) avait déjà perdu presque toutes les déclinaisons du latin.

Si on observe le patois et si on tente d'en faire une étude étymologique on retrouve un fonds gaulois qu'il est assez difficile de cerner, puisque nous connaissons mal cette langue, un fonds germanique ancien, qui date des grandes invasions, un fonds gallo-romains appuyant sur un latin populaire qui n'est pas le latin classique, mais le latin tel qu'il était utilisé dans la vie de tous les jours et des emprunts plus récents.

Rentrons maintenant dans les détails :

Sur dix mille mots du patois de Coinches, il y a 12,5 % de germanique. La proportion passe à 30 % si on s'en tient au langage lié au travail du bûcheron. Il convient de nuancer ce chiffre pour plusieurs raisons : les Gaulois étaient passés maîtres dans l'art de travailler le bois, nous sommes loin de maîtriser leur vocabulaire qui comporte des termes communs avec le germanique.

Si on regarde de plus près quelle est la répartition de ces 12,5 % de germanique dans le patois de la région de Saint-Dié, on est forcé de constater qu'il n'en apparaît pas ou peu dans les idées abstraites, mais qu'en revanche la proportion devient forte lorsqu'il s'agit de décrire des choses terre à terre, le milieu que l'on cultive, celui que l'on transforme. Tout cela se passe comme si le langage utilitaire était plutôt inspiré du germanique emprunté lors des grandes invasions et comme si les concepts plus abstraits, comme si les idées et les sentiments s'étaient mieux accommodés du latin. Quant aux emprunts récents à l'allemand et à l'alsacien, ils ne sont pas légion, tout juste quelques dizaines.

Orbey se trouvant plus près de la limite des langues, on pouvait s'attendre à rencontrer plus d'éléments germaniques. Et bien pas du tout ! En prenant pour base le Glossaire du Patois d'Orbey de M. Maurice Hermann, publié par la Société d'Histoire, on constate que la proportion de germanique ancien n'atteindrait même pas les 10 % du vocabulaire recueilli. Pour être plus précis 119 mots sur 1420 soit 8,3 %.

28 mots alsaciens ou allemands sont passés dans le parler rural d'Orbey. Soit moins de 2 %. On constate qu'en les adaptant dans leur patois les habitants les ont très souvent écorchés considérablement, ce qui est un indice intéressant, tendant à prouver qu'ils n'étaient pas germanophones. Les gens ont répété ce qu'ils croyaient entendre.

Sur ces 28 mots, 24 sont inconnus à Coinches. Sur les 1420 mots relevés par M. Maurice Hermann, 147 soit 10,3 % d'entre eux soit n'existent pas ou n'ont pas été relevés à Coinches, soit sont utilisés avec un sens différent. Il pouvait être intéressant de faire une analyse de ces mots : 24 d'entre eux, je l'ai déjà souligné, sont des emprunts récents à l'allemand ou à l'alsacien, 10 sont des emprunts anciens au germanique (4ème siècle après J.C.) 50 sont d'origine gallo romane et 53 n'ont pu pour le moment être rattachés.

Donc en premières conclusions, la part du germanique dans le parler rural d'Orbey, est minime. Si, pure hypothèse d'école, on ajoutait les 53 mots non rattachés aux 119, on arriverait à une proportion d'environ 12 %.

J'entends d'ici des auditeurs qui me diront : mais il y en a certainement davantage. Il y a des mots qui, lorsqu'on les entend, nous font penser à de l'allemand : *lè sannte*, *enne cône*, *lè chtaule*, *lè maoule*, *lè vanndanndje* ... Ils proviennent tous du gallo-roman *semita* : le sentier ; *cutinna* : la couenne ; *stella* : l'étoile ; *medulla* : la moëlle ; *vindemia* : vendange.

LES PARTICULARITÉS DE LANGUES ENTRE COINCHES ET ORBEY

Je n'insisterai pas beaucoup sur des particularités de langues qui font l'originalité de l'un ou l'autre des patois qui nous occupent aujourd'hui, pour ne pas tomber dans des détails techniques qui ennuyeraient tout le monde. Mais je ferai tout de même quelques remarques. Sur les 1273 mots qui sont représentés avec une même signification, il y a souvent modifications des voyelles. L'une d'elles, hésitant entre a et o, se diphtongue dans certains cas à Orbey, produisant des sonorités auxquelles on est peu habitué dans la région de Saint-Dié.

En ce qui concerne les consonnes, le groupe *-gn-* laisse la place dans la région de Saint-Dié à un *yod*, ainsi le latin *unionem* donne-t-il *oignon* en français, *ègnio* à Orbey, mais *èyo* à Coinches.

Dans cette dernière localité, la consonne que les linguistes appellent un *n d'arrière* est très peu productive, alors qu'à Orbey, elle apparaît bien plus souvent à l'intérieur d'un mot ; c'est cette consonne que l'on rencontre par exemple dans *lo menntche* : le manche.

Mais la particularité la plus frappante pour quelqu'un qui arrive de l'extérieur n'est peut-être pas évidente pour qui manie le patois d'Orbey. Nous utilisons une consonne sourde qui est transcrite souvent *hh* et qui correspond à l'initiale de Juan espagnol. Cette consonne devient systématiquement la chuintant *ch* à Orbey et dans tout le canton de Lapoutroie plus généralement.

Il existe également une sonore qui lui correspond, que l'on transcrit *h* dans les contes en patois des journaux, et qui devient *j* sur ce versant. A Coinches pour dire que le ciel est bleu on dira *lo to a tièhh*, à Orbey, on dira *lo ta a quièche*. Le *h* dit germanique est très appuyé dans les deux domaines.

LA PART DU BON SENS ET DE L'HUMOUR !

Laissons peut-être de côté maintenant ce côté technique pour revenir à des choses plus terre à terre, et tenter d'analyser quelques facettes du bon sens paysan.

L'almanach pour les ruraux c'est le menteur : *lo bodère*, celui qui raconte des *bodes*, c'est-à-dire des craques. Personne n'est dupe, mais on l'achète tout de même ! A Coinches des sornettes dont personne n'est dupe sont des contes d'almanach.

Le fainéant n'est pas épargné : c'est le *chlêfâ* ; une *chlêfe* est une trace, celle que laisse la grume que l'on tire dans la montagne. Le paresseux est assimilé à une bûche qui laisse derrière elle une trace de freinage permanente.

L'allumette perpétue pour combien de temps encore la mèche de la lampe à huile dont elle a pris le nom : *lè lmotche*.

Parfois cohabitent avec le même sens les mots celtiques et romans : *lè djotte* et *lo tchow*, vous avez bien sûr reconnu le chou. Parfois, il y a concurrence entre deux éléments germaniques et romans.

Pourquoi ne pas s'arrêter quelques instants devant l'équivalent patois du mot désaccord : *lè doeuchtrasse*, la détresse en français. Nul besoin de commentaires, on saisit l'aspect dramatique de la situation.

Le souvenir des dianes antiques s'est perpétué dans la montagne, le mot *jnach*, sorcière étant le descendant du latin *diana*.

Plus concret : une averse est une *chlapesse*, du liquide qui fait *chlap* en tombant. Et la soupe des jours de vaches maigres est de la *chlapatte*, qui elle aussi fait *chlap* en arrivant dans l'assiette !

UNE POPULATION ROMANE DEPUIS AU MOINS L'AN 1000 ?

Pourra-t-on dire un jour d'où viennent ces gens dont nous avons parlé il y a quelques instants. Sont-ils des lorrains venus s'installer après la terrible guerre de Trente Ans après 1635 ? Etaient-ils là auparavant et depuis quelle époque ? Je vous mentirais si je vous affirmais que je connais la réponse à cette question que vous vous posez tous. Mais il n'est pas interdit d'émettre quelques hypothèses :

Les localités de la région voisine dialectophone ont un nom en patois roman, et ce nom n'est pas une corruption d'un toponyme donné en dialecte alsacien. De plus les appellatifs *Marville* (pour Ammerschwihr) *Ingiville* (pour Ingersheim) se retrouvent dans les manuscrits du Moyen Age. Il serait curieux que les habitants du canton soient allés fouiller dans les vieux manuscrits pour y découvrir ces noms et ensuite les perpétuer. Une tradition existe bien et il y a donc eu continuité dans l'occupation du Val, sans trop de bouleversements dans les familles. (1)

L'argument le plus probant est certainement à mon sens celui-ci : Sigolsheim se dit en patois *Sévaumo*. Les archives anciennes mentionnent en 833 un *Sigvaldis mons* qui pourrait bien désigner cette même localité. Le nom *Sigvald* est celui d'un homme. Il faut bien se garder surtout de dire qu'il s'agit d'un germain. Après les grandes invasions, il y a eu une mode qui a voulu que les gallo-romains, même ceux qui étaient d'origine romaine, indiscutable, choisissent un patronyme germanique, un peu comme aujourd'hui la mode consiste parfois à donner un prénom américain, anglais ou slave à un enfant.

Revenons si vous le voulez bien à *Sigvaldis mons*. Appliquons-lui les lois de la Phonétique romane. Le passage de *al* à *au* était déjà accompli vers 800 dans tout le nord de la France, prétend Bourciez dans son Etude historique de la Phonétique française. Au XII^e siècle, la graphie *au* était pratiquement généralisée. Ce qui est intéressant à relever, c'est que ce phénomène ne s'est pas produit dans le domaine germanique dans un voisinage immédiat.

Ce sont donc bien des personnes de langue romane qui ont perpétué jusqu'à nos jours un *Sigvaldis mons*, depuis au moins le début de ce millénaire. Pourrons-nous un jour en savoir plus sur les origines de nos ancêtres ? C'est un autre débat !

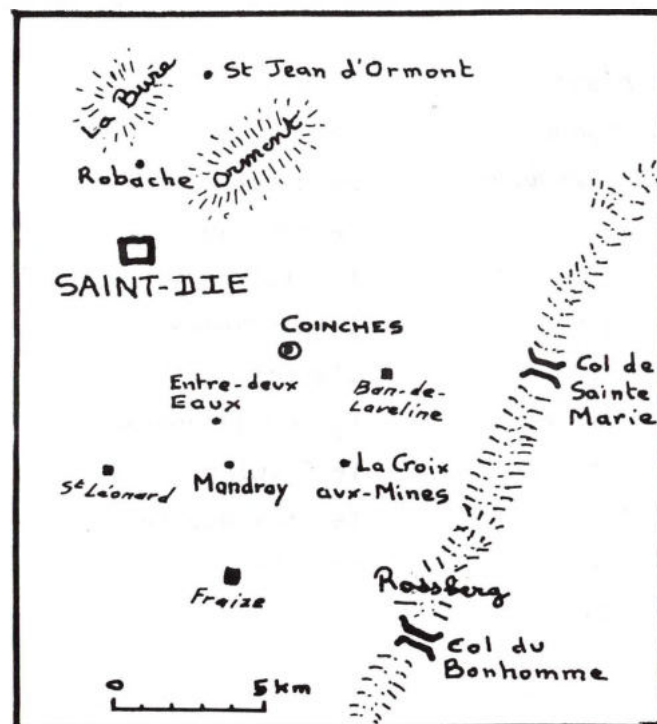
QUELQUES MOTS PATOIS D'ORIGINE GERMANIQUE

<i>Lè bisbaowl</i>	le buis	der Buchsbaum
<i>Lo stoerbi</i>	le buisson	Straußen - der Strauch (?) (2)
<i>Lè galeroube</i>	la carotte	die gelbe Rübe
<i>Lè réyfe</i>	le cerceau	der Reif
<i>Lè réglevannde</i>	la cloison	die Riegelwand
<i>Lo brantvé</i>	l'eau-de-vie	der Brantwein
<i>Lo trèteuye</i>	l'entonnoir	der Trichter
<i>Lo pèylize</i>	le fer à repasser	das Bugeleisen
<i>Lo morcaire</i>	le fermier	
<i>Lè blèdsse</i>	le gras-double	
<i>Lè grause</i>	l'herbe	das Gras
<i>Lè brûe</i>	le jus	die Brühe

Lè bièreffe	la levure	die Bierhefe
Lo spatz	le moineau	der Spatz
Lo hande ?	le pis	
Lè grîse	la semoule	der Griess
Lo chamblé	le tabouret	der Schemel (Schemele)
Lè laude	le volet	der Laden
charfe	aigu	scharf
holle	creux	hohl
glatte	lisse	glatt
chterquè ?	attendre sur place	
s'broeuyi	échauder	brühen
trallè	jacasser	cf trällern (chantonner)
chnappè	mordre	schnappen
pèylè	repasser	cf pèylise
achtlè	supplier	auflehen (?)
cheutè	verser	schütten
di hichte et do hotte	du haut et du bas	

(1) Voir l'article d'André PERRIN " de "Vau d'Motei à Sèvaumo" Particularités toponymiques dans le patois du Val d'Orbey " Bulletin N° 1 - 1982, pages 31 à 34, de la Société d'Histoire.

(2) D'après M. Wulf MULLER, le "Französische Etymologische Wörterbuch " rattache lo stoerbi au latin stirps



LO VAULA DÉGOTTÈ

Maurice HERMANN

I vaula dvalo tchèque quyze djo o vilèdje po nallè quouère so toubaque. Sir aussi l'occasio de bourre enne choppe.

Eli i mou qua so couzi lo vèyoe, é li djoe : "Ti, tas malaive, te né mi bonne mine". "Nyan dje ne seye mi malaive. Mais vala te compâré, te sè que mo patro sà i vie raque, lè smeyne pèssaye i pocheye coerveu eh-bé ça fait oey djo quon minndje do pocheye".

Quyze djo èpré, lo vaula nalleu minndji tchie sè cousine. E lo veyant elle li dje : "Ti mo pore, ta malaive, te challe da té tchause". "Nian ça zèvé mais vannsi cwette djo i veenyo coerveu, é ènoeye on na quomi prat de lo minndji".

I dimondje mèté, lo vaula vé tchie so couzi, byant naque i lyche èvo sè hotte dsu lo dow. "Quoquéli, dmande lo couzi". "Eh-bé lo grand-peere moereu ècha, alors lè fou-ci djaiame putchie nallè dje sè mi varou !"

LE VALET DÉGOÛTÉ

Un valet allait au village tous les quinze jours pour chercher sa ration de tabac, c'était aussi pour lui l'occasion de boire une chopine avec ses amis.

Il y a un mois, quand son cousin le vit, étonné, il lui dit : "Toi tu es malade, tu as la mine défaite". "Non, répondit le valet, je ne suis pas malade, mais je vais t'expliquer ; tu comprendras. Il est de notoriété publique que mon patron est avare, alors la semaine dernière un cochon a crevé à la ferme et voici huit jours que nous mangeons de ce cochon".

Quinze jours plus tard, le valet invité à déjeuner chez sa cousine fit l'étonnement de son hôtesse. En le voyant, elle lui dit : "Toi mon pauvre, tu es malade, tu flottes dans ton pantalon !" "Non dit le valet, mais voilà, il y a quatre jours, un veau a crevé à la ferme, c'est maintenant du veau que nous mangeons".

Un dimanche matin, le valet arriva dans sa famille, pâle comme un linceul, sa hotte sur le dos. "Qu'est-ce qui se passe ? lui demande-t-on." "Eh bien, hier soir, le grand-père est mort, alors cette fois, je préfère partir !"



UN MONUMENT FUNÉRAIRE DE PAIRIS RETROUVE

Pierre BRUNEL

Il existe dans l'enclos de l'ancienne abbaye cistercienne de Pairis, éparpillés ici et là au détour d'un chemin, sur un amoncellement de pierrailles, inclus dans un mur ou mis à l'abri dans un bâtiment, de nombreux vestiges lapidaires, témoins plus ou moins prestigieux de l'ancienne splendeur que connut l'établissement religieux.

UN FRAGMENT DE COLONNETTE

Tel est le cas pour un fragment actuellement déposé dans la chapelle de l'hôpital rural occupant les lieux.

Peu spectaculaire par lui-même car tronqué probablement à l'occasion de la démolition de l'abbaye, il est cependant riche en enseignements.

Les conditions de sa découverte sont mal connues. Il semble que sa mise au jour soit à mettre au compte de travaux d'excavations en vue de la pose de canalisations. (1)

Le vestige en question est une colonnette en grès rose à grains fins, probablement du Hohnack.

Haute de 57 cm actuellement, elle se compose schématiquement d'une base carrée de 20,5 cm de côté sur 9,5 cm de haut dont les angles sont partiellement coupés.

Cette assise sert de point d'appui à deux moulures circulaires concentriques comprenant tore, scotie, tore, d'un diamètre approximatif de 19,5 cm et 3,5 cm d'épaisseur, desquelles naît un fut octogonal plus étroit à son

extrémité supérieure. La section de celui-ci varie d'un bout à l'autre, de 12 cm à 8 cm.

Un écusson triangulaire en position inclinée a été sculpté en applique aux deux-tiers de la hauteur de cette colonnette. Haut et large de 20 cm, il présente des détériorations à l'angle supérieur et à la base. Le bon état général de la sculpture permet de noter la présence de trois écussons sur la face du blason.

Chacun d'eux atteint 9 cm de haut sur 8 cm de large et forme un relief de 5 cm.

Vient ensuite une moulure octogonale saillante cerclant d'une part le fût et, d'autre part, couronnant l'armoire.

A l'origine, le fût devait se prolonger jusqu'à un fleuron ou un chapiteau dont aucun témoignage ne subsiste.

Il paraît encore nécessaire de signaler que la base quadrangulaire comporte, sur sa face inférieure, approximativement en son centre, une excavation cubique de 4 cm de côté, probablement destinée à servir de réceptacle à un gougeon métallique.

L'USAGE

De nombreuses hypothèses peuvent être émises quant à son usage. Afin de déterminer celui qui pourrait être le plus approprié, il semble utile de formuler au préalable plusieurs remarques qu'inspire l'objet.

L'armoire représentée est à attribuer à la famille des Ribaupierre. Le blason composé de trois écus est suffisamment caractéristique pour ne poser aucun problème d'identification (2). La forme de la colonnette, la section, les moulures, le tracé de l'écu, oeuvrent en faveur de la période gothique et plus précisément pour le 14^e siècle. Le blason et la bonne qualité de l'ouvrage militent fortement pour une sculpture destinée à être exposée à la vue de tous. Enfin, une étude comparative avec des éléments, plus ou moins proches, tend à faire croire que l'on se trouve en présence d'un support, d'un pied.

A partir de ces faits, nous avons été amenés à penser qu'il pouvait s'agir d'un des composants d'un monument funéraire ayant appartenu à la famille des Ribaupierre.



La lecture du nécrologe de l'abbaye cistercienne de Pairis, publié par J. Clauss, nous apprend que plusieurs membres de cette illustre famille éprouvaient pour cette maison religieuse une bienveillance certaine. Plusieurs d'entr'eux figurent sur la liste des bienfaiteurs de la communauté. Quelques-uns désirèrent même y être inhumés (3).

Ce fut le cas notamment pour Ulrich de Ribeaupierre, mort en 1283, et pour Elisabeth de Gérolzeck, femme de Jean le Jeune de Ribeaupierre, décédée le 17 février 1341 (3).

Elle avait demandé à être enterrée dans l'église abbatiale. Conformément à son voeu, elle y repose très certainement, grâce aux soins de son époux qui lui fit élever un monument funéraire à l'image de l'importance nobiliaire des familles qu'elle représentait.

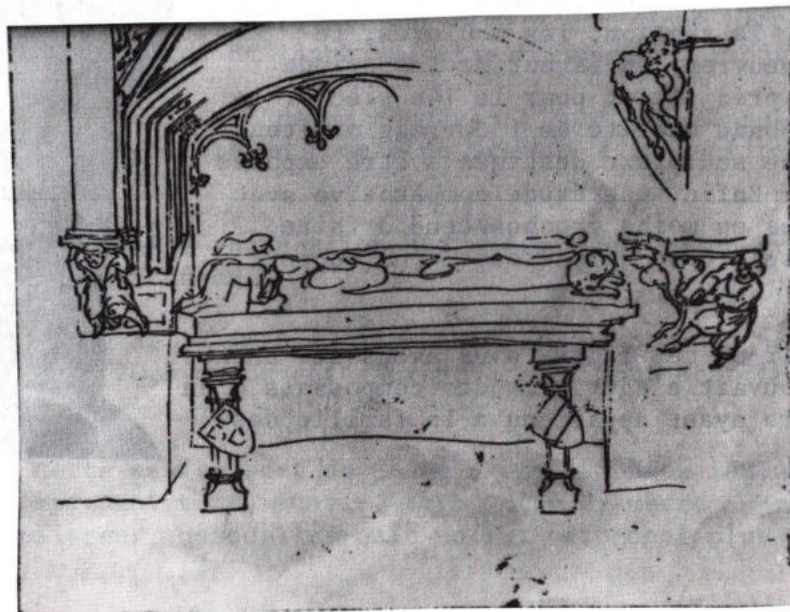
En conséquence de quoi, il y avait de fortes chances pour que ce vestige appartienne à l'une ou l'autre de ces deux personnes.

Il ne restait donc qu'à procéder à une comparaison avec les témoignages existants. Les oeuvres ayant disparu probablement depuis la Révolution, il ne subsiste plus que les documents graphiques.

Le premier est une lithographie de Jacques Rothmuller (4) concernant Elisabeth de Gérolzeck. Bien que fort intéressante, elle ne présente que le dessus de la dalle tumulaire et pêche donc par manque de détails.

Le second nous a été fourni grâce à l'amabilité de Monsieur Christian Wilsdorf, directeur des archives départementales du Haut-Rhin. Le fonds Ribeaupierre renferme en effet une série de croquis, remarquables par leur qualité et le foisonnement de détails précis relevés sur place pour chaque monument dans le courant du 18e siècle (5).

Parmi ces planches figure le relevé du gisant et de l'enfeu d'Elisabeth de Gérolzeck, vue de face et de dessus.



La vue de face est la plus significative car elle révèle que le gisant, couché sur une dalle, prenait appui sur deux colonnettes au minimum, très comparables au fragment mis au jour fortuitement à Pairis. Elles présentent comme celui-ci, une base carrée aux angles partiellement coupés, une moulure inférieure, un fût octogonal, un écu frappé aux armes des Ribeaupierre pour l'une, et aux armes des Gérolzeck pour l'autre, une moulure placée à la suite et enfin, un chapiteau sans décor pour couronner le tout. Notons encore qu'ici aussi les écus sont inclinés.

Cette grande similitude tend à faire supposer que l'élément découvert correspond bien à la colonnette de tête de la dalle funéraire d'Elisabeth (6).

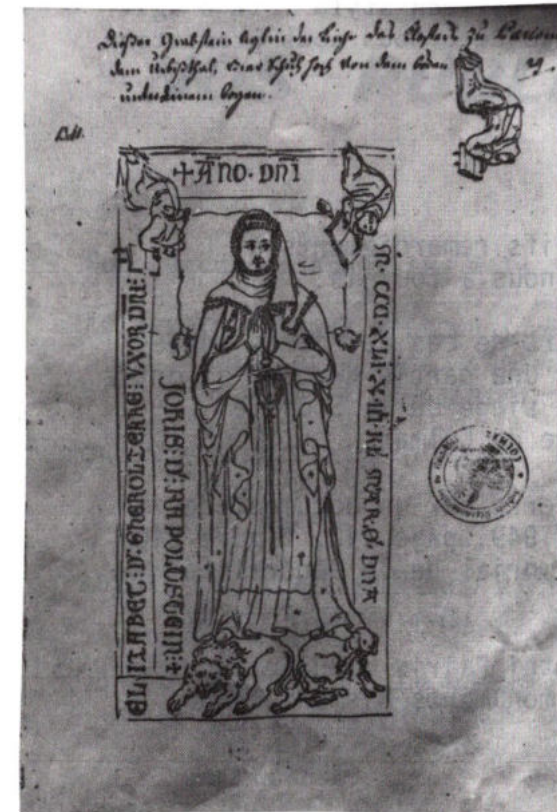
LE MONUMENT D'ÉLISABETH DE GÉROLZECK : UNE OEUVRE MAÎTRESSE

Le monument mérite une étude approfondie. Ne constituant pas le sujet principal de l'article, nous ne nous attardons pas dessus. Néanmoins, il apparaît nécessaire d'exprimer dès à présent les quelques observations qu'il nous inspire.

Il apparaît intéressant d'attirer l'attention sur les nombreuses similitudes qui existent entre ce gisant et d'autres monuments funéraires du département, telle la dalle de Wattwiller signalant le trépas, en 1341, de Dame Anne, épouse de Rudolf de Wattwiller, ou bien celle de Soultzbach-les-Bains commémorant le décès de l'épouse de Jean de Hattstatt, chevalier, en 1351 (7).

Leur schéma constructif est très proche et l'on relève sur chacun plusieurs éléments semblables dans leur conception et leur aspect. C'est le cas pour le chapelet, les drapés, la manière de ramener une partie des plis des robes ou manteaux sous le bras, de les enserrer dans le creux du coude. Les points de comparaison relevés sur le monument funéraire de Pairis ne se limitent pas aux dalles précitées, mais intéressent également l'enfeu dont le gable se réfère très fortement à ceux élevés en façade de l'église Notre Dame de Rouffach (8).

Celle-ci en possède deux. Le premier est placé immédiatement au-dessus du portail majeur. Il est composé d'une rose centrale cantonnée à la base de deux trilobes, et de rampants. Ceux-ci, décorés de crochets au dessin nerveux, s'achèvent dans un pinacle à fleuron.



Le second, situé en haut de la partie centrale de la façade, termine architecturalement et esthétiquement cette dernière. Les rampants présentent une suite de sculptures en ronde bosse à thème fantastique où se succèdent dragons, chimères, chiens musiciens, singes, etc...

Le gable de Pairis est, en quelque sorte, la synthèse de ceux de Rouffach. Comme ces derniers, il comporte une rose centrale cantonnée de deux trilobes. Les rampants présentent une alternance de sujets fantastiques et de crochets dont l'expression de chacun se rapproche fortement de ceux de Notre Dame de Rouffach.

Pour couronner l'ensemble, un pinacle élancé s'achève en feuillage dans un double fleuron.

Or, la façade Ouest de Notre Dame a été élevée entre, approximativement, 1332 et 1340, et est attribuée à Woelflin de Rouffach et son atelier.

Ne pourrait-on pas voir, dans le monument de Pairis ainsi que dans ceux de Wattwiller et Soultzbach-les-Bains, des oeuvres sortant de son atelier ou pour le moins très fortement marquées par son style ? Il s'agit d'une question intéressante qui mérite d'être approfondie. Nous nous promettons de développer ce propos.

NOTES

Nous voudrions exprimer ici nos vifs remerciements à Monsieur Kleindienst pour les renseignements qu'il nous a fournis.

- (1) De nombreuses découvertes ont été faites au cours de ces dernières années : portions d'édifices, fragments sculptés, etc... Une partie de ceux-ci ont fait l'objet d'un inventaire sommaire déposé au siège de la Société d'Histoire ainsi qu'à la bibliothèque municipale de Colmar.
- (2) Voir par exemple le sceau d'Anselme de Ribeaupierre sur un document de 1298 (WALTZ J.J. : L'Art héraldique en Alsace, 1949, page 140, figure 240) ou les armes du Comté de Ribeaupierre dans l'Armorial de la Généralité d'Alsace (1861, page 272, n° 248).
- (3) CLAUSS (J) : Der nécrologe der cisterzienser-Abtei Pairis ; Bulletin de la Société d'Histoire pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2e série, t. XXII, 1904, pp. 55 à 108.
Ulrich de Ribeaupierre, p. 70, Fol. 28 v. 11.
Elisabeth de Géroldzeck, p. 65, Fol. 19 v. 17.
- (4) ROTHMULLER (J.) : Alsace pittoresque, planche 33.
- (5) FONDS RIBEAUPIERRE : Série E. 1038.1039.1095 - XVIIIe siècle - Varia Rappolstein - Folio 29 - Archives départementales du Haut-Rhin - Colmar.
- (6) Voir planches graphiques et photos du vestige. Voir également l'ouvrage de WALTER (T.)

- (7) BRUNEL (P.) : L'église Jean-Baptiste de Soultzbach-les-Bains et ses témoignages lapidaires. Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster, t. XXXVII, 1983, PP 67 à 75.
- (8) WALTER (T.) : Alsatia superior sepulta ; die Grabschriften des Bezirkes Oberelsass - Guebwiller 1904, p. 15 N° 48.
La pierre tombale placée dans un enfeu se situait sur le côté Nord du choeur, à proximité de l'évangile.



NOS PUBLICATIONS

Sont encore disponibles à la Société d'Histoire :

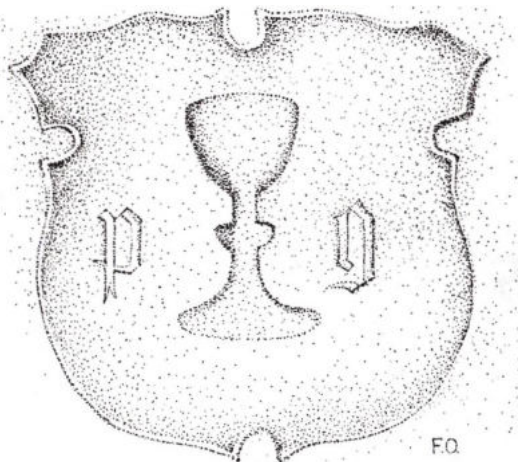
- AUTREFOIS EN PAYS WELSCHÉ : *ouvrage réalisé par Mme DENIS et le Centre de Sociologie Régionale de Strasbourg, à partir des enquêtes menées par la Société d'Histoire. Nombreuses illustrations. (35 Frs)*
- GLOSSAIRE DU PATOIS D'ORBÉY : *sous la direction de M. Maurice HERMANN. Il recense plus de 1500 mots, avec transcription courante et phonétique. (35 Frs)*
- ABBAYE DE PAIRIS - APERCU HISTORIQUE : *par Soeur Béatrix. Avec une reproduction d'une lithographie de Rothmüller. (10 Frs)*
- CARTES POSTALES : " Lé voecture de da lo ta " *En collaboration avec Orbey-Animation, la Société d'Histoire a édité deux cartes postales présentant des costumes locaux de la fin du 19° siècle.*

GUCKERDEY et GUTMANN

DEUX PERSONNAGES ISSUS DU VAL D'ORBÈY

Jean ITTEL †

Dessin Florent OSTHEIMER



PIERRE GUCKERDEY

Originaire d'Orbey, ce prêtre oeuvra plus de cinquante ans au service de la paroisse de Kaysersberg.

GUCKERDEY est une déformation probable de " *Coq Hardi* ", un lieu-dit de Lapoutroie célèbre pour son calvaire du XVIII^e siècle.

En 1467, Guckerdey est inscrit à l'Université d'Erfurt. Il semble entrer au service de la paroisse de Kaysersberg dès son ordination. En 1468 déjà, il pouvait être chapelain de St Ehrart, hors les murs.

SA CARRIÈRE À KAYSERSBERG

Guckerdey va jouer un rôle important au sein de Kaysersberg. Conjointement avec son collègue Nicolas GARIN, il enseigne le latin aux écoliers qui préparent leur entrée à l'Université, surtout celle de Bâle. A deux reprises, en 1521 et 1522, des élèves de condition modeste reçoivent de la ville du drap pour confectionner un habit.

Guckerdey s'occupe longtemps de la chapelle St Ehrart, hors les murs de la ville et figure aussi en 1484 parmi les premiers membres de la Confrérie du Rosaire à Colmar. En 1497, il est curateur de l'Ermitage de Notre Dame du Rehbach à Kaysersberg ; il rend compte en 1518 d'onéreux frais de restauration, auxquels il a dû faire face.

Le samedi après la St Georges 1510, il est nommé par intérim chapelain de la Fondation de la Sainte Trinité, jusqu'à l'accession à la prêtrise du fils de Mathis LOEFFELSTILL.

UN PIEUX DONATEUR

Durant sa longue carrière, Guckerdey se révèle un généreux donateur. Les archives de Kaysersberg gardent la trace de nombre de ses donations. Ainsi en 1510, il dote la messe de Notre Dame d'un capital de 500 florins et en 1515 d'une nouvelle donation de 700 florins. En 1521, il y ajoute 40 florins pour que l'orgue soit joué les fêtes de la Vierge, des Apôtres, de la dédicace de l'église et les dimanches.

Guckerdey fonde en 1519 à l'église paroissiale une chapellenie en l'honneur de St Martin, Ste Madeleine, St Fridolin et St Thiébaud, placée sous la haute protection de la ville et sous celle du Curé KUMMEL de Wurzburg ainsi que des chapelains Nicolas GARIN, Bernard SPERGLER, Nicolas DIETRICH d'Epinal et Hans, tous les cinq prêtres de Kaysersberg.

En 1521, le lundi après la St Jacques, il contribue par une rente à la fondation de l'autel de la Sainte Trinité, en même temps autel des Quatorze Auxiliaires.

Pierre Guckerdey exerce une influence prépondérante au sein de la Confrérie des Prêtres qui commande en 1518 le magnifique retable de l'église Ste Croix à Jean BONGARTZ.

Il a probablement aussi contribué à attribuer à BONGARTZ les autels de la Sainte Vierge (1515-1521) et en 1518 celui de St Martin, Ste Madeleine, St Fridolin et St Thiébaud.

En 1521, Guckerdey promet encore de contribuer à l'élargissement de la façade de l'église avec 100 florins à verser à Philipp OTT, Kirchenpfleger c'est-à-dire Trésorier de la Fabrique de l'église.

SON DÉCÈS

Guckerdey décède en 1525. Sa grande pierre tombale se dresse actuellement près de l'entrée de l'ossuaire, derrière l'église. La pierre porte en son milieu un blason à l'allemande avec un calice, symbole du sacerdoce, entouré des initiales " P " et " G ". (voir illustration)

L'épithaphe est la suivante : " *Anno Domini 1525 obiit venerandus ac divinorum zelosus dominus Petrus GUCKERDEI Sanctae aedis ad sexaginta fere annos emeritus Cappellanus et fundator largus ut potest per antiquum Characterem* ". " *L'année du Seigneur 1525 mourut le vénérable et zélé pour les choses divines, sieur Pierre GUCKERDEI Chapelain émérite du Saint sanctuaire durant presque soixante ans et fondateur aussi généreux qu'il est possible par signe ancien (?)* ".

Le samedi après la St André 1526, sont reconnus héritiers de sa succession les deux branches des Guckerdey et Martin KUEFFER, et aussi Ulrich OFFINGER et son frère comme cousins.

SOURCES

Lettres du regretté M. Jean ITTEL des 2 décembre 1977, 5 novembre 1980 et 1er décembre 1980 : ces documents constituent la base de cet article, mis en forme par Armand SIMON.

GASS, Berühmte Kaysersberg, Archives Municipales de Kaysersberg.

ARCHIVES MUNICIPALES DE KAYSERSBERG, articles BB9, BB 10, CC 18, GG 18, GG 41, II 2bis.

JEAN GUTMANN DE RIBEAUGOUTTE (ROPSTEIN)

Ce peintre-verrier est né vers 1485 et mort en 1564 à Fribourg-en-Brisgau. Au départ dans le sillon de Pierre HEMMEL dit D'ANDLAU, il est stimulé par la vigueur des oeuvres plastiques de Nicolas de HAGUENAU. Il achève sa personnalité artistique au cours de voyages d'étude en Souabe.

Etabli dès 1509 à Fribourg-en-Brisgau, il exécute entre 1510 et 1513 pour le compte de l'empereur Maximilien 1er les vitraux du choeur de la Cathédrale.

En étroite collaboration avec Hans BALDUNG GRIEN, il crée ensuite les vitraux de la chapelle Ste Anne de la Cathédrale et d'autres pour la Chartreuse de Fribourg.

Il est l'auteur en 1515 des vitraux disparus de la Chapelle du St Sépulcre à l'église paroissiale de KAYSERSBERG. On lui attribue aussi le vitrail de St Sébastien à la chapelle St Michel de Kaysersberg.

SOURCE

Claus HERMANS, Dissertation de Docteur à l'Université de Fribourg.



A.

LES DOMINICAINES D'UNTERLINDEN A ORBEY

QUELQUES NOTES D'HISTOIRE

(suite et fin)

Soeur ELIE o.p.

Evoquer en quelques pages 5 siècles d'histoire d'un monastère - fin 13e au 18e s. - ne permet qu'un bien rapide survol !

Il restera ensuite à préciser comment Unterlinden, abandonné en 1792, reprit vie en 1899 par la volonté tenace d'une moniale alsacienne.

Le précédent article titrait pour ce dernier : "Le temps des épreuves" ; il y en eut, inévitablement, mais mêlées à des périodes fécondes, entrecoupées de déclin, de reprises. Et il ne faut pas oublier que le destin d'U.L. était lié à celui d'une ville, d'une province, destin lourd d'une histoire combien riche et tumultueuse !

XIV° SIÈCLE : UNE INTENSE VIE SPIRITUELLE

Les moniales d'U.L. avaient eu la chance de recevoir de leurs frères une solide formation doctrinale. (1) Elles furent donc tout acquises au grand mouvement de spiritualité qui se développa à la fin du 13e siècle et pendant le 14e siècle : la mystique rhénane - rhéno-flamande plus exactement. "La profondeur de la mystique rhénane dominicaine est le fruit de la tenacité des soeurs et de la générosité des frères" écrit à ce propos le frère Guy-Thomas Bédouelle(2).

Nos soeurs avaient eu d'illustres devancières, ferventes et mystiques, chez les Bénédictines et Cisterciennes allemandes, mais l'originalité de ce mouvement est de ne pas se limiter aux monastères : des béguines, des laïcs se visitaient, s'écrivaient, diffusaient leurs idées, recopiaient sermons et traités.

Pour ne citer que les noms les plus prestigieux, nommons Ruysbroeck, Gerhart de Groote, Rulman Merswin, ce riche strasbourgeois qui fonda l'Ile Verte en 1367, Me Eckhart, le plus connu de nos jours, Tauler, Suso ...

Beaucoup étaient dominicains et fréquentaient donc les monastères de leurs soeurs, y séjournaient, y prêchaient et la correspondance allait bon train ! Me Eckhart fit en 1322 une visite canonique à U.L. La lettre dont il était porteur au retour d'un Chapitre Général, est parvenue jusqu'à nous (3). Jean Tauler, strasbourgeois, sillonna la région, prêchant sans relâche. La fille spirituelle d'Henri Suso, Elsbeth Stagel, du monastère de Töss, en Suisse, rédigea une chronique qui a bien des points communs avec les "Vitae Sororum".

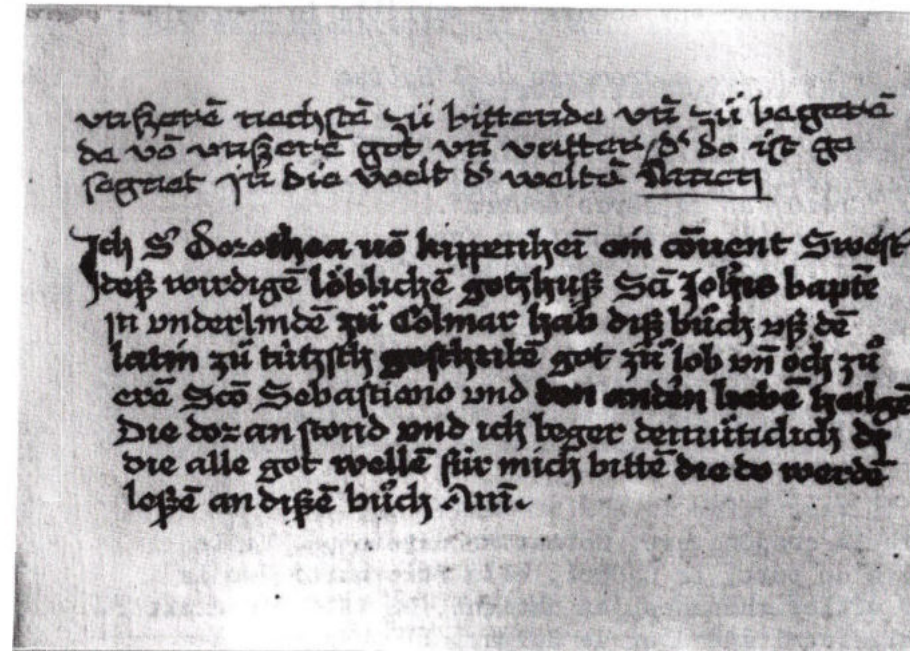
Devotus xpi. Incellis Priorisse conventu soroz in Subtina apud Columbariam in pincia
Magister licet indignus salutem et augmentum continuam grē salutaris. De urā propta
intelligo michi fama celebri deferente q̄ptimum uobis gratis et patus uos in quibz
frēs sicut Eckardus magr in theologia et magr de Vinstingen ord nri in onuasterio
tenore presentium approbo ratifico et confirmo. ¶ Primo q̄ capellanū quē nūc habetis
aliter ordinādum. ¶ Item q̄ Conuersi urī a urē correctōi subiecti ad alia soroz monas

10 décembre 1322. Le Maître Général Hervé de Nédellec cite ... "... (Nos)
Frères dans le Christ, savoir Eckardus maître en théologie ... " (4e ligne)
(Archives du Haut-Rhin)

Cette mystique, dit G. Bédouelle, est "vraiment théologique, mais ne prend nullement l'intellect pour un but en soi". Elle entend "conduire au Christ, à sa recherche incessante, à la vie en Lui." Me Eckhart dit que "la nature est noble et bonne". Une fois émondée par le renoncement, le dépouillement, elle retrouve le noyau qui conduit à la lumière essentielle. Les rhénans proposent donc "une pédagogie spirituelle permettant à l'âme de l'homme" - de tout homme - "de rejoindre son origine, sa création à l'image de Dieu".(4) Laisser naître Dieu en nous, car au plus profond de l'âme humaine (le grund) brille l'étincelle préexistant de toute éternité dont parlait Me Eckhart.

Sermons et traités étaient lus, médités, parfois traduits, copiés et recopiés par les calligraphes d'U.L. Un simple coup d'oeil sur le catalogue de la Bibliothèque de Colmar montre quelle place tint pendant longtemps cette

littérature (5). De celles qui les copiaient, peu de noms sont connus. A celui d'Elisabeth Kempf, déjà cité, ajoutons celui de Dorothée de Kippenheim.



" Moi, sr Dorothée ... j'ai traduit ce livre .. "
" Ich schwester Dorothea .. hab disz buch vsz dem latin zu tutzsch geschriben .. "(6)

(Bibliothèque de Colmar)

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DIFFICILE

Cette période d'intense vie spirituelle se développa dans un contexte économique et politique souvent dramatique : des famines, de mauvaises récoltes s'ajoutant trop souvent aux dévastations des bandes armées ou aux réquisitions de vivres des seigneurs.

Colmar fut plusieurs fois assiégé : Mme Ancelet-Hustache voulant retrouver à quel siège faisait allusion un épisode des "Vitae" en dénombra 7 entre 1259 et 1337

Ajoutons à tout cela une série de phénomènes cosmiques qui troublèrent les esprits : comètes, éclipses, tremblements de terre et, sur ce fond déjà bien noir, des épidémies de peste qui frappèrent par vagues successives pendant des décennies (7).

Pour les établissements religieux, un autre élément était cause d'insécurité : les conflits entre l'empereur et le pape en Allemagne. Il était singulièrement inconfortable de se trouver dans une ville fidèle à son empereur, Louis de Bavière, contre le Pape, quand ce dernier frappe cette ville d'interdit. Les dominicains s'y soumièrent et furent expulsés. Les soeurs, sans doute par peur des représailles, continuèrent à célébrer publiquement le culte et furent excommuniées ! Cela leur valut, en 1340, deux bien belles lettres de Venturin de

Bergame (8), ami de Tauler, de Marguerite Ebner avec qui les soeurs correspondaient, de Dietrich de Colmar et d'Egelolf d'Ehnheim, le confesseur d'U.L.

Ils se disaient tous "Amis de Dieu", ce mouvement qui fut l'un des vecteurs de la diffusion de la mystique à cette époque (9). Je ne cite qu'un court extrait de la lettre adressée aux soeurs "de subtilia in Teutonia".

...."Que vous soyez privées des sacrements de l'Eglise ne vous sépare pas de l'amour divin (...) L'âme peut aussi trouver le Sauveur miséricordieux sans le chant et sans les paroles. En ce qui concerne l'Eucharistie, St Augustin a dit : "Crois, et tu seras nourri". Demeurez donc, zélées, dans la contemplation des souffrances du Seigneur et vous ressentirez les effets des sacrements en vous."

XV° SIÈCLE : LE MOUVEMENT DE RÉFORME

Et, malgré une telle conjoncture, Colmar se développa. Ville marchande, bien située, nantie d'un port, le Ladhof, elle fait partie de la Décapole, la Fédération des 10 villes rhénanes, et obtient, en 1354, le droit de battre monnaie. Le 15e siècle fut l'âge d'or de Colmar. Il nous en reste encore bien des vestiges : la maison Pfister, l'Ancienne Douane, l'oeuvre de Schongauer ...

Face à cette renaissance, une Eglise affaiblie, divisée (2 papes : Urbain VI à Rome, Clément VII en Avignon) des ordres religieux souvent décadents, des couvents décimés par les épidémies.

L'essor prodigieux de l'Ordre dans la Province (10) devient la cause de son déclin dans la mesure où l'on voulut maintenir à tout prix tous les établissements. Ce prix, ce fut un recrutement peu sélectif, des sujets trop jeunes ou peu fervents. Peu à peu, la "vie privée" s'instaura. Chez les frères, la "dispense" qui avait été au service de l'étude en vue de la prédication fut déviée de son sens et accéléra la désagrégation de la vier religieuse. Trois monastères strasbourgeois demandèrent à ne plus être sous le gouvernement de leurs frères. Ici, encore, U.L. manifesta son attachement à l'Ordre et aux frères de Colmar. Voici un extrait de la lettre que la prieure adressa à Rome en 1470.

"Moi, Sr Elisabeth (...) je proteste publiquement en mon nom et au nom de mes soeurs au sujet de ce que nous avons appris (...) à savoir que certains monastères de notre Ordre .. ont dit beaucoup de mal des frères et de leur gouvernement. (...) Nous supplions humblement qu'on nous permette de demeurer sous cette direction, que nous ne pouvons souhaiter meilleure, comme nous y sommes obligées par notre profession et notre rattachement à l'Ordre." (11)

Ces frères étaient-ils plus observants que la plupart de ceux de Strasbourg ? Toujours est-il que c'est Colmar que Raymond de Capoue, Maître de l'Ordre, confesseur et "fils spirituel" de Catherine de Sienne, choisira pour amorcer son projet de Réforme dominicaine. Il y enverra le frère Conrad de Prusse choisi, écrit-il, "pour sa volonté droite d'imiter Notre Père St Dominique, afin de prendre la direction du Couvent de Colmar et des deux monastères qui y sont sis."

Conrad de Prusse racheta aux chanoines de Marbach le couvent de Schoenensteinbach tombé en ruines, le restaura et y plaça, avec quelques recrues, celles des moniales qui désiraient reprendre une stricte observance. De là, elles iraient, par groupes, réformer les autres monastères.

En 1419 U.L. est réformé à sa demande, puis fournit à son tour des réformatrices.

Tout se passa sans heurts à U.L., un peu moins bien à Ste Catherine de Colmar. Il y eut ailleurs des résistances et même parfois des incidents tragi-comiques dûs, sans doute, pour beaucoup, à plus de zèle que de diplomatie ou même de tact chez les réformateurs !

U.L. connut un nouvel essor mais il fut d'assez courte durée.

DE LA GUERRE DES PAYSANS À LA RÉVOLUTION

La guerre des Paysans suscita une très grande frayeur dans les couvents. U.L. demanda la protection de la Ville, le "Schutz und Schirm". Le mouvement n'atteignit pas Colmar et les soeurs durent regretter amèrement leur précipitation : elles avaient aliéné leur autonomie !

La "Klosterordnung" de 1538 renforça ces mesures. Puis d'autres, aux conséquences plus graves, furent prises. Les biens étaient confiés à un administrateur civil ; il fallut ensuite l'assentiment des autorités de la Ville pour accueillir des novices. U.L. eut le cas d'une soeur bâloise que la Ville voulut expulser.

Le contentieux s'alourdit - pas de violence mais des mesures vexatoires, une guerre d'usure - surtout quand, après la Grande Réforme, l'administrateur fut protestant. On pouvait, il est vrai, difficilement attendre, à partir de 1632, une particulière bienveillance de la part de protestants qui, en 1627, avaient eu 6 mois pour abjurer leur foi ou s'exiler ...

En 1632, en effet, les Suédois sont à Colmar. Leur réputation de cruauté était telle que la Ville hissa le drapeau blanc sans résistance quand Horbourg tomba entre les mains du Général Gustave Horn.

Les Colmariens furent durement rançonnés et, bien sûr, les communautés religieuses ne furent pas épargnées.

Extrait d'un livre de Comptes d'U.L. de cette époque.

" offert au général Horn et son secrétaire en échange de sa protection, notre meilleur cheval ... 90 écus.

" offert à don Prédicand, contre la promesse (non tenue) de ne plus nous donner des gens de guerre à loger et nourrir, une timbale dorée ... 25 écus.(...)

" n'ayant plus de chevaux, il fallut faire appel à des étrangers pour rentrer le bois de la forêt ... 200 livres. "

Et, de nouveau, ce furent misère, épidémies, famine ... La chronique des franciscains de Thann cite des cas atroces.

La Paix Française - annexion de Colmar par Louis XIV en 1673 - favorisa de nouveau les communautés catholiques.

En 1690, le Maître de l'Ordre, Antonin Cloche, fonda une Congrégation d'Alsace directement sous sa juridiction et gouvernée par un Vicaire d'une Province française. Elle regroupait Colmar, Guebwiller, Haguenau, Sélestat. (12)

En 1723, U.L. comptait 43 religieuses et 23 domestiques, ce qui prouve l'importance du "domaine" - de l'Ackerhof. (voir la reconstitution de Winkler)

Ont-elles pressenti que leur fin était proche ? On pourrait en douter quand on relève que le Maître Serrurier Schmutz posa une grille devant le Maître-Autel à Noël 1772 et que l'on construisit un étage de cellules au-dessus du cloître.

Les Archives Départementales conservent des actes de vêtue et de profession religieuse qui datent de la fin du 18e siècle.....

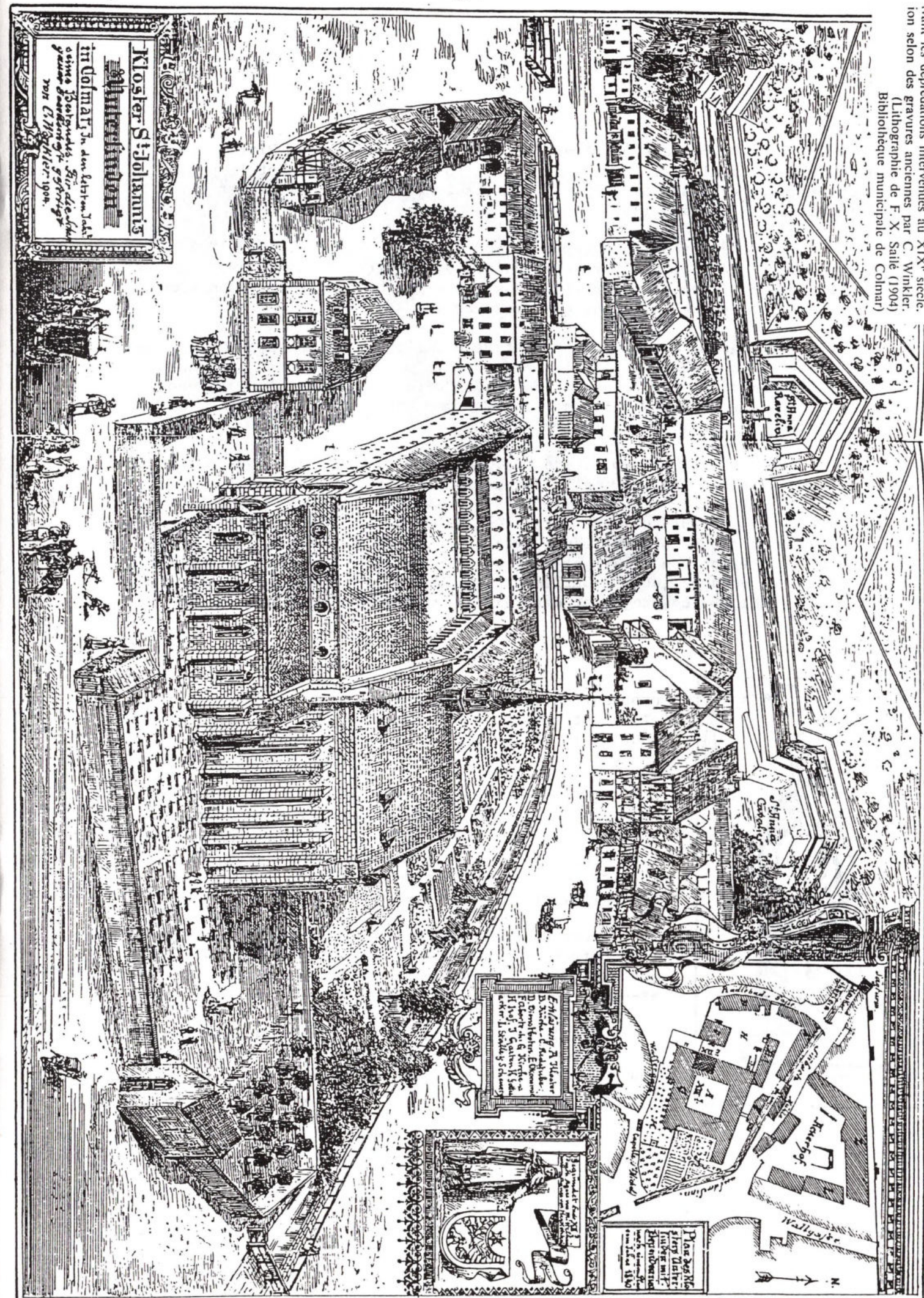
Sous la Révolution, le 28 janvier 1792, on réquisitionna la petite cloche du monastère, puis la grosse, en endommageant le clocher. Le 20 juin, les portes de l'église furent fermées. Le 29 août, les religieuses furent sommées de se regrouper à Schoenensteinbach ou de se retirer dans leur famille. Elles choisirent toutes cette solution et partirent nuitamment.

Curieusement, Schoenensteinbach se trouva par trois fois lié à l'histoire d'U.L. Au début, Hedwige de Steinbach (Vitae Sororum, ch. XIV) vint enseigner à la communauté naissante le chant et l'Ecriture Sainte.

C'est de là que parti la Réforme dominicaine du 15e siècle et c'est une dernière fois ce même Schoenensteinbach qui leur sera proposé en 1792. Il disparut avec la Révolution.

LA RENAISSANCE DU MONASTÈRE

Le P. Henri-Dominique Lacordaire restaure l'Ordre en France en 1839 (13). Il visita Unterlinden lors de prédications à Strasbourg (14).



Le couvent des Dominicains d'Unterlinden avant les déprédations intervenues au XIX^e siècle. (Lithographie de F. X. Sattler (1904) Bibliothèque municipale de Colmar)

De passage à Colmar, un bénédictin érudit, dom Pitra, qui deviendra cardinal, lui envoya une lettre fort lyrique évoquant le passé d'Unterlinden et les Vitae. Cette lettre fut éditée quand le projet de refondation se précisa (15).

La refondation fut l'oeuvre de Salomé Wernert (1847-1923). Originnaire de la Petite Pierre (Bas-Rhin), elle quitta l'Alsace avec sa famille en 1870, ce qui ne facilita pas les démarches pour la refondation sous régime allemand, dix-neuf ans plus tard.

Avant d'entrer au monastère d'Oullins, près de Lyon, elle fut institutrice dans une famille d'Annecy dont le précepteur était le futur Père BERTHIER, dominicain de Fribourg (Suisse). Ce fut l'origine d'une longue amitié, le Père BERTHIER veillant sur la communauté jusqu'à sa mort, en 1923, et y prêchant plusieurs retraites.

Soeur Maria-Dominica (Salomé Wernert) crut bien devoir renoncer à son projet quand, en 1880, elle fut désignée pour participer à la fondation de Newark, aux Etats-Unis, où elle resta douze ans. A son retour, elle fut élue et réélue prieure du monastère d'Oullins. Sa soeur, Eugénie Wernert et une amie de cette dernière, Jeanne Lefaiivre, toutes deux tertiaires dominicaines, adoptèrent son projet et vinrent s'installer à Colmar, multipliant démarches et voyages jusqu'à Berlin. Elles furent encouragées par les Colmariens favorables à ce projet et des familles des soeurs de l'ancien Unterlinden.



La chronique rapporte une anecdote puérile, prouvant qu'elles connaissaient bien leurs sources : elles enterrèrent une statuette de St Jean-Baptiste pour qu'il les protège comme au 13e siècle ! (16)

Un terrain fut acheté au Ladhof, puis le moulin Stenger, rue de la Grenouillère, loué à la ville. Le 23 septembre 1899, Mère Maria-Dominica accompagnée de cinq moniales, dont la jeune soeur Marie-Vincent Betscha, colmarienne, entrée à Oullins en vue de la fondation, arrivait à Colmar.

Mère Demetria, supérieure des Soeurs de Niederbronn, leur offrit une chaleureuse hospitalité jusqu'au 1er octobre, date à laquelle elles s'installèrent au moulin Stenger. Le Père Ingold leur offrit d'être leur aumônier.

Dès le lendemain de leur arrivée, M. André Waltz, bibliothécaire de la ville, leur faisait visiter le couvent des frères et Unterlinden. On fit une photo dans le cloître.



La communauté s'accroissant, le moulin Stenger devint trop exigü. Elles emménagèrent donc en 1905 au n° 13 de la rue St Josse. Les demoiselles Wernert et Lefaiivre se réservant un étage, la communauté qui s'agrandissait vécut de plus en plus à l'étroit (4 soeurs par cellule, séparées par un paravent) et la stricte clôture ne facilitait pas les choses !

Ayant vendu le terrain du Ladhof, elles purent acquérir la villa de Logelbach que la famille Hertzog désirait voir occupée par une communauté religieuse. Elles y trouvèrent plus d'espace vital et d'indépendance. Elles étaient à cette époque au nombre de 22. Le transfert eut lieu le 15 juillet 1926. Mère Maria-Dominica ne le connut pas : elle était décédée le 7 janvier 1923.

Les soeurs restèrent à Logelbach jusqu'au 11 novembre 1973, date où elles transférèrent le monastère à Orbey. Treize ans déjà !

NOTES

- A. Sceau du "conventum" du 13° siècle, avec St Jean Baptiste.
1. cf article précédent. Bulletin n° 4 p. 35.
 2. G.-Th. BEDOUELLE o.p. in "Dominicains" Cerf 1980 p. 49.
 3. Le Maître Général Hervé de Nédellec. ADHR H/Unterlinden 1/5 bis.
 4. G.-Th. BEDOUELLE ibid. p. 57.
 5. En 1961, la bibliothèque de Colmar organisa une exposition dans le cadre du Colloque de Strasbourg sur les mystiques rhénans. Le catalogue édité à cette occasion - Strasbourg 1961 - qui n'est pas exhaustif, regroupait plus de 25 ms.
 6. Bibl. de Colmar. ms 717(2). 15° siècle.
 7. Une pierre gravée en 3 langues (hébreu-grec-latin) dans la Collégiale St Martin de Colmar commémore celle de 1541 qui fit 3 500 morts.
 8. VENTURIN DE BERGAME. Transcription latine de ses écrits éditée par G. CLEMENTI "Un santo Patriota" Rome 1909. La bibl. universitaire d'Erlangen R.F.A. possède une copie manuscrite de lettres. - parchemin. 14° siècle. Celle adressée à U.L. porte le n° 10. Celle à la Prieure Catherine le n° 12.
 9. Louis COGNET. Introduction aux mystiques rhéno-flamands. Desclée 1968.
 10. cf article précédent. Bulletin n° 4 p. 28.
 11. Annette BARTHELME. La Réforme dominicaine au 15° siècle. Etudes sur l'histoire du droit et des institutions d'Alsace. VII. Strasbourg 1931. p. 180.
 12. J. LEVESQUE. Documents pour servir à l'histoire de l'Ordre de S. Dominique en France. N° 21 p. 49 et ss. Lyon 1986.
 13. article "Lacordaire" des fr. BONVIN et A. DUVAL dans le Dictionnaire de Spiritualité. T. IX.
 14. Le P.A.M.P. INGOLD raconte que Lacordaire alla voir la soeur Henriette Spies (qui avait 28 ans lors de l'expulsion). Miscellanea alsatica. 3° série. Colmar 1897. p. 125. Sur les dernières dominicaines à Colmar. cf même ouvrage p. 127.
 15. Lettre de dom PITRA au P LACORDAIRE 21 mars 1846. Imprimerie picarde. Amiens. sans date.
 16. cf article précédent. Bulletin n° 4. p. 29.

ERRATA

Dans le Bulletin n° 4 - 1985, il fallait lire :

- p. 31 : 1269 et non 1926 !
 p. 32,33 et note 2 : Vitae sor. ms 508 et non 506.



PIERRE DE BLARU

Humaniste - Chanoine de St Dié
Secrétaire de René II Duc de Lorraine

Soeur BEATRIX

PIERRE DE BLARU
NANCEIDOS

PIETRI DE BLARRORIVO PARHISIANI INSIGNE
NANCEIDOS OPVS DE
BELLO NANCEIANO. HAC PRIMVM EXARATVRA
ELIMATISSIME NVPERRIME IN LVCEM EMISSVM.

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS AUX ARCHIVES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ST DIÉ

Avant l'affirmation de dom Calmet, en 1728, dépourvue de tout point d'appui sérieux, personne ne mettait en doute que Pierre de Blaru fût né à Paris et non à Pairis. C'est d'ailleurs l'origine qui lui est reconnue "Pierre de Blaru, parisien", dans un manuscrit du 17e siècle possédé par la bibliothèque d'archéologie lorraine, oeuvre savante attribuée à un Père Jésuite de l'Université de Pont-à-Mousson.

D'autre part, dans un mémoire très remarqué de Monsieur Auguste Longnon, inséré en 1873 dans le 2ème volume de "Romania", recueil consacré à l'étude des langues romanes, et intitulé : "François Villon et ses légataires" nous y relevons le passage suivant : "... Les pauvres écoliers que François Villon avait rencontrés dans sa jeunesse : Martin Bellefage, de Blaru, Charruau, Vallée ...". Ce Blaru de Paris, écolier boursier, obtint sa maîtrise en février 1456. Enfin, l'auteur de la Nanceide, commence son testament ainsi : "Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, Amen. Je, Pierre de Blaru, natif de Paris, chanoine de l'Eglise de Saint Diey et curey de l'Eglise parrochiale de Saint Clément on diocèse de Toul, fais et ordonne et devise cestuy mon présent testament." Au dos de la pièce on peut lire "Testament de feu Pierre de Blaru, alias de Parys, or jadis chanoine de Saint Diey et curey de Saint Clément." L'écriture est postérieure à celle de l'acte, mais certainement du 16ème siècle.

Les archives de la bibliothèque de St Dié nous fournissent encore les renseignements suivants :

- 1475 : entrée de Pierre de Blaru au service du Duc de Lorraine René II.
- 13 Mai 1477 : le Duc reconnaît Pierre de Blaru, par lettres datées de Lunéville, pour l'un de ses Conseillers et secrétaires.
- 1495-1498 : Pierre de Blaru jouit de sa prébende de chanoine de St Dié. Il est titulaire de la Cure de St Clément, où il n'a jamais résidé. Son coadjuteur est nommé dans son testament.

En visitant l'Eglise Notre-Dame de Galilée, près de la Cathédrale, on y découvre, à droite du portail d'entrée, face au choeur, gravée dans la pierre, l'épitaphe rédigée par Pierre de Blaru. Ses restes mortels sont-ils encore sous la dalle ? Des fouilles archéologiques permettront peut-être un jour, de les découvrir

Illustration de la NANCEIDE, oeuvre de Blaru de 1519 (extraite de la Revue Populaire Lorraine n° 14, février 1977)

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LA REVUE CATHOLIQUE D'ALSACE (1898)

..... La légende qui faisait naître à Pairis, Pierre de Blaru, ce chanoine de St Dié, auteur des vers latins de la Nancéide, imprimée en 1518 à St Nicolas de Port, près de Nancy, par le prêtre Jacobi, vient d'être complètement détruite par suite d'incessantes recherches d'un érudit lorrain, Monsieur Jules Rouyer. Ce chercheur infatigable bien connu pour ses études numismatiques, a prouvé dans deux notices insérées dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* 1876-1880, que Pierre de Blaru était né dans la capitale de la France (ME FRANCUM), et non près de l'Abbaye de Pairis. Il faut donc rayer, ajoute t-il, ce poète des hommes célèbres de l'Alsace.

Le Professeur Charles SCHMIDT (1879) a franchement adopté la position de Jules Rouyer.

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE ALSACIENNE : LE PROFESSEUR FRANCIS

RAPP CONFIRME

En parlant de Pierre de Blaru, il écrit : "Celui-ci, en effet, se dit *Parisiensis*, dans le titre de la Nancéide.

Si cet adjectif évoque non pas Paris mais Pairis, l'Abbaye cistercienne sise dans le Val d'Orbey, Blaru pourrait être la déformation de Blancrupt, un hameau proche de Pairis. Cette interprétation n'a pas été retenue par M. P. Marot dans l'Histoire de la Lorraine, publiée sous la direction d'A. Gain en 1939.

Des recherches effectuées dès avant 1900 par C. Couderc ont conduit cet érudit à placer le lieu de naissance du poète à Blaru, dans les Yvelines, tout près de Bonnières sur Seine. Il y aurait vu le jour en 1437, obtint la maîtrise ès Arts en 1456 à l'Université de Paris, puis se rendit en Anjou, où il rencontra René II, Duc de Lorraine, appartenant à la Maison d'Anjou. Le Duc le prit à son service et facilita sa carrière ecclésiastique. La lettre d'indulgence sur laquelle il appuie sa thèse, ne concerne pas un hospice rattaché à l'Abbaye de Pairis, trop appauvrie à cette date, début du 16ème, pour entretenir un établissement charitable, mais l'Hôtel-Dieu de Paris.

Le Professeur Rapp conclut qu'il apparaît bien peu probable que l'Alsace puisse considérer Pierre de Blaru comme l'un de ses fils

ÉCHANGES AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES DE LA COMMUNE DE BLARU

Le hasard m'a permis de rencontrer des vacanciers qui revenaient de Bonnières sur Seine et qui m'apprenaient l'existence passée de la Seigneurie de Blaru. Des lettres furent aussitôt échangées avec Monsieur le Maire de la Commune de Blaru. Des photocopies de documents me sont parvenues.

Ces documents signalent, en effet, l'existence de plusieurs prénommés Pierre dans la lignée des Seigneurs de Blaru. Monsieur Albert Anne, archiviste des "de Blaru", se proposait de parler du Pierre de Blaru qui nous intéresse, dans le deuxième tome de ses recherches. Son décès subit ne lui a pas permis de réaliser son projet.

CONCLUSION

Pierre de Blaru, né au Blancrupt, étudiant à l'Abbaye de Pairis, est à classer parmi les légendes du Pays welsche. Nous regrettons que ce brillant latiniste n'ait jamais foulé les manges du Blancrupt

SOURCES : Archives de la bibliothèque de St Dié
Revue d'Alsace, 1898, page 44. (Texte recueilli par M. Jecker - 1985)
Dictionnaire de biographie alsacienne n° 4 1984 : Pierre de Blaru, notice de F. Rapp, page 245.
Archives de la Commune de Blaru, 78270 Bonnières sur Seine - 1984.

Document : Lettre du Maire de Blaru

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES (78)
ARRONDISSEMENT
DE
MANTES-LA-JOLIE
CANTON
DE
BONNIÈRES-SUR-SEINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE BLARU
78 270 BONNIÈRES-SUR-SEINE Téléphone : 476.21.06

Le 3 juin 1984

Société Cantonale d'Histoire
23 Route Nationale
HACHIMETTE
68650 LAPOUTROIE

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre lettre dans laquelle vous vous demandez si le nom de Pierre de Blaru qui a marqué votre histoire locale au XVème siècle n'est pas originaire de notre commune.

Je ne puis mieux faire que de vous adresser ci-joint les photocopies de :

- pages 5 à 7 du chapitre Ier d'un ouvrage intitulé "Les seigneurs et le Marquisat de Blaru" paru en 1980 et qui a pour auteur M. BERTRANDY-LACABANE, archiviste du département de Seine et Oise.

- Essai d'une généalogie des Seigneurs de Blaru extrait du chapitre VI des "Pages Nouvelles sur le canton de Bonnières sur Seine" d'Albert ANNE, paru en 1974.

Ces documents confirment l'existence d'une famille "de Blaru" et de plusieurs Pierre de Blaru. Et, fait qui vous intéresse plus particulièrement, Albert ANNE dans son ouvrage se demande s'il ne faudrait pas chercher parmi les "Blaru" le chanoine de Nancy, Pierre de Blaru (1437-1510) auteur de la Nancéide, poème édité en 1918. Ne s'agit-il pas là du personnage sur qui vous désirez des renseignements ?

Albert ANNE se proposait d'en parler dans le Tome II de son ouvrage. Son décès l'en a malheureusement empêché.

J'espère que ces renseignements vous intéresseront. Je poursuis mes investigations et je ne manquerai pas de vous faire part de leurs résultats.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes respectueux hommages.

ORBÉY ET LE DROIT DE MARCHÉ

SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Armand SIMON

" Obtenir le droit de marché était un privilège convoité, au Moyen Age et aux Temps Modernes. Il attirait le commerce et la notoriété pour la localité. Mais aussi les craintes ou les jalousies des voisins ... "

Dans le bulletin n° 4 - 1985, M. LICHTLE décrivait le développement des foires et marchés dans le canton de Lapoutroie au XIXe siècle. Mais dès l'époque de Louis XIV, la communauté d'Orbey avait entrepris des démarches pour obtenir le droit convoité : avec peu de succès ... "

LE PREMIER MARCHÉ D'ORBÉY (1688 - 1689)

Fin 1688, Nicolas OLRÉY, commis au bureau de péage du roi à Orbey, adresse une demande au comte de Ribeaupierre pour le rétablissement du marché.

D'après lui, un marché se tenait d'ancienneté sur la place du village, deux fois par semaine, le mardi et le samedi. Ce marché a été délaissé "depuis six ou sept ans" à cause des guerres (lesquelles ?).

Le Grand Bailly de Ribeaupierre VOEGTLIN demande une enquête. Le Prévôt SIMON et les officiers d'Orbey Nicolas LESGUS et Adam GOEURNEY lui confirment "qu'il y a environ dix ou douze ans que ceux d'Orbey obtinrent la permission d'établir un marché" qui dura trois ou quatre ans avant de se perdre peu à peu. Il n'y eut jamais de marché établi par la justice, mais néanmoins beaucoup de gens allaient et venaient audit lieu pour y commercer. Rétablir le marché serait donc profitable au public.

Le 18 janvier 1689, la Chancellerie de Ribeaupierre se range à ces arguments : elle rétablit par ordonnance le marché d'Orbey chaque mardi et fait savoir aux voisins qu'ils pourront le fréquenter, vendre et acheter des grains et autres denrées.

Ce marché eut-il une existence réelle et durant combien de temps ? Nous n'avons trouvé aucun document pour résoudre ces questions.

L'ÉCHEC D'UN RÉTABLISSEMENT (1741 - 1743)

Le 17 avril 1741, une nouvelle demande de rétablissement du marché est adressée à Ribeaupillé par C. De CHRISTE, officier d'Orbey, Joseph GUILLEMIN, maître-bourgeois, Joseph BLAISE, ancien maître-bourgeois, J. BLAISE, Michel BATO, Urbain PATRY députés de la communauté.

D'après eux, ce marché se tenait "de toute ancienneté le mardi de chaque semaine ... jusque vers 1680 où les guerres et les parties ennemies qui rodoient sur les routes et les passages d'Alsace et Lorraine et qui pilloient indistinctement auroient fait discontinuer ledit marché par le peu de sûreté qu'il y avait pour les Lorrains qui y venoient avant les guerres en grand nombre." Pour justifier leurs dires, ils joignent des certificats d'habitants du Valtin et du Grand Valtin qui attestent la fréquentation du marché par les Lorrains. Témoignent ainsi Nicolas BERTRAND, Nicolas PETITDEMANGE, Nicolas ANDRE (95 ans) et Nicolas REYNIOU (91 ans). La Chancellerie de Ribeaupierre entame une enquête, mais le dossier semble enterré en 1743.

Cette affaire nous semble curieuse à plus d'un titre. Ni la Chancellerie, ni les habitants d'Orbey ne se réfèrent à l'ordonnance de 1689 créant le marché. Ignoraient-ils cette pièce ? Hypothèse peu vraisemblable, car les archives seigneuriales sont tenues avec rigueur au XVIIIe siècle. Les habitants parlent du marché du mardi, comme dans le décret de 1689, mais pas du marché bi-hebdomadaire évoqué par OLRÉY en 1688. Ils expliquent également l'interruption par des guerres ayant eu lieu vers 1680-1682. De quel conflit s'agit-il ? Est-ce la guerre de Hollande (1672-1678) qui frappa l'Alsace et surtout la région de Colmar pendant la fameuse campagne de Turenne en janvier 1675 et les fréquents mouvements de troupes ? S'il en était ainsi, les explications de Nicolas OLRÉY en 1688 seraient étonnantes d'imprécision, très peu d'années après les événements.

L'OPPOSITION DES AUTRES COMMUNAUTÉS (1773 - 1774)

Pour la troisième fois en un siècle, une requête de rétablissement du marché est déposée à la Chancellerie de Ribeaupillé, le 15 octobre 1773. Le prévôt SIMON, les jurés, bourgeois et habitants d'Orbey rappellent que le marché se tenait anciennement et avait été négligé à la suite des anciennes guerres. Les habitants ne peuvent le faire revivre "car par la négligence de leurs prédécesseurs, ils ont été dépourvus de leurs titres". Le rétablissement serait de l'intérêt de la seigneurie, qui en tirerait des droits, et de la communauté qui en profiterait par le commerce. Enfin, la ville de Kaysersberg "les chagrine par les droits extraordinaires qu'ils leur font payer et que la distance d'une partie de leurs bourgeois qui sont les plus proches est de deux lieues et les autres de trois lieues et plus."

Comme d'habitude, Ribeaupillé charge le receveur seigneurial MARCO de mener des investigations dans les archives de son greffe.

Les autres communautés du Val d'Orbey réagissent alors vivement.

Dans leur supplique, les préposés et habitants de La Poutroye, Fréland, Bonhomme et La Baroche se montrent surpris par la démarche d'Orbey de faire revivre un marché "qui n'a jamais existé". C'est à La Poutroye au contraire que se tenait le marché. Et "cecy paroît d'autant plus vraisemblable qu'Orbey est un endroit écarté où il n'y a aucun débouché tandis que La Poutroye est au milieu du Val et situé sur la route de communication de cette Province à la Lorraine à laquelle elle est voisine, les autres communautés y peuvent vendre plus facilement leurs denrées, la plus éloignée qui est La Baroche n'en est distante qu'à une lieue et demie. D'ailleurs les commerçants lorrains et ceux de cette Province qui vont en Lorraine passent le mercredi qui est la veille du marché de Colmar. C'est ce mercredi de chaque semaine qui serait le plus propre pour la tenue du marché qui serait d'un très grand avantage pour tout le Val et pour les étrangers, puisque les habitants sont obligés de porter leurs denrées au marché de Kaysersberg éloigné de cette communauté de plus de deux lieues où ils sont obligés de dépenser une partie de l'argent qu'ils retirent dans les cabarets, d'ailleurs les fermiers (receveurs des taxes) de Kaysersberg ne cessent de les chagriner par de nouveaux droits qu'ils prétendent établir et pour les anciens qu'ils augmentent à leur volonté. C'est ce qui a donné lieu à quantité de procès..."

Les suppliants joignent des certificats de Joseph PETITDEMANGE (80 ans), Athanase DUBY (76 ans), Jean VOINSON (85 ans), Joseph GORIUS (74 ans, ancien procureur fiscal) et Joseph THIEBAUT (de Fraize, marié à Lapoutroie depuis 40 ans) qui témoignent que ce marché se tenait et que les droits de pontage accordés par le roi servaient à faciliter ce marché par des routes bien entretenues.

Les délégués concluent en demandant la protection seigneuriale pour rétablir le marché de Lapoutroie "négligé par la guerre des Suédois qui ont emporté ou brûlé tous les titres que pouvaient avoir la communauté, ce qui est malheureusement trop connu."

Cette requête joue donc habilement sur l'atout géographique de Lapoutroie situé plus au centre du Val qu'Orbey et sur la route du Col du Bonhomme. Par contre la guerre de Trente Ans ou des Suédois a bon dos pour expliquer le manque d'archives et les témoignages sur le marché de Lapoutroie sont bien fragiles. Le péage ou pontage levé sur la route n'a jamais été justifié par la tenue du marché. La dernière requête pour le renouvellement du péage parle de nombreux passages sur la route, des "débordements d'eaux qui ont emporté les ponts et ruiné entièrement les grands chemins" mais pas d'un marché lapoutroyen. (1)

Le 11 janvier 1774, MARCO, greffier et notaire, livre le fruit de ses recherches à la Chancellerie. Il n'a trouvé dans son étude aucun titre sur les droits et privilèges des communautés du Val d'Orbey, "bien moins encore sur le prétendu marché d'Orbey". Il ne peut remonter à l'époque citée, car les plus anciennes minutes datent de 1670. Il ne s'est pas adressé au syndic de Kaysersberg PEYERIMHOFF pour se renseigner sur les privilèges de cette ville, "car Orbey a crié partout qu'il y aurait un marché chez eux". Il juge que le marché se tenait probablement à La Poutroye "comme le certifient les habitants les plus âgés."

Il est favorable en définitive au marché de La Poutroye, qui serait plus profitable au seigneur que celui d'Orbey, car plus considérable.

Ces considérations du notaire nous laissent perplexes! Le tabellion réfute le marché d'Orbey faute d'archives et de titres, mais il soutient celui de Lapoutroie en s'appuyant sur des témoignages imprécis. Attitude curieuse pour un homme de loi! Il semble bien qu'en cette circonstance l'habitant de Lapoutroie (Marco y résidait) ait pris le pas sur le notaire!

La Chancellerie de Ribeauvillé réagit prudemment. Elle annote d'abord la lettre de Marco par cette résolution: "Dans ces circonstances il n'y aura rien à faire" puis se ravise et décide finalement: "le prévôt Simon d'Orbey se transportera à Ribeauvillé pour que la Chambre puisse convenir avec lui des arrangements." Manière élégante d'enterrer le dossier!

Il faudra attendre le XIXe siècle pour que s'organisent foires et marchés dans le Canton de Lapoutroie, comme nous l'a présenté M. LICHTLE.

EN CONCLUSION ...

Notre périple historique nous dévoile bien le tour d'esprit juridique qui caractérise cette époque de l'ancien régime. La tradition joue un rôle essentiel; toutes les demandes des communautés s'appuient sur des preuves anciennes, même fragiles. Titres écrits voisinent avec la coutume et les traditions orales. L'intérêt économique du marché est toujours évoqué comme argument supplémentaire mais jamais primordial.

Nous percevons l'importance économique de Kaysersberg comme débouché du Val d'Orbey. Ces deux régions étaient complémentaires: les marchandises du Val jouissaient de nombreux privilèges sur le marché de Kaysersberg. Malgré tout, au XVIIe siècle, les communautés montagnardes semblent supporter difficilement leur dépendance face au marché de la cité viticole.

Enfin la coalition de 1773 contre Orbey marque une péripétie de l'antique rivalité entre Lapoutroie et Orbey. Ces deux localités, jouissant chacune d'avantages géographiques, économiques ou démographiques, s'efforcent tout à tour d'imposer leur prépondérance sur le Val d'Orbey, en jouant dans notre cas sur la tenue d'un marché.

NOTES

(1) Archives du Haut-Rhin, E 1494. Voir aussi notre article "Péages et octrois dans le Val d'Orbey aux XVIIe et XVIIIe siècles." dans DIALOGUES TRANSVOSGIENS n° 3 - 1985, pages 102-113.

SOURCES

Archives départementales du Haut-Rhin, E 1491 (Marché d'Orbey).



LE SVASTIKA DE HACHIMETTE

Soeur BEATRIX

Le linteau de la porte principale du N° 21, Route Nationale, est orné d'un svastika. La date de construction de la maison n'est pas indiquée. Des recherches cadastrales permettent d'affirmer que son existence est antérieure à 1832. Si l'on en croit les spécialistes, ce svastika est unique dans le canton de Lapoutroie. Le propriétaire constructeur avait certainement voulu mettre son foyer sous la protection de ce signe.

RAPPELONS-EN L'HISTOIRE ET LA SIGNIFICATION

Le svastika est l'un des symboles les plus répandus et les plus anciens qui soient. On le trouve, en effet, de l'extrême Asie à l'Amérique centrale, en passant par la Mongolie, l'Inde et l'Europe du Nord. Il fut familier aux Celtes, aux Etrusques, à la Grèce antique. L'ornement, appelé "*grecque*" en dérive. Certains ont voulu le faire remonter aux Atlantes, ce qui est une façon d'en indiquer la haute antiquité.

Le svastika symbolise l'axe vertical d'un manège à quatre bras dont le mouvement de rotation est exprimé par le retour de chacun des bras, comme autant de rubans flottant au vent, ou de pieds imprimant l'impulsion motrice. Mouvement que l'on retrouve dans le triskèle ou trisquèle celte, adopté par les Bretons.

Quoi qu'il en soit, le svastika indique manifestement un mouvement de rotation autour du centre, autour d'un moyeu immobile qui est le pôle du monde manifesté. C'est le symbole de la génération des cycles universels, des courants d'énergie : non du monde, mais de l'action du Principe à l'égard de la manifestation. C'est dans ce sens qu'il a pu être longtemps considéré comme un emblème du Christ, du Bouddha aussi, car il figure dans "*La Roue de la Loi*", tournant autour de son centre immuable. Dans le symbolisme maçonnique, le svastika figure l'étoile polaire et les quatre gamma qui le constituent, les quatre positions cardinales de la grande Ourse autour de l'Etoile polaire.

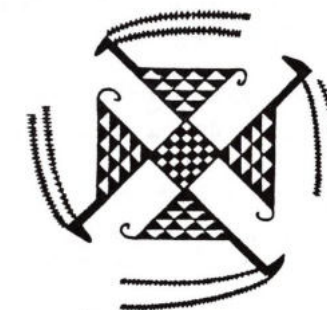
En Chine, le svastika est le signe du nombre dix mille, qui est la totalité des êtres.

La rotation du svastika exprime le double courant de l'énergie cosmique, la rotation du monde vue respectivement de l'un et de l'autre des deux pôles. (Guénon)

Les formes secondaires du svastika à branches courbes, tel celui de Hachimette et ceux du Pays basque, expriment les réalités intelligibles, supra-sensibles, qui sont les types ou les modèles éternels des choses d'ici-bas ; celles-ci n'étant qu'une participation plus ou moins adéquate de ces perfections immuables.

En résumé, le symbolisme du svastika est d'ordre religieux ou philosophique.

SOURCES : Ouvrages publiés sous la direction de Jean Chevalier (Docteur en théologie, Professeur de philosophie, ancien directeur à l'UNESCO)



SVASTIKA. — Céramique de Samarra. Terre cuite. Art mésopotamien. Ve millénaire.

Testez votre savoir

Soeur BEATRIX

- 1 - Quel est le point culminant du Canton de Lapoutroie ?
- 2 - A quelle date Orbey fut-elle reconnue "communitas", ville ayant le droit de s'administrer elle-même ?
- 3 - Que désigne le "Vorvoné" ?
- 4 - Quels sont les premiers propriétaires connus du Val d'Orbey ?
- 5 - Combien de calvaires ont-ils été recensés dans le Canton par la Société d'Histoire ?
- 6 - Le maître-verrier des vitraux de la cathédrale de Fribourg-en-Brisgau était né à Ribeaugoutte. Quel est son nom ?
- 7 - A quel ordre religieux appartenaient les moines de Pairis ?
- 8 - Comment se nomme la forteresse qui dominait le village du Bonhomme ?
- 9 - Où la Béhine se jette-t-elle dans la Weiss ?
- 10 - Quelle est la patronne de l'église de Fréland ?

Si vous répondez exactement à huit questions sur dix, vous êtes un bon connaisseur du Canton. Si vous trouvez toutes les réponses, vous méritez les félicitations du jury !



- 1 - Le Gazon du Fainig est le point culminant, avec 1303 m.
- 2 - Orbey est nommée "communitas" dès 1252.
- 3 - Le Vorvoné est le nom patois de Hohneck.
- 4 - Les comtes d'Eguisheim ont été les premiers propriétaires du Val d'Orbey.
- 5 - 100 calvaires ont été recensés par la Société d'Histoire.
- 6 - Jean GUTMANN est ce maître-verrier, né à Ribeaugoutte en 1485. Il est décédé en 1564.
- 7 - Les moines de Pairis étaient des cisterciens.
- 8 - Cette forteresse est le Guttenburg ou Judenburg ; ses faibles vestiges dominent toujours le Bonhomme.
- 9 - Le confluent de la Weiss et de la Béhine se trouve à Hachimette.
- 10 - Notre Dame de l'Assomption est la patronne de l'église de Fréland.

REPONSES

Notes de lecture...

LE PASSAGE DU ROI CHARLES X DANS LE CANTON EN 1828



Photo Hachette.
Litho. de Sudré d'après R. Lefevre; B. N. E.

Document fourni par Armand TOSCANI

Commentaire par Armand SIMON

UN VOYAGE TRIOMPHAL EN ALSACE

Bien peu de rois ou de présidents ont rendu visite à notre canton. Le passage de Charles X en 1828 n'en prend que plus de relief.

Le dernier des Bourbons annonça officiellement son voyage en Alsace le 15 août 1828. Aussitôt les préfets adressèrent circulaires et proclamations pour organiser l'accueil. Le Préfet du Bas-Rhin ESMANGART demanda ainsi à tous ses maires d'organiser dans tout le département, le 6 septembre, des feux de joies, de tirer des fusées pour saluer le roi au moment où celui-ci sortirait de table à Saverne, et de faire des sonneries de cloches, des danses et distributions de secours aux pauvres.

Quelques incertitudes pouvaient planer sur les sentiments des Alsaciens. Assez favorables au bonapartisme, ceux-ci ne témoignaient pas d'un enthousiasme débordant pour les Bourbons. Et pourtant, l'accueil réservé à Charles X fut délirant. Les Alsaciens, accoutumés au changement, révélèrent leur talent d'adaptation et leur sens inné de l'hospitalité. Le roi passa sous des dizaines d'arcs de triomphe, entendit des centaines de compliments, répondit à quatre vingt quatorze discours. Il témoigna de sa satisfaction en distribuant tabatières, médailles, portraits et quelques 16 000 francs aux oeuvres charitables.

LA RELATION DE FARGES - MERICOURT

Nous connaissons les moindres détails de cette visite royale grâce à la Relation qu'en fit Maître P.J. FARGES-MERICOURT, avocat à la Cour Royale de Colmar. En 184 pages, l'auteur dresse un panégyrique enthousiaste, ponctué par d'innombrables " Vive le Roi long-temps et les Bourbons toujours ! "

Charles X arriva au Col de Saverne le 6 septembre, vers 6 heures et demie du soir. Après une nuit à Saverne, il fut accueilli à Strasbourg du 7 au 10 septembre. Il séjourna ensuite à Colmar du 10 au 12. Le 11 septembre fut consacré à une visite à Mulhouse, qualifiée par Charles X de " capitale de l'industrie française ".

Les 13 planches d'illustrations gravées à cette occasion se révèlent de précieux documents historiques, nous montrant non pas seulement des arcs de triomphe et des manoeuvres militaires, mais aussi les travaux d'urbanisme du Nouveau Quartier de Mulhouse et la construction du Bassin du Canal du Rhône au Rhin.

DE COLMAR À KAYSERSBERG

Le 13 septembre au matin, le Roi quitta Colmar, pendant que le Ministre de l'Intérieur visitait les manufactures HAUSSMANN où s'activaient 3 000 ouvriers. Charles X fut accueilli par des arcs de triomphe et des discours au pont d'Ingersheim, à Kientzheim et à Kaysersberg. A la sortie de cette ville, le Roi put admirer la manufacture de M. BARTHELEMY, décorée de toiles peintes, mais la pluie très abondante ne permit pas un arrêt.

Charles X pénétra alors dans la haute vallée de la Weiss, sa dernière étape avant de quitter la province.

LE DOCUMENT

" La population d'Orbey, forte de plus de 5 000 âmes (1), s'était transportée en entier sur la route, en-deçà du hameau d'Hachimet, et s'étendait jusqu'à la Poutroie, distante de trois quarts de lieue (2). Des jeunes filles, uniformément et élégamment vêtues, occupaient plusieurs voitures ornées de guirlandes et de rubans, et agitaient en l'air des drapeaux fleurdelisés (3), les autorités et le clergé étaient à la tête des habitants, et malgré qu'un orage affreux éclatât au moment même, et que la pluie tombât abondamment, personne ne quitta son rang et les acclamations n'en furent pas moins vives. Le Roi en fut touché et l'exprima par les gestes les plus affectueux.

A la Poutroie Sa Majesté fut reçue sous un arc de triomphe en verdure. Douze jeunes demoiselles, nées en 1814, (3) eurent l'honneur de présenter un bouquet au Roi. L'une d'elle lui adressa le discours suivant :
Sire,

En apprenant que nous aurions la faveur signalée de contempler les traits de Votre Majesté, nos coeurs ont tréssailli de joie. Nous nous sommes dit dans les transports de notre allégresse : nous verrons donc notre bon Roi ! Nées avec la restauration, (3) Sire, nous avons sucé avec le lait l'amour pour les Bourbons. Nos parents, nos institutrices, et particulièrement nos zélés pasteurs, n'ont cessé, dans leurs instructions, de nous parler de soumission, de fidélité et d'amour pour les Bourbons ...

Qu'il soit permis, Sire, à des enfants qui sentent si bien ce qu'ils doivent à leur Roi, de supplier Votre Majesté d'accueillir avec bonté les voeux qu'elles forment pour votre bonheur, et de confondre leurs acclamations avec celles de tous les Alsaciens.

Ce touchant hommage fut agréé comme il méritait de l'être, c'est-à-dire avec une bienveillance toute paternelle.

Depuis l'arc de triomphe jusqu'à la poste aux chevaux, qui se trouve à l'autre bout du village, la voiture de Sa Majesté s'avança au pas, au milieu d'une foule nombreuse qui faisait retentir l'air de ses acclamations ; tous les habitants, qui formaient une double haie très-serrée, contemplèrent avec avidité les traits de Sa Majesté, et les saluts du Roi étaient si affectueux, si nombreux, que chacun disait en se retirant chez lui : "Le Roi m'a salué! (4)"

La commune du Bonhomme est la dernière de l'Alsace que Sa Majesté dût traverser pour sortir de cette province. La population de cette commune, forte de 1200 âmes, s'était considérablement accrue par la présence d'une partie des habitants de Sainte-Marie-aux-Mines et de plusieurs communes environnantes, qui avaient voulu réunir leurs hommages à celui des citoyens qui, par leur position topographique, avaient reçu l'honorable et douloureuse mission d'offrir au Roi les dernières salutations de l'Alsace.

La rue principale de la commune était plantée de jeunes sapins, garnis de guirlandes de fleurs, et toutes les maisons étaient pavoisées de drapeaux blancs. Un arc de triomphe champêtre avait été élevé à l'entrée du village. Ce n'était plus sans doute cette magnificence de l'art réunie à celle de la nature, que le Roi avait trouvée à Saverne, à Strasbourg, à Colmar et à Mulhouse ; mais c'était encore l'Alsace, et la teinte sombre des forêts qui couronnent la montagne du Bonhomme, l'aridité du sol, l'intempérie même de la journée, formaient un tel contraste avec ce que le Roi avait vu depuis six jours en Alsace, qu'il en résultait quelque chose de grave, de solennel, dans le dernier adieu que cette noble province adressait à son Roi.

Sa Majesté traversa la commune au pas, répondant par des gestes remplis d'affabilité aux acclamations des habitants. Arrivée devant l'église, Elle y trouva le clergé, qui entonna le *Domine salvum fac regem ...* (5) Bientôt après Elle arriva au haut de la montagne, et franchit la limite du département du Haut-Rhin.

Alors le Roi mit pied à terre, se retourna vers l'Alsace, qu'il salua d'un dernier regard, et, l'esprit occupé de souvenirs qui ne s'effaceront jamais de son noble coeur, il descendit la montagne à pied, lentement et soutenu par son auguste Fils (6), qui partageait visiblement son émotion et certainement aussi ses regrets.

Les dernières acclamations alsaciennes, que Sa Majesté put entendre pendant long-temps en descendant la montagne du Bonhomme, lui rappellèrent sans doute l'enthousiasme de la côte de Saverne, qu'il avait retrouvé sur tous les points de l'Alsace, et sans doute aussi Elle se sera dit encore à Elle-même en cette circonstance, comme Elle l'avait fait à Strasbourg : Le bon peuple ! l'excellent peuple ! combien je l'aime !

Et nous aussi, nous tous Alsaciens, nous disions alors, et nous répéterons sans cesse : Le bon Roi ! l'excellent Roi ! combien nous l'aimons !

Douce et touchante réciprocité ! elle assure à jamais le bonheur et la gloire de la France. "

NOTES

- 1 - Les communes du canton atteignirent leur population maximum durant cette période 1820-1850. Le canton avait 12 059 habitants au recensement de 1826 ; conjonction d'un monde agricole à la limite de la surpopulation et d'une industrialisation rapide.
- 2 - Une lieue = 4 km.
- 3 - De 1814 à 1830 - mis à part l'intermède des Cents Jours - la France avait repris le drapeau blanc à fleur de lys, symbole de la Restauration de la famille des Bourbons et du rejet de la période révolutionnaire et napoléonienne.
- 4 - On comprend aisément la curiosité des gens du canton qui voyaient pour la première - et la dernière fois - un Roi de France.
- 5 - " *Seigneur, accorde le salut au Roi* " : cette prière pour le pouvoir politique est toujours entonnée à la cathédrale de Strasbourg lors des grandes solennités, en vertu du régime concordataire ; mais, bien évidemment sous la forme de " *Domine salvum fac rem publicam* ".
- 6 - Le fils aîné de Charles X, le Dauphin Duc d'Angoulême, accompagna le roi durant tout ce voyage alsacien.

UN HYMNE LÉGITIMISTE...

La lecture de ce texte, comme de l'ensemble de la Relation du voyage, nous laisse abasourdis devant un tel assaut de compliments, de bonnes paroles et de flatteries.

Au delà du reportage de cette visite, FARGES-MERICOURT présente surtout un véritable message politique. Il veut assurer chez ses lecteurs l'attachement à la dynastie des Bourbons. Il développe aussi la théorie du pouvoir royal d'essence divine et naturelle. Le Roi Charles X, qui d'ailleurs s'était fait sacrer à Reims, est un " Père " pour son peuple. Il agrée le touchant hommage des douze demoiselles de Lapoutroie " avec une bienveillance toute paternelle ". Il fait preuve en toutes occasions d'affabilité et d'affection. " *Son noble coeur emplî de souvenirs* ", il quitte l'Alsace avec émotion et regrets, tout comme son " *auguste Fils* ". Le peuple et le Roi sont liés par des sentiments d'amour réciproques : " *Le bon peuple ! l'excellent peuple ! combien je l'aime ! Le bon Roi ! l'excellent Roi ! combien nous l'aimons !* Nous sommes dans la droite ligne des idées monarchistes d'Ancien Régime.

Ce livre de FARGES-MERICOURT était de plus un document quasi-officiel. La longue liste des souscripteurs en fin de volume en témoigne. Nous y relevons les souscripteurs pour le canton :

- Le Bonhomme : la Commune
- Fréland : Thomas, maire
- La Baroche : la Commune
- Orbey : la Commune
- La Poutroie : la Commune ; Maire Al, fils ; Herqué, vicaire (deux exemplaires)

.... AVANT LA CHUTE DES BOURBONS

Charles X devait goûter peu de temps les délices des acclamations de son peuple. Moins d'un an après ce voyage, il plaça à la tête du gouvernement Jules de Polignac, qui accentua les tendances réactionnaires du vieux Roi, nostalgique de l'avant 1789. L'opposition orléaniste et républicaine s'accrut et se confirma lors des élections du 3 juillet 1830. Charles X répliqua par une série d'ordonnances suspendant la liberté de la presse, renvoyant la Chambre des députés nouvellement élue et modifiant la loi électorale. Il en résulta les émeutes des 27, 28 et 29 juillet 1830 à Paris et le remplacement de Charles X par Louis-Philippe d'Orléans.

Pour certains observateurs, le raidissement brutal du Roi aurait suivi sa visite triomphale en Alsace : le souverain aurait entretenu l'illusion d'une France à sa dévotion, à la suite des assauts de flatteries et de servilité des foules alsaciennes et de leurs dirigeants. Il aurait cédé alors à sa propension autocratique et négligé la prudence politique.

Il est difficile de vérifier ces hypothèses, mais il serait bien intéressant de connaître les sentiments des habitants du canton lorsqu'ils apprirent la chute de celui qu'ils avaient chaleureusement accueilli deux ans auparavant.

BIBLIOGRAPHIE

- FARGES-MERICOURT P.J., Relation du voyage de Sa Majesté Charles X en Alsace ; 184 pages, 13 planches. Strasbourg-Paris, 1829.
- RIEGERT Henry et MUNSCHI Jeannette, Journal Historique de l'Alsace, fascicule 56, pages 461 à 472.

LES JNACHES DO BÈTCHE DO LOUP

Henry PETITDEMANGE

Lè Marie do Meurcho d'mouraye dans enne p'tite maujow au bètche do loup. In djo elle moerreu et lè maujow ire voeyde. Lo mâte dlè maujow sir lo Paul do B. Lè Ronde do Wach li d'mandoeu : " T'oyes, toenn lou mi lè maujow dlè Marie au bètche do loup ? J'te peyraye lo canon comme lè Marie, sa na mi si lan clo Kaloui.
-- Nian, r'pondoeu lo Paul do B., dje vu lè rèpoetslè, è étendan lo Gwo do Rodge saye lo fon, é lo bote au soleye cat é la sa ".

Dou, trâ smeynes pu tâ, vannsi lè Ronde do Wache quoe r'vé tchi lo Paul do B.
-- Dje n'lè vu pu tè maujow au bètche do loup, è la hantaye, éli dé jnaches o bé dé câmans. Dje n'lé zè mi vu, mè dje lé zé oyī, é ni meyme que pitchon. Te devro nallè trovè lo préyt po qué fèyoesse dé z'incantation po les faire fouyi.

Lo Paul do B. se botoe è rire è doejoe : " On vou q'té estu tchi Malbrouk. Te r'warré cat teunn'sré pu morsif ! "

Lo dimondje d'èpré, lè femme do Paul lo bouèloe : " Vitè mèque veer au bètche do loup. Cat djèvé tchi Driesbach kouerri do päye, é li toucou enne tacate po moe d'mandési on zé dja estu tchi lo préyt po faire fouyi lé jnaches do bètche do loup. Lè Marie Vautra éco lè Justine Venture lé zon aussi oyī. On lé z'oye tro bé lo sâ, dan q'lè noeytie v'noesse. Fo nallè vère sou qué ly. Lo Félix né què d'nallè dévode ti ".

Lo Paul poerne so révolver, hoetchoe lo Félix, è to lé dousse n'alloenne au bètche do loup, in bon braquio dan lè mäye.

L'oeche dlè qoejyne deviè, é z'entroenne dan lè maujow. Pacheyne è lè qoejyne, pacheyne au bètoeye, pacheyne au pal, pacheyne dan lé tchambes. E n'alloenne au chtauye. Dans enne cwarre é liavou in gwo moeya doe fnoeyoe paupy. Lo Paul dan lé paupy, d'in con wann si dousse, trâche, cwett, sync, dèyje lâ que fouyo è trèviè lo chtoye, derri lé vi, wann si co enne ribambelle de djennes que pitchon, è tchoppè lé z'araye.

Lé vla lé jnache !! haupoe lo Paul. Lé paupy fure boerlè, é l'on n'oyoe pu praquè de jnaches au bètche do loup.

LES SORCIERES DE BACHE LE LOUP

La Marie du Meurcho demeurait dans une petite maison à Bache le Loup. Un jour elle mourut et la maison fut vide. Le propriétaire, c'était le Paul du B. La Ronde du Wach (vert) lui demanda : " Ecoute Paul, tu ne loues pas la maison de la Marie à Bache le Loup. Je te paierais le canon comme la Marie, ce n'est pas aussi éloigné que le Kalblin.
- Non, répondit le Paul du B., je veux la réparer. En attendant le Gros du Rouge fauche le foin et le porte au grenier quand il est sec. "

Deux, trois semaines plus tard, voici la Ronde du Vert qui revient chez le Paul du B.
" Je ne la veux plus ta maison au Bache du Loup, elle est hantée, elle est fréquentée par des sorcières et des fantômes. Je ne les ai pas vus, mais je les'ai entendus, il y en a même qui poussent des cris aigus. Tu devrais aller trouver le curé pour qu'il les chasse en faisant des incantations ".

Le Paul du B. se mit à rire et répondit : " On voit que tu as été chez Malbrouk. Tu reviendras quand ton ivresse sera dissipée ".

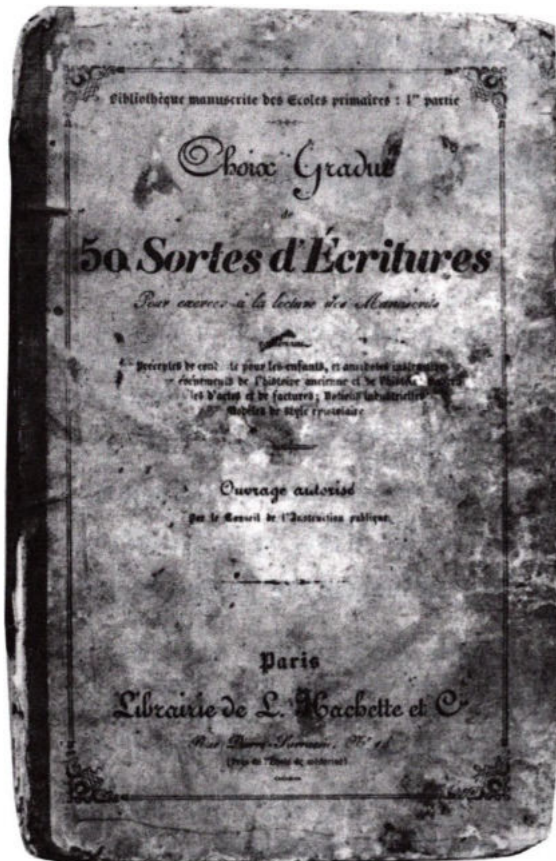
Le dimanche d'après, la femme du Paul l'apostropha : " Va seulement voir ce qui se passe à Bache le Loup.!! Quand je vais chez Driesbach, chercher du pain, il y a toujours une commère pour me demander si nous avons déjà été trouver le curé pour qu'il mette en fuite les sorcières de Bache le Loup. La Marie Vautra et la Justine Venture les ont aussi entendues. Il faut aller voir ce qui se passe. Fais toi accompagner par le Félix ".

Le Paul prit son révolver, appela le Félix, et tous les deux s'en allèrent à Bache le Loup, un bon gourdin dans la main. La porte de la cuisine ouverte, ils entrèrent dans la maison. Personne à la cuisine, personne au "poêle", personne à la grange, personne dans les chambres. Ils entrèrent dans l'étable. Dans un coin il y avait un gros tas de vieux papiers. Le Paul fouilla dans le tas avec son bâton ; d'un coup voici, deux, trois, quatre, cinq, dix rats qui s'enfuient à travers l'étable, derrière les vieux voici une ribambelle de jeunes qui crient à se boucher les oreilles.

" Les voilà les sorcières, cria le Paul ! "

On brûla les papiers, et l'on n'entendit plus parler des sorcières de Bache le Loup.

N.B. Le lieu-dit Bache le Loup se trouve au fond de la vallée de la Chaude-Côte à Fréland.
Les noms des personnages sont imaginaires et n'ont rien à voir avec qui que ce soit.



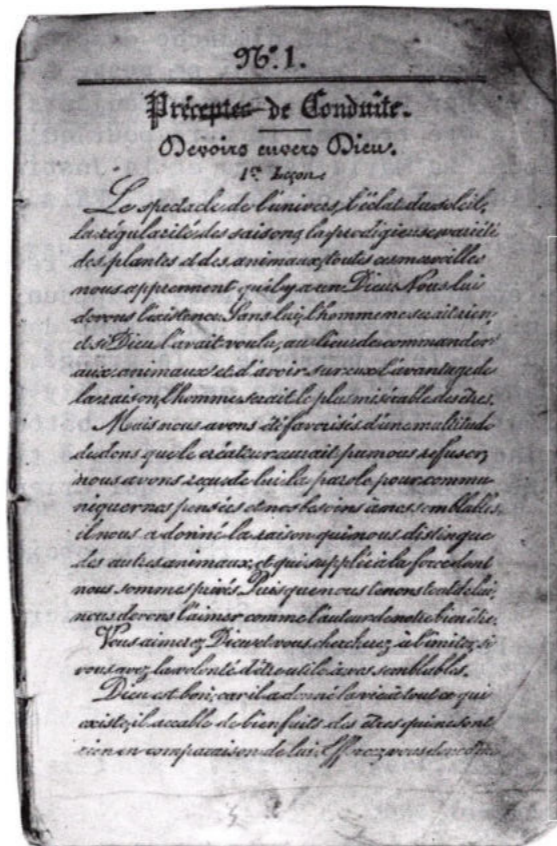
UN CURIEUX LIVRE DE CLASSE D'AUTREFOIS

Maria JULLIARD

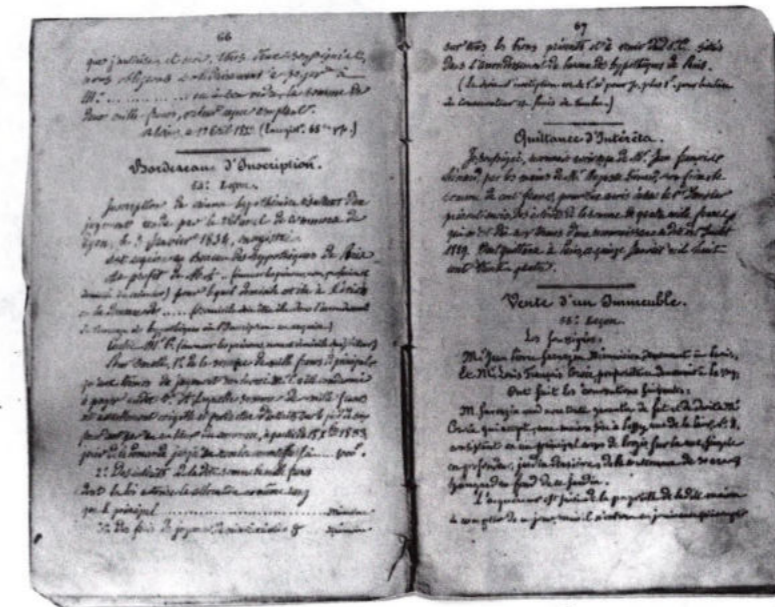
Daté de 1855, ce livre de français écrit en 50 sortes d'écriture porte la signature d'enfants des Mèrelles et d'Orbey. Il comporte 123 pages, divisées en 102 leçons, consacrées à des sujets très divers.

Dieu a les honneurs de la première page : devoirs envers Lui suivi des devoirs envers le prochain et envers soi-même. On trouve sous formes d'anecdotes et de brèves nouvelles des exemples de dévouement et de courage, des exhortations "de la véritable charité", des conseils, des critiques.

"L'Histoire ancienne et moderne" (tête de chapitre) est divisée en temps primitifs, histoire grecque et romaine, événements qui ont précédé et suivi la naissance de



Jésus-Christ, Auguste, Clovis, Charlemagne, les Croisades. Histoire de France : guerres de religion - Louis XIV - Révolution - Napoléon - La Restauration - Révolution de 1830 - Anecdotes tirées de l'histoire de France.



Suivent des modèles de quittances, actes de vente, procurations, baux et autres actes. Notions industrielles : Ballons aérostatiques - Fer, Fonte, Acier, Aiguilles, Allumettes, Briquets, Tabacs, Pipes - Poudres à canon - Verres et Etamage - Dorure, argenture - Savon, Chlore - Papiers, Cartons - Peintures, Encre, Crayons - Lithographie - Féculé, Sucre, Cafés, Thés, Chocolats, Bière, cidre - Ciment - Puits forcés - Machines & vapeurs - Chemin de fer - Ponts suspendus.

Tenues de livres : Modèles de Mémoires et factures, Modèles de style épistolaire : Lettres de Mme de Sévigné à sa fille, de Mme de Maintenon à sa nièce, de Virginie à sa mère, du Prince de Beauharnais, de Rochambeau à Napoléon, du Pape Clément XIV à une dame.

Pour terminer on trouve des modèles de réclamation, de pétition, et invitation.

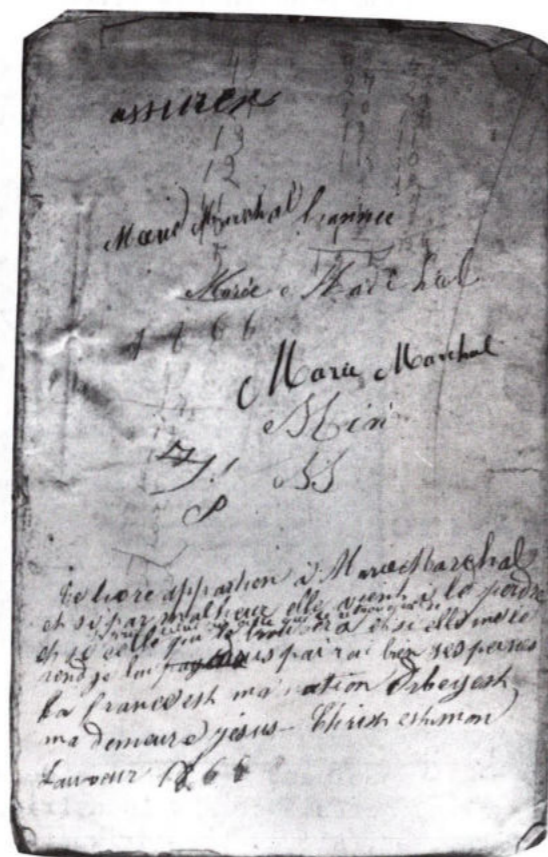
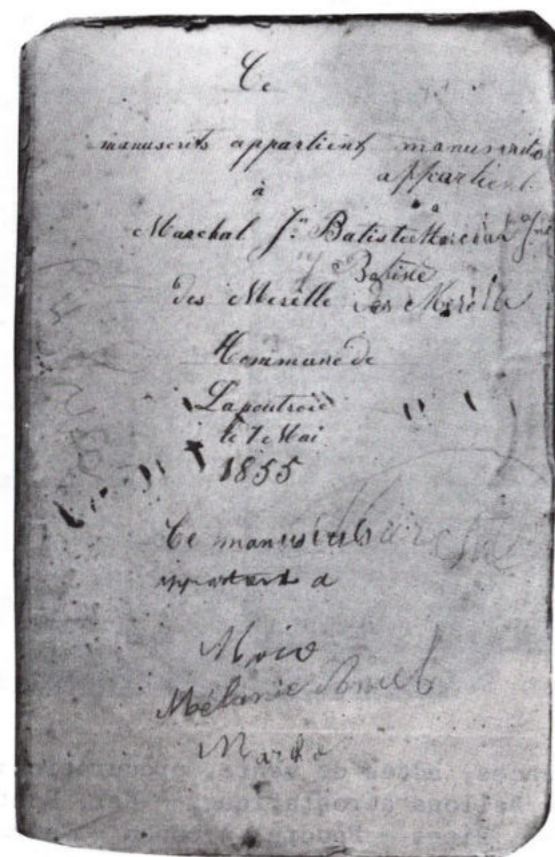
La leçon consacrée aux guerres puniques porte la mention suivante "Je dois copier ce chapitre pour demain".

A la lecture difficile de ces 50 sortes d'écritures on reste stupéfait

Un élève de Primaire ayant pu les comprendre devait être capable de lire n'importe quel grimoire. Quant aux ordonnances médicales elles ne devaient plus avoir de secrets pour lui

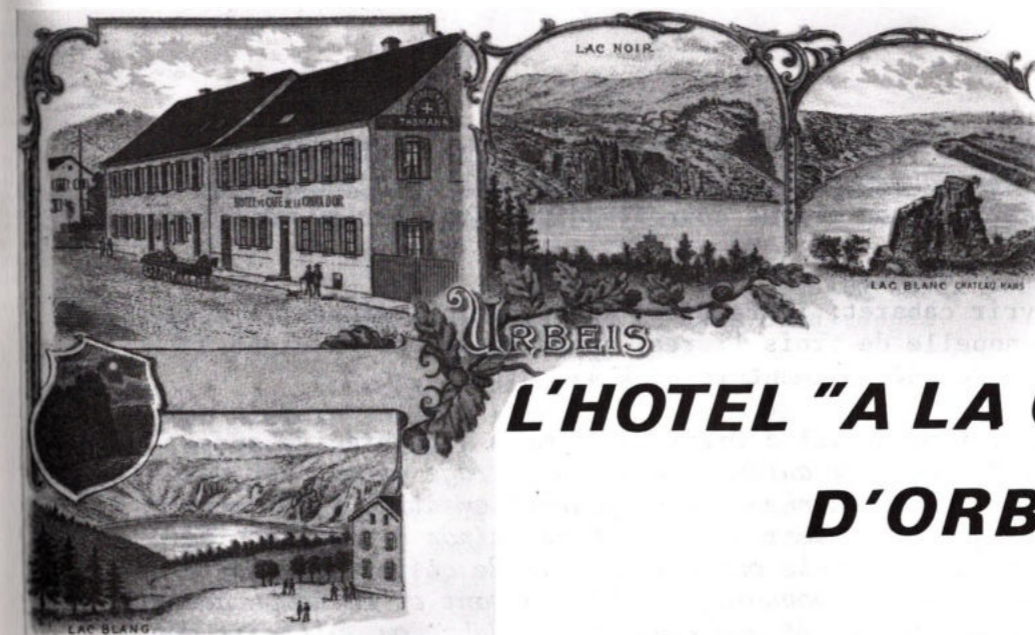
On ne peut s'empêcher d'admirer aussi ce condensé de formation religieuse, civique et pratique visant à forger des caractères ouverts à Dieu et aux autres tout en leur donnant en plus des connaissances élémentaires sur

les mécaniques nouvelles, la fabrication des objets usuels, sur les denrées, ainsi que la pratique de rédaction des lettres d'affaires



On n'aborde pas sans émotion ce livre jauni, usé, portant des noms bien de chez nous : Marchal, Ancel. En effet, les utilisateurs du manuel ont écrit quelques lignes dans l'ouvrage : "Ce manuscrits appartient à Marchal In Batiste des Mèrelle, Commune de Lapoutroie, le 7 mai 1855". Des graffiti, recopiant en partie le texte, se remarquent entre les lignes et sont écrits d'une autre main. L'inscription est reprise en bas de page par Marie Marchal, qui recopie aussi la faute d'orthographe à "manuscrits" ! Cette même Marie Marchal ajoute en bas d'une page, après quelques essais de signature : "Ce livre appartient à Marie Marchal et si par malheur elle vient à le perdre (je prie celui ou celle qui le retrouvera) et si celle qui le trouvera et si elle me le rend je lui pairai bien ses peines la france est ma nation Orbey est ma demeure et Jésus-Christ est mon Sauveur 1866". Cette dernière inscription, toute pleine de fraîcheur juvénile, témoigne de l'attachement de Marie pour ce livre et pour la devise finale, de son ardente foi civique et religieuse.

Pour terminer, lançons un défi aux nombreux passionnés de généalogie lecteurs de ces lignes : qui étaient ces Jean Baptiste et Marie Marchal et cette Mélanie Ancel qui nous ont laissé ces documents ? Quelle était leur famille, et quelle fut leur existence ? Nous attendons avec impatience les conclusions de ces recherches !



ORBEIS L'HOTEL "A LA CROIX D'OR" D'ORBÉY

A PROPOS D'UN ACTE DE VENTE DE 1899

Lucien JECKER

" Au cours de l'été dernier, M. Jean Albert THOMANN, propriétaire de l'hôtel " A la Croix d'Or " à Orbey, me contacta pour assurer la traduction d'un acte notarié, établi en 1899 au bénéfice de son grand-père.

Ceci fait, les éléments de cet acte me donnèrent l'idée de remonter le temps, avec cet hôtel et ses propriétaires successifs. Il fallut bien des recherches, tant auprès du notariat d'Orbey, très accueillant, que dans les mairies d'Orbey et de Kaysersberg ou aux Archives départementales du Haut-Rhin à Colmar. Le résultat, le voilà : nous entrons ensemble dans la vie d'une entreprise locale "

AU MOYEN ÂGE ET SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Le commerce des vins a toujours existé, surtout dans notre belle Alsace aux coteaux si riches en magnifiques vignobles et en crus fameux. Sigolsheim (en patois welche : Sèvaumo), Ammerschwihr (Marville) et Kaysersberg (Keispè), pour ne citer qu'eux, ne sont pas si loin d'Orbey. Les routes de la vallée existent depuis l'époque celtique. Les bois de chênes (pensez au Rain des Chênes) et des châtaigniers permettaient la fabrication de foudres, de tonneaux et de pots. Le verre était fabriqué sur place : les Hautes-Hutttes sont signalés dès 1318 sous " überen glasehütten " (haute-verrerie) et les Basses-Hutttes étaient une résidence de verriers. A Pairis, tout le monde connaît les Fonderies (à présent la pension " Les Epinettes " de M. Cashin), c'était aussi une verrerie.

Et bien vite, l'administration édicta des règlements pour régir la circulation du vin, éviter l'ivrognerie et ... encaisser un maximum de taxes.

Carte Postale : la " Diligence " devant l'hôtel Thomann - 1895
(Collection J.B. Thomann)

La Coutume du Val d'Orbey de 1513 précise (article 34) :
" Tout habitant peut être aubergiste, boucher ou boulanger et jouir des autres franchises. Les jurés de chaque endroit doivent veiller au maintien de ces droits ".

Pour ouvrir cabaret, il faut une autorisation seigneuriale et payer une redevance annuelle de trois livres, quand on appose enseigne à l'établissement. (Archives départementales : E 4)

Mais la coutume du Val d'Orbey du 17 mars 1564 précise aussi, dans son article 15 : " Item pour autant que grand outrage et mal est venus et procédé aucune fois, et en viennent encor journellement de trop boire et brinquer (trinquer) que ne servent à autre chose, sinon à perdition de corps et ames, nous voulons que tels outrages et mal de cette superfluité ne doit point estre impunis. Nous ordonnons, sy, doresnavant et en temps advenir, aucun s'enyvrait tellement qu'il fit quelques noise, debat ou qu'il dit des injures ou vilainies à quelquun, ou fit autres méchancetez et après qu'ils se veulent excuser en disant qu'il avait esté yvre, son excuse ne doit estre valable et le doit-on mener au lieu de Hohennach (Hohnack) et estre en prison trois jours et trois nuits en pain et eaux. "

En 1763, un décret du bailli renouvela " défenses très expresses aux cabaretiers du dit Val de retenir, retirer, recevoir, ni donner à boire chez eux aux jeunes gens qui sont actuellement sous puissance de père, mère et tuteurs, comme aussi de ne point donner à boire, ni retenir chez eux aucuns domiciliés pendant le service divin, ni le soir en hiver après neuf heures, ni l'été après dix heures, à peine de cinquante livres d'amende pour la première fois et du double en cas de récidive sans rémission. " (Archives départementales du Haut-Rhin, E 4)

Sans remonter au Moyen-Age, les documents d'archives nous fournissent des listes précises de cabaretiers et d'aubergistes. Ainsi la liasse A 1594 des Archives départementales du Haut-Rhin fournit des noms " bien de chez nous " et l'importance des impôts payés.

Pour les curieux, je préciserai que le florin ou " gulden " valait 15 batzen ; le batzen valait 10 rappes et le rappe ou " Rappen " valait un peu moins d'un sol. Le 17 novembre 1680, l'intendant De la Grange avait fixé la valeur du florin à : 1 livre, 13 sols 4 deniers.

Année 1698 " Recepte en argent de l'impôt du vin d'Orbey "

"Fait recepte le comptable 21 florins 9 batz pour 72 mesures de vin que Mouge Miclo, cabaretier à Orbey a débité pendant l'année 1698 à raison de 4 batz 5 rappes la mesure, ainsi qu'il se peut voir par le billet d'Adam Guillemain, craneur, le 27 janvier 1699." (liasse E 1594, page 12)

Année 1699 " Recepte en argent de l'impôt de vin du village d'Orbei "

"Dominique Miclo, cabaretier a Orbei a débité du vin en détail ainsi qu'il appert par le mémoire et le certificat de Urbain Ancel, officier et craneur a Orbei du 29 juin 1699, pendant le premier quartier de la présente année 1699 :

21 mesures à 10 r. = 6 florins 4 batz 5 rappes
et pendant le second quartier, 38 mesures = 10 florins 4 batz 5 rappes
donc : 16 florins 9 batz"

"La veuve de Mougeon Miclot, cabaretière, pour le troisième quartier, la somme de 12 florins 13 batz cinq rappes.

Pour le dernier quartier Noël Besson qui a eu le cabaret de Mougeon Miclot laquelle s'étant marié au Prevost de Sainte Marie, la somme de : 4 florins 9 batz 7 1/2 r.

- la somme de Antoine Antoine de 4 florins 3 batz
et d'Adam Gauché la somme de 3 florins 4 batz 5 rappes,
en tout 25 florins 7 1/2 rappes. "

AU DÉBUT DU 19° SIÈCLE

En Brumaire an V (1796) un registre des patentes fut établi. Il est à consulter au dossier L 1001 des Archives départementales de Colmar. Parmi les 220 déclarations s'étendant sur tout le canton de Lapoutroie, on relève pour Orbey :

13 cabaretiers : Daniel Dessert, Jean-Baptiste Willemain, Joseph Didierjean, Joseph Dirrot, Claude Guidat, Jean Dominique Simon, François Batil, Joseph Remy, Jean Joseph Ancel, Joseph Bedez, Marie Anne Marcot veuve Blaise, Joseph Franville, Jean Nicolas Simon

1 aubergiste : Jean Gander

1 marchand d'eau de vie en détail : Jean Nicolas Voudruy

1 marchand de vin : Joseph Miclo

Dans ce même dossier, un état de l'an VIII donne la liste suivante :

Etat an 8 - établi en vertu de la loi du 1er Brumaire an 7 -

Jean Dominique Simon	cabaretier	au village
Daniel Dessert	cabaretier	au village
Joseph Perrot	cabaretier	au village
Nicolas Didierjean	cabaretier	au village
Claude Guidat	cabaretier	au village
Jean Joseph Ancel	cabaretier	au village
Georges Hanier	cabaretier	Pairis
Urbain Vendlaire	cabaretier	Sur la Place
Joseph Miclo	cabaretier	Basses-Hutttes
Joseph Bedez	cabaretier	Basses-Hutttes
Jean Baptiste Willemain	cabaretier	Tannet (Tannach)

Relevons-y le nom d'Urbain WENDLAIRE, cabaretier "Sur la Place", et ce en 1799. Il figure aussi dans l'acte de mariage du 27 Nivôse de l'an 6 (1797) de la mairie d'Orbey. Urbain WANDLER, cultivateur, né le 22 juillet 1774 à Labaroche, domicilié à la Baroche, prenait pour épouse Marie Anne PAGE, d'Orbey, née en cette commune le 7 janvier 1777. Les époux WANDLAIR (ainsi orthographié dans l'acte notarié) sont, à ma connaissance, les plus anciens propriétaires connus du cabaret "A la Croix d'Or" en ce début du 19e siècle.

Le mari tint aussi une boulangerie, dans le même immeuble.

Urbain WENDLAIR, propriétaire et conseiller municipal à Orbey, y décéda le 7 juin 1826. Après le décès de son époux, la veuve Wandlair née PAGE Marie Anne vendit "la moitié indivise d'une maison sise à Orbey ayant pour enseigne l'auberge à la Croix d'Or" et ce par adjudication du 23 novembre 1834 dirigée par Maître COMMENT, alors notaire à Orbey. L'acte précise : "auberge à la Croix, avec écurie, remise, jardin potager de la contenance d'environ cinq ares derrière la maison, autres appartenances et dépendances, le tout tenant d'un côté à la maison commune (la mairie), de l'autre à Antoine HENRY, par devant au grand chemin et par derrière au jardin."

A cette époque, l'ancienne mairie de la commune d'Orbey était voisine de l'immeuble "A la Croix d'Or".

LES PROPRIÉTAIRES DU 19° SIÈCLE

Lors de l'adjudication précitée, la mise à prix de 2 500 F fut rapidement enchérie et l'immeuble fut finalement adjugé à Jean-Louis MICLO cordonnier à Orbey, pour la somme de 3 500 F. Jean Joseph RUEST, appariteur de la commune d'Orbey, et Nicolas ORY, instituteur à Orbey, étaient les témoins requis pour cette vente.

Le même jour, 23 novembre 1834, la dame Marie Anne PAGE, veuve d'Urbain WANDLAIR, agissant en qualité d'usufruitière de l'autre moitié de l'immeuble, en vertu d'un testament établi par son défunt mari, loua cette partie de l'auberge par bail passé devant le même notaire, au même Jean-Louis MICLO et son épouse née Marguerite SIMON. Aux termes de ce bail, l'ancienne propriétaire restera dans la maison jusqu'à la Saint Georges prochain, 23 avril 1835, dans deux chambres.

"Le canon annuel (le loyer) restera fixé au taux de l'intérêt légal du prix de la moitié de la maison ... adjugée au sieur Jean-Louis MICLO, cordonnier à Orbey et à Dame Marguerite SIMON, sa femme, moyennant la somme de 3 500 F ... soit 175 F."

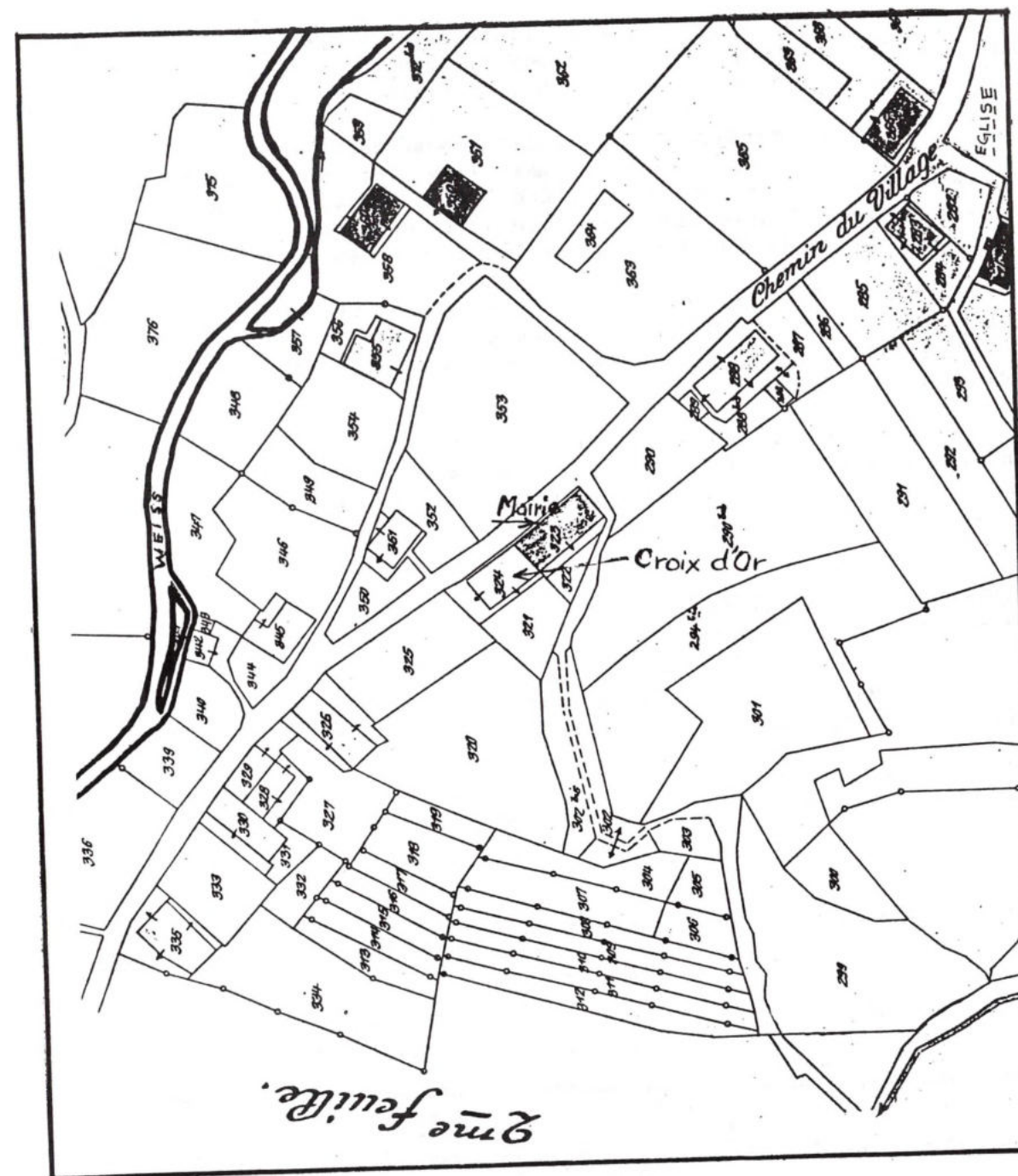
Le taux d'intérêt légal était donc de 5 % en 1834.

Les époux MICLO - SIMON achetèrent successivement les parts des quatre fils WANDELER, à savoir :

- 1 - François (tailleur d'habits) par acte du 22 mars 1835
- 2 - Jean-Pierre (soldat au 15e de Ligne) par acte du 5 décembre 1835
- 3 - Jean-Joseph (tailleur) par acte du 6 janvier 1837
- 4 - Jean-Baptiste (boulangier à Orbey) par acte du 31 mars 1837

Les quatre actes étant aussi passés par devant Me COMMENT, d'Orbey.

Orbey au 19° siècle



Ancien Cadastre d'ORBÉY - Section F - 1ère feuille
La rue de l'Eglise actuelle est alors le "Chemin du Village",
la rue principale d'Orbey.

0 10 20 30 40 mètres

Jean-Louis MICLO est né le 28 Pluviôse de l'an XII (1804) à Orbey, fils de Jean-Joseph MICLO et de Marguerite MAIRE. Il épousa en premières noces Marguerite SIMON, née au Bonhomme en 1797, fille de SIMON Jean-Baptiste, instituteur à Lapoutroie, et de Marguerite SIMON, son épouse.

Les époux MICLO - SIMON tinrent l'auberge " A la Croix d'Or " de 1834 à 1851. L'épouse décéda à Orbey le 25 octobre 1851 et l'acte de décès n° 97/1851 précise bien sa profession : aubergiste et cafetière.

Avant de mourir, elle avait déposé chez Maître WAETTERLE, alors notaire à Orbey, son testament du 5 mars 1849. Par cet acte, Marguerite MICLO née SIMON céda sa part sur la propriété " A la Croix d'Or " à ses deux soeurs : Victoire SIMON et Louise SIMON, qu'elle avait nommées ses légataires universelles. L'époux, Jean-Louis MICLO, avait l'usufruit des biens de sa femme.

Par acte du 11 avril 1852, passé devant Me WAETTERLE, notaire d'Orbey, Jean-Louis MICLO renonça à cet usufruit et vendit sa part indivise à ses deux belles-soeurs, susnommées, moyennant une rente annuelle et viagère de cinq cents francs.

Jean-Louis MICLO, autrefois aubergiste, exerça alors le commerce de débitant de tabacs. Il épousa en secondes noces HAMES Caroline, née à Colmar le 15 juin 1819. Ce mariage fut célébré à Orbey le 21 mai 1856. Jean-Louis MICLO mourut à Orbey le 13 mai 1863.

L'AUBERGE DU 19° SIÈCLE

Mais revenons à cette vente du 11 avril 1852. Elle comporte le détail des chambres et du mobilier de l'immeuble, à savoir :

" Les meubles ci-après détaillés, servant à l'exploitation du café et de l'auberge sus-désignés, ces meubles sont :

Rez-de-chaussée

- 1° Dans la salle du billard, six tables, vingt quatre tabourets, le jeu de billard avec ses accessoires, une pendule et autres objets ;
- 2° Dans une autre pièce à côté, un buffet, tous les verres et bouteilles de l'auberge, trois tables et dix chaises ;
- 3° Dans une autre pièce près la cuisine, un lit complet avec rideaux, une table et deux chaises ;
- 4° Dans une pièce à côté de la salle du billard, deux lits complets avec matelas, deux tables de nuit et deux chaises ;
- 5° Dans une autre chambre à côté de la précédente, une table, une commode et trois chaises ;
- 6° A la cuisine, toute la poterie, fayence, fonte, et pelons en fer battu.

Premier étage

- 7° Dans la chambre dite la chambre bleue, un lit complet et revêtu, une table, deux chaises et autres objets ;
- 8° Dans la chambre dite de la cuisine, deux lits complets et une garde-robe ;
- 9° Dans une autre chambre à côté, un lit complet, une table et 2 chaises ;
- 10° Dans une chambre dite la chambre blanche, deux lits complets, une commode, une table et deux chaises ;
- 11° Dans la chambre verte, deux lits complets, une table, deux chaises avec des tables de nuits ;
- 12° Dans la grande salle, une table et douze chaises ;
- 13° Dans une chambre dite au fond, un lit complet, une table, deux chaises et une table de nuit ;
- 14° Linge. Vingt quatre nappes, deux cent cinquante serviettes, vingt quatre essuie-mains, cinquante draps de lit, douze taies, autant de traversins ;
- 15° Quatre glaces et vingt cinq tableaux, dix huit couverts en argent, dix huit autres pour le café ;

A la cave

- 16° Différentes provisions comestibles avec dix tonneaux ;
- 17° Enfin tous les objets qui pourraient être oubliés dans la dite maison, sous la réserve d'un secrétaire se trouvant dans la salle au premier, d'un lit complet se trouvant dans la chambre à côté de la cuisine avec du linge pour le revêtir trois fois, lesquels objets continueront à rester la propriété du sieur Miclo vendeur. "

En résumé, l'immeuble comprenait :

- au rez-de-chaussée : l'auberge, la salle de billard, la cuisine et deux chambres
- au premier étage : six chambres et une salle.

Qui sont les nouveaux propriétaires de l'immeuble ?

Ce sont donc les soeurs de feu Marguerite SIMON, épouse MICLO : SIMON Victoire, née en 1808 et SIMON Marie-Louise, née en 1813, toutes deux originaires du Bonhomme.

Le 10 novembre 1840, Victoire SIMON avait épousé en premières noces Jean-Baptiste ANCEL, cultivateur à Orbey, qui devait décéder à Orbey le 20 février 1848. Sa veuve se remaria le 30 mai 1855, à Orbey, avec César Augustin JEANMOUGIN, directeur des Etablissements Herzog d'Orbey. Il était originaire de Husseren, canton de Saint-Amarin, où il était né le 16 janvier 1819. Il était lui-même veuf de Sophie GUTHGSELL, décédée à Fribourg (Bade) le 28 février 1854.

Le 6 octobre 1861, par acte de vente n° 42, passé par devant Maître PETITDEMANGE, notaire à la résidence d'Orbey, " Victoire SIMON, aubergiste, épouse assistée et autorisée de M. César Auguste JEANMOUGIN, directeur de fabrique, et Louise SIMON, célibataire, aussi aubergiste, demeurant au même lieu " vendent leur propriété et l'auberge " connue sous le nom de l'hôtel de la Croix d'Or, à Orbey ", à Charles PAPIRER et à son épouse née Louise GSELL, aubergistes à Kaysersberg, pour la somme de 25 000 F (17 000 F pour l'immeuble et 8 000 F pour les meubles).

Les conditions particulières de cet acte de vente nous renseignent sur l'identité des acquéreurs. Mme PAPIRER semble être originaire de Kientzheim, fille des époux Georges GSELL - Louise WOELFFER, possédant des immeubles dont l'inventaire avait été dressé par Me CHEVROLON, alors notaire à Kientzheim. Les recherches en mairie de Kaysersberg ont montré que les époux PAPIRER n'ont résidé que peu de temps dans cette ville. Un de leurs fils, Louis Alfred, y naquit le 29 juillet 1860, alors que son père avait trente ans.

Par l'acte de vente, " les dames vendeuses ainsi que M. JEANMOUGIN s'interdisent formellement, sous peine de tous dommages-intérêts, la faculté de monter un nouvel hôtel dans l'auberge dite au Soleil ou partout ailleurs à Orbey. Cette condition est faite pour assurer à M. et Mme PAPIRER la clientèle de l'hôtel de la Croix d'Or ".

Ainsi c'est dans cet acte de 1861 que la propriété est désignée, pour la première fois, sous le nom d'hôtel de la Croix d'Or.

Les époux PAPIRER n'ont certainement pas exploité bien longtemps le dit hôtel. En 1883, lors d'une nouvelle adjudication, le mari est décédé, sa femme est cuisinière à Paris et leur fils, Charles PAPIRER, est lui-même garçon - limonadier à Paris.

Le 12 mars 1883, la veuve PAPIRER mandate Jean-Claude MICLO, agent de police à Orbey, pour requérir le notaire d'Orbey, Jules SEILLER, à procéder à la rédaction d'un cahier des charges, clauses et conditions sous lesquelles l'immeuble sera vendu aux enchères publiques et au plus offrant. Cette adjudication eut lieu le 21 mars 1883 en la maison commune (mairie) d'Orbey, toujours voisine de l'hôtel. " L'heure pour la dite adjudication étant arrivée et un nombreux public se trouvant assemblé, le notaire soussigné, déférant à la réquisition du comparant, a donné lecture aux amateurs réunis de ce qui précède (cahier des charges) ".

Finalement l'hôtel fut adjugé à Jean-Pierre MATHIEU, propriétaire, " demeurant à Pairis, dépendance d'Orbey ", pour la somme de 13 500 F.

Agé de 53 ans au jour de la vente, le nouveau propriétaire, originaire de Lapoutroie, est un personnage très aisé. A Orbey, le 2 février 1861, il prit pour épouse Marie Jeanne Rosalie HENRY, née en 1839 à Orbey même, comme fille des époux Jean-Jacques HENRY et Marie Anne BATOT. Les époux MATHIEU - HENRY s'étaient installés à Pairis et devaient décéder tous deux en 1917, lors de l'évacuation de Pairis durant les terribles combats de la première guerre mondiale. A Pairis, on raconte encore de nos jours que le " Père MATHIEU " souhaitait offrir une ferme à chacun de ses enfants, ce qu'il réalisa en grande partie. Son fils, Séraphin, époux de Marie Odile ANCEL, acquit la ferme de Pairis, au-dessus de l'hôtel de Pairis, Jean-Baptiste,

Gruss aus Urbeis



Les grands-parents FISCHER-DIDIERJEAN devant leur auberge du Bas d'Orbey



Gruss aus Urbeis

Kunstverlag von Felix Luib, Strassburg i/E.

1905

époux de Marie Amélie PETITDEMANGE, vivait dans la ferme des Machielles ; Cyrille, marié à Marie Catherine Angélique Joséphine MARCHAND, a vécu dans la ferme du Noirrupt

Mes recherches ne m'ont pas permis de préciser si les époux MATHIEU - HENRY avaient exploité eux-mêmes l'hôtel de la Croix d'Or d'Orbey.

Le 24 juin 1892, Jean-Pierre MATHIEU signait un contrat de bail avec la Brasserie de l'Espérance de Strasbourg - Schiltigheim (à présent la brasserie Heinecken). Par cet acte, dressé par Maître ALEFELD, notaire d'Orbey, la brasserie obtient aussi un droit prioritaire en cas de vente de l'immeuble. Le prix de 20 400 mark est déjà prévu dans le contrat.

La Brasserie de l'Espérance sous-loue l'hôtel et là, dès 1892, apparaît la famille THOMANN. En effet, Jean Martin THOMANN, né le 21 mai 1864 à Ammerschwihr, fils de vignerons aisés, va prendre la direction de l'hôtel-restaurant de la Croix d'Or d'Orbey.

Le 13 juin 1892, il avait pris comme épouse : Célestine FISCHER, fille de l'adjoint au maire Joseph FISCHER, lui-même propriétaire et aubergiste au Bas d'Orbey, et de Maria DIDIERJEAN.

Un extrait du Registre du Commerce, établi par le Tribunal cantonal de Colmar, apporte la preuve que les jeunes époux, dès 1892, vont exploiter l'hôtel de la Croix d'Or. En 1899, ils décident d'acheter l'immeuble et le fonds.

Durant près de cent ans, la famille THOMANN gère cet établissement bien connu dans toute la région. Son histoire fera l'objet de la seconde partie de cet article, à paraître dans notre Bulletin 1987.



UN BAIL DE 1884

Bail
à Cheptel de Ser, par
M. Sébastien Petitdemange, propriétaire
et M. Jean Pierre Demoulin, Cultivateur
demeurant à Fréland

Document présenté par

Henri PETITDEMANGE

" Par devant Me Etienne NOEL, notaire à la résidence de Lapoutroie, Haute Alsace, soussigné a comparu :

- M. Sébastien PETITDEMANGE, propriétaire et cultivateur, demeurant au village de Fréland, lequel a par les présentes, volontairement déclaré laisser à titre de bail à M. Jean Pierre DEMOULIN, cultivateur demeurant à la Chaude-Côte, dépendance de Fréland ici présent et acceptant :
un petit corps de ferme composé des immeubles suivants :
- au ban de Fréland, Section B N° 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, une maison d'habitation avec aisances et dépendances, nature de jardin, pré et terre d'une contenance d'environ deux hectares quarante ares sise au Tibremont ou Chaude-Côte par dessus François BATOT, par dessous le chemin, d'un côté F. Bte TOUSSAINT et de l'autre le Sr BLEU
- 2° Section B N° 509 quinze ares vingt centiares de pré à la Haute Grange par dessus et par dessous un chemin d'un côté Simon BARADEL et de l'autre PARMENTIER
- 3° Dite Section N° 486 dix ares soixante dix centiares de pré à la Basse Grange par dessous Georges et par dessus Fandre
- 4° Même Section N° 591, 592 quatorze ares vingt centiares de champ à la Basse Grange, par dessus le communal par dessous le chemin.

Au surplus, comme ces immeubles se poursuivent, comportent et contiennent, le preneur n'en demandant pas plus ample désignation pour les connaître parfaitement.

A l'exploitation de cette ferme est attaché le fonds de bétail et d'exploitation dont la désignation suit et appartenant au propriétaire à savoir :

- un établi de menuisier et divers outils de cette profession estimés à douze mark ci	12,00
- trois armoires dites garde-robres en sapin estimées	20,00
- outils de maçon, deux mark	2,00
- une tonne et quatre tonneaux cinq mark	5,00
- six échelles six mark ci	6,00
- un banc, deux cribles un mark ci	1,00
- un vieux buffet de cuisine un mark ci	1,00
- un bois de lit et une paillasse et une table huit mark	8,00
- une vache sous poil noir et blanc estimée 200 mark	200,00
- quatre ruches d'abeilles vingt mark ci	20,00
Total deux cent soixante quinze mark	275,00

Le bailleur se réserve le droit d'augmenter le fonds de bétail et d'exploitation si les besoins de la ferme l'exigent ; dans ce cas il en sera dressé état entre les deux parties, d'un commun accord entre elles.

CONDITIONS

- 1° Le présent bail est fait pour une durée de trois années consécutives qui prendront leur commencement pour les terres le onze novembre prochain et pour la maison le vingt trois avril suivant pour finir à pareille époque des dites trois années révolues. Toutefois le présent bail pourra être résilié de plein droit à l'expiration de la première année après un avertissement réciproque et obligatoire qui devra être donné avant le vingt quatre juin prochain.
- 2° Le preneur habitera en personne et en famille dans les bâtiments de la ferme, il les gardera et tiendra constamment garnis pendant toute la durée du bail, de meubles bestiaux et instruments aratoires en quantité suffisante pour une bonne exploitation et la garantie du fermage.
- 3° Il entretiendra les bâtiments en bon état de réparations locatives et d'usage et les laissera en bon état à la fin du bail.
- 4° Il souffrira que le propriétaire fasse dans la ferme les grosses réparations, changements ou augmentation qu'il jugera convenables quelle que soit la durée des travaux.
- 5° Il devra attacher ou faire attacher annuellement à la toiture de la maison de ferme et cela pour le vingt quatre juin de chaque année soixante quinze bottes de paille. En compensation il recevra les vieilles pailles.
- 6° Il sera tenu de reporter à chaque labour la terre du bas au haut des champs, sur une largeur de soixante centimètres et une profondeur de trente centimètres. Il devra cultiver les terres d'une manière convenable et suivant l'usage des lieux. Il ne pourra dénaturer les prés, couper ni arbres ni arbrisseaux morts ou vifs qui existent et pourront exister dans les forêts de la ferme et sur les dits immeubles. Il soignera bien les prés, pourvoira à leur irrigation en temps et saisons convenables, curera les rigoles, épanchera les taupinières, en un mot il jouira de tout en bon père de famille.
- 7° Il convertira en fumier pour l'engrais exclusif des terres et prés, toutes les pailles et tous les fourrages qui proviendront des récoltes sans pouvoir jamais en vendre ou employer ailleurs. A sa sortie de la ferme il devra laisser en tas pour le propriétaire ou le fermier qui lui succèdera tout l'engrais qu'il n'aurait pas répandu sur les terres.

8° Il ne pourra prétendre à aucune diminution sur le montant de son canon pour cause de grêle, gelées, avalanches, inondations ou autres cas fortuits ou imprévus.

9° Il ne pourra céder tout ou en partie ses droits au présent bail ni sous-louer sans le consentement exprès et par écrit du bailleur.

10° Le preneur sera tenu de bien nourrir héberger et soigner le bétail qui lui est donné à cheptel par le présent bail et d'entretenir le mobilier d'exploitation en bon état sans en pouvoir aucunement disposer par vente ou autrement, il l'emploiera aux travaux et pour l'exploitation de la ferme. La perte même totale et par cas fortuit sera en entier à la charge du preneur.

En conséquence il sera tenu de remettre au bailleur à l'expiration du présent bail un fonds de cheptel de même nature et de pareille valeur que celui-ci reçu par lui tant lors de l'entrée en jouissance et ci-dessus désigné que postérieurement à cette époque dans le cas prévu en tête des présentes.

11° En outre le présent bail est fait moyennant un fermage annuel de DEUX CENT SEIZE MARK que le preneur s'oblige de payer au bailleur en la demeure de ce dernier en deux termes égaux au vingt trois avril et onze novembre de chaque année et pour la première fois le onze novembre mil huit cent quatre vingt cinq, pour ainsi continuer jusqu'à la fin du bail.

12° Pour sûreté de tout ce qui précède, tous privilèges légaux sont formellement réservés au bailleur.

Election de domicile : Pour l'exécution des présentes les parties élisent domicile en leur demeure respective, et les dites parties se soumettent à l'exécution immédiate et forcée, DONT ACTE.

Fait et passé à Lapoutroie en l'étude, an mil huit cent quatre vingt quatre le trente septembre.

Frais : honoraires du notaire 3,00 Mk Rôles 4,80 Mk
enregistrement 1,32 Mk Timbre 3,20 Mk Total 12,32 Mk "

NOTES

. Pour tenter une comparaison avec les prix actuels, sachons qu'une vache laitière vaut aujourd'hui 8 000 F environ et un essaim d'abeilles 500 F. Le loyer annuel de l'époque correspond au prix d'une vache laitière.

. La ferme donnée à bail apparaît comme de petite taille. Les bâtiments, jardin, champs et pré représentent au total 2 hectares 80 ares 10 centiares. Le fonds se compose d'une seule vache, de quelques outils de menuisier et de maçon. Le tout permet une petite agriculture de subsistance. Nous ne savons pas si le locataire a apporté quelques biens ou bétail supplémentaires.

. Le bail est très précis sur l'entretien des champs et des prés, aux paragraphes 6 et 7. Il donne de strictes consignes pour la conservation des terres labourables afin de lutter contre l'érosion, pour l'irrigation des prés et l'engraisement des terrains.

. La désignation des biens immeubles utilise bien sûr la numérotation du cadastre, mais aussi la vieille coutume de nommer les propriétaires des terrains mitoyens. De plus, les dates d'échéance du bail et du fermage sont les repères séculaires marquant le rythme saisonnier. Le 11 novembre est la St Martin, début de la froidure, le 23 avril, la St Georges, correspondant à l'épanouissement printanier. Le 24 juin est la St Jean, commencement de l'été, peu de temps après le solstice estival.

HOMMAGE...



Maria JULLIARD

Dessin Björn FUEHLER

*O cloches enfermées dans vos prisons de pierre,
Cloches qui demeurez alors que nous passons,
Que votre mélodie inspire notre prière,
Et que votre message incline notre front.*

*Vous êtes vous aussi filles de l'Espérance,
Enfantées dans l'espoir, la crainte et le labeur,
Vous avez répondu à une longue attente
En délivrant la note gravée dans votre coeur.*

*Le long cérémonial d'un somptueux baptême
Vous vit tout habillées de dentelles et de lin,
Entourées d'un parterre de parrains et marraines
A cet instant fêtées et recluses demain.*

*O cloches suspendues dans vos tours ajourées,
Symboles d'harmonie, porteuses d'allégresse,
Messagères de joies et de peines alternées,
Magiciennes enveloppées de rêves et de promesses.*

*Héroïnes d'un jour à la durée promise,
Vous emplissez d'échos les creux de nos vallons
D'un chant venu d'ailleurs, d'une saveur exquise,
Chant dont la résonance, en nous, trace un sillon.*





LES CLOCHES DE LAPOUTROIE ...Souvenirs...

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS
RÉDIESE - 1600 kg
Fondue par la Maison GAUSARD de Colmar

PARRAINS :	MARRAINES :
MM. ANTOINE CHARLES	M ^{mes} ANTOINE Eugène, née ANTOINE
DUBY Henri	DUBY Jérôme
HAMMERLE Julien	BRUAR Germaine, née GUIDAT
HENRY René	HENRY Marie, née ORY
MINOUX Louis	BERTRAND Marguerite, née COURVOISIER
PIERREVELCIN-BAJO Victor	ORIVEL BERTHE

SOUVENIR DU BAPTÊME DES CLOCHES DE LAPOUTROIE
Fait par Monsieur RUCH, Evêque de Strasbourg, le 22 Mars 1926

Marja JULLIARD

L'origine des cloches remonte aux temps les plus reculés. Présentes dans la plupart des civilisations, elles sont universellement communication entre ciel et terre. Leurs voix ont un pouvoir d'exorcisme et de purification ; leur musique est critère de l'harmonie universelle. Chaque cloche a sa note fondamentale à laquelle s'adjoignent les harmoniques habituelles. Elles habitent non seulement les édifices religieux mais aussi laïcs tels les beffrois.

Leur rôle a toujours été très diversifié : elles invitent aux offices, sonnent les angélus, annoncent les baptêmes, les mariages et les enterrements. Autrefois, elles prévenaient en cas de péril : approche d'un ennemi, incendie, inondation. Elles sonnaient pour écarter tempête ou grêle. Les grands événements, les visites ou passages de hauts dignitaires, les victoires, étaient fêtés au son des cloches. Dans nombre de villes elles sonnaient le couvre feu. Au 16^e siècle à Saverne, les conseillers municipaux devaient obéir à leur signal pour se rendre aux réunions. A Lapoutroie, en 1698, elles prévenaient de la tenue des cours colongères.

Selon les circonstances, la voix des cloches se fait allègre, joyeuse, exaltante ou tout au contraire, elle devient nostalgique, triste, tragique, c'est alors le glas ou le tocsin.

La cloche est presque un être vivant, sa carte d'identité est gravée dans sa chair, on la baptise solennellement, elle pleure et se réjouit avec nous, elle est une amie qui au ciel relie

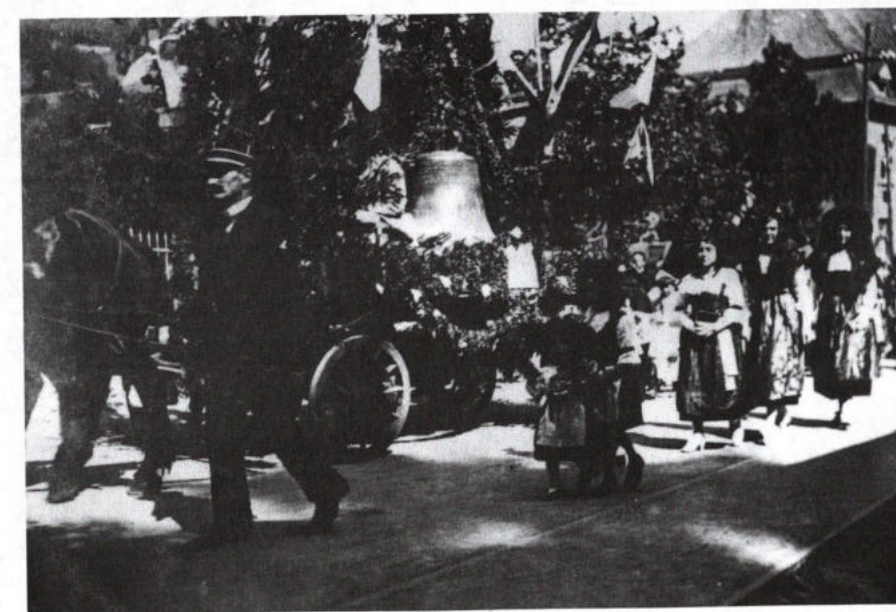
Les maires règlent par arrêté les sonneries : ils ne peuvent en interdire l'usage mais seulement le limiter dans l'intérêt de la tranquillité publique. Inversement, les ministres des cultes ne doivent pas s'opposer à des sonneries civiles.

Les cloches de chez nous, traditionnellement offertes par les dons des parrains et marraines, ont une histoire. Les photos ci-jointes en témoignent.



Trois d'entre-elles avec leurs soeurs de Ribeaugoutte durent quitter leur clocher le 30 mars 1917, réquisitionnées par l'Armée allemande pour être transformées en munitions. La photo-témoin nous montre ce pénible départ en présence du curé RHEIN, de son vicaire, de quelques Lapoutroyens et Lapoutroyennes et de militaires allemands.

La grosse cloche Odile dut à son poids le privilège de rester sur place et de sonner les fêtes de la Victoire. C'est en 1955 qu'un malencontreux accident provoqua sa refonte.



Elisabeth revint seule de l'exil en 1919. On l'avait retrouvée dans une cour de fonderie à Berlin. Son retour donna lieu à de grandes festivités. Hissée sur un attelage fleuri, entourée de drapeaux, conduite et escortée par nos soldats, auxquels se mêlaient enfants et jeunes filles en costumes alsaciens aux grands noeuds noirs ornés de cocardes tricolores, elle retrouva un village en fête, débordant d'enthousiasme et de joie. Malheureusement fêlée, elle dut par la suite être refondue.



C'est le 22 mars 1925 qu'Elisabeth, Marie des Anges, et Sacré Coeur de Jésus furent baptisées en grande pompe par Mgr RUCH évêque de Strasbourg.

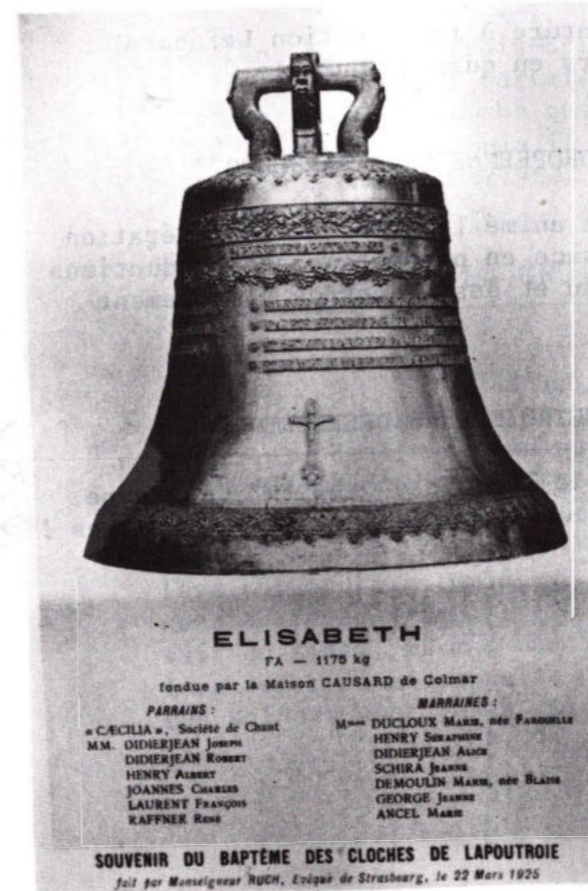
Les photos donnent une idée de la liesse et du décorum de cette journée, elles nous rendent des visages de personnalités plus ou moins marquantes de notre commune. Devant l'église de gauche à droite : Charles MAIRE dit Miney, Charles JOANNES d'Altenbach, Emile ANCEL, Isidore PETITDEMANGE dit Zidore, sacristain, M. DUCLOUX maire, M. le curé FILLINGER, l'abbé HAMM, vicaire, Jean PETITDEMANGE secrétaire de mairie, Mme SCHIRA, sa fille Henriette CALMELAT tenant dans ses bras Odile l'actuelle Mme LIETARD, une de leurs parentes d'Eteimbes, et Amélie PIEREVELCIN de la Goutte.



Elles nous rendent aussi les visages des jeunes, costumés ou non, entourant les trois cloches perchées sur le camion à plateau de M. Auguste LAURENT, à qui revint l'honneur de les transporter.



Après la cérémonie religieuse, avant le traditionnel banquet, une pluie de dragées et de papillotes fut distribuée, jetée, généreusement par l'ensemble des parrains et marraines. Ces personnes, dont les noms sont gravés sur les cloches, étaient au nombre de 38.



Il en resterait 6 aujourd'hui :

- M. Albert HENRY
- M. Joseph GOULBY
- Mme Alice ANTOINE
- Mme DIDIERJEAN Berthe GRIVEL
- Mme DIETRICH Jeanne GEORGE
- Mme REMY Jeanne SCHIRA

Autrefois, à la mort de chacun d'eux, "sa cloche" sonnait le glas. Cette coutume finit par tomber dans l'oubli.

Les cloches ont été chères aux coeurs de nos ancêtres, ils leur ont sacrifié l'or de leurs labeurs. Elles avaient une légende d'ailleurs assez répandue : le jeudi saint les voyait s'envoler vers Rome pour revenir le samedi annoncer la Résurrection et apporter des friandises aux enfants. Quels sont les petits qui n'ont pas essayé de les surprendre au passage ?

Si notre civilisation moderne diminue leur importance et atténue leur impact, la voix des cloches trouve toujours un écho au plus profond de notre être. Elle est un appel vers une réalité spirituelle dont nous sommes, consciemment ou non, à chaque instant imprégnés.



Eté 1986 : deux expositions...

JUILLET 1986 : EXPOSITION DE COSTUMES ET DE TRAVAUX GENEALOGIQUES

Jumelée avec l'exposition de peinture à la Fondation Lefébure à Orbey, elle a passionné plus de 800 visiteurs en quinze jours !

9 SEPTEMBRE 1986 : PARTICIPATION A LA FOIRE EUROPEENNE DE STRASBOURG

La Société Cantonale d'Histoire a animé le stand de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace en présentant ses productions et une exposition sur les utilisations de l'eau et des maquettes aimablement prêtées par MM. BARLIER et MARCHAND.

ET BIENTOT LA SECONDE VEILLEE PATOISE ! A LAPOUTROIE LE 6 DECEMBRE 1986

Avec la participation des élèves de l'école d'Orbey et du groupe " Le Couaraïl " de St Nicolas de Port. Que chacun prépare saynètes et gôgattes !

LES DEUX GUERRES A LABAROCHE

Souvenirs

de Mme Jeanne JEHIN

Les terribles événements des guerres mondiales ont profondément marqué ceux qui les ont vécus et suscitent toujours l'intérêt des jeunes générations, qui cherchent à connaître et à mieux comprendre ces époques déjà lointaines. En octobre 1985, des élèves de Troisième du Collège d'Orbey, Stéphane GEBURTIG, Christophe PAYMAL et David SPIESS sont allés interroger Madame Jeanne JEHIN, des Evaux. Née en 1900, Mme JEHIN a évoqué avec chaleur et beaucoup de précision les faits qui ont marqué ses jeunes années. Le récit des cruelles périodes de batailles ou de bombardements alterne avec l'évocation de moments plus souriants ou émouvants.

Un témoignage empreint de fraîcheur et d'humanité.

LA MOBILISATION EN AOÛT 1914

" Moi, j'ai vu la mobilisation en août 1914. Les hommes allaient tous aux Trois-Epis, avec leur baluchon. Ils entendaient la messe à l'église puis ils partaient vers Colmar. Le Père COLLET était aussi mobilisé ; ils ont sonné la cloche quand il est parti, parce que c'était un prêtre. Il est allé se présenter, puis il est revenu. Les hommes partaient tous avec leur baluchon : c'était triste. Et on ne savait pas ce qui allait arriver.

LA BATAILLE DE LA CROIX DE WIHR

" J'habitais alors au Petit Hohnack ; on ne venait pas beaucoup aux Evaux. Voilà qu'arrivent des Chasseurs Alpains. Ils ont eu une conférence dans notre maison. Quand ils sont sortis, un disait : " Si je tombe, mon nom tombera ! Si je tombe, mon nom tombera ". Tout le temps, il répétait cela. Et les autres, derrière, écoutaient ... C'était triste. Les autres disaient qu'il y allait avoir bataille le lendemain. Le lendemain matin, je me lève tôt et leur aumônier, qui était aussi un chasseur alpin, me voit : " Vous avez notre courrier ? Vous savez, ça va chauffer ! " J'ai vu que cela lui faisait du souci. Il m'a donné une médaille du Perpétuel Secours ; je l'ai eue longtemps. Je me rappelle de lui : il avait deux grosses taches dans les joues. Les soldats sont venus ici, à la baïonnette.

Le 19 août 1914, les Allemands revenaient ; les Français les attendaient au Grand Hohnack. Les soldats allemands étaient des Bavaoïis. Ils ont chauffé leur soupe près d'un mur qui montait, un mur creux. Au moment de la manger, ils ont eu l'alerte et devaient partir. J'habitais alors près du Petit Hohnack. Toute cette masse de soldats nous disaient : " Il faut qu'on parte immédiatement, c'est grave et on ne peut pas emporter notre soupe. Est-ce que vous n'avez pas une charrette ? " Nous répondons que si. Il fallait encore donner une bourrique. Ils disaient aussi qu'il fallait quelqu'un pour conduire la bête ; sans ça, nous ne retrouverions plus l'animal. La dame, chez qui nous étions, ne savait pas l'allemand et me dit qu'il fallait bien que j'aïlle avec, pour ramener la bourrique, attelée au tombereau. On est monté un petit bout de chemin ; hop ! arrê't. Les soldats se parlaient entre eux ; l'un me dit : " Je vous remercie. Où est-ce que vous demeurez ? "

Je répondis : " Dans la maison là-bas. Pourquoi ? "

" Eh bien, si vous rencontrez le capitaine de la Croix Rouge, il faut lui dire d'avancer. "

Je promis de le dire, mais le capitaine était déjà derrière nous.

" Qu'est-ce qui se passe ? " demande-t-il.

" Je ne sais pas, mais il faut que vous avanciez. "

" Est-ce qu'il y a déjà des blessés ? "

" Je ne sais pas. "

Nous n'avons pas vu la bataille ; c'était là-derrière. Mais le lendemain, M. OLRV, qui avait son fils au couvent des Trois Epis, est venu nous chercher pour aller donner à boire aux blessés. C'était après le 19 août, il faisait chaud. Ils avaient rassemblé les hommes, des vieux de Labaroche, pour ramasser les blessés Allemands, car les Français avaient déjà ramassé leurs blessés ; on n'en a pas vu. Les Français sont partis tout de suite vers Gérardmer. Les blessés étaient comme tout raides ; ils les posaient près de l'actuelle Croix de Wihr, l'un à côté de l'autre. Bien sûr, il y en avait qui mouraient.

Plus tard, les soldats sont montés au Linge et y sont restés jusqu'en 1918. Les Allemands avaient de tout au Linge : du bois, de la houille ... Il y avait de l'eau dans la forêt. Un petit train montait, depuis Turckheim et les Trois Epis, et ravitaillait le front. Pendant la guerre, on pouvait voyager en bas, vers Turckheim. On pouvait aussi aller à Orbey : j'y ai été plusieurs fois, pendant la nuit.

LA PIERRE DU HOHNACK

" Depuis Labaroche, l'artillerie allemande bombardait. En 1915, il y avait des Allemands sur le Petit Hohnack ; c'était des artilleurs qui dirigeaient les tirs vers le Linge. Il tâchaient de lier connaissance avec les gens qui habitaient en-dessous du château. On était bien ; les soldats venaient aider à la fenaison quand ils n'avaient rien à faire. Quand ils avaient envie de fromage, ils venaient voir. Je corresponds encore avec les enfants de ces gens-là. Ils étaient gentils. Il y avait un sculpteur, un menuisier ...

Le maître-sculpteur nous connaissait bien. J'étais jeune fille, ils voulaient que je monte au château. Je ne voulais pas car je n'avais pas beaucoup de temps. Ils se disaient : " Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour qu'elle monte plus souvent ? Si on lui faisait une balançoire ? "

" Vous n'avez qu'à en faire une, vous la garderez pour vous ! Si vous vous figurez que je vais venir me balancer ! "

Et pourtant, ils en ont fait une, des balançoires ! Un jour, l'un d'entre eux est venu : " Mademoiselle, je voudrais bien que vous veniez au Hohnack encore une fois ".

" Si, si, je viens ! " Quelquefois, ils m'attendaient et je n'y allais pas ; cela les embêtait. Je montai donc et le sculpteur m'a montré ce qu'il avait fait : il avait sculpté une pierre du Hohnack. Elle était polie, pas comme elle est maintenant, et était posée contre le donjon.

" Comment vous la trouvez ? "

" C'est très beau ! "

Il m'a remerciée, cela lui faisait plaisir. Et je suis partie.

Les soldats devaient probablement partir. Au bout de peu de temps, je suis remontée. Où étaient-ils partis ? Et la pierre n'était plus là. L'avaient-ils prise pour partir ? Je ne savais rien, je suis montée quelquefois. Il n'y avait plus de soldats. Mais des officiers, en bas dans le village, surveillaient le Hohnack, car c'était une cible pour tirer sur le Linge.

Il y avait un observatoire au Hohnack : on montait une échelle et en haut se trouvait comme une caisse. On disait qu'on regardait chez les Français, mais on ne les voyait pas car ils étaient cachés. Je me suis dit : " Je vais y grimper aussi. " J'allais partout, j'avais de bonnes pattes ! J'ai escaladé l'échelle, ma tête dépassait du mur, je regardais à droite, à gauche. Je n'ai pas vu de Français bien sûr. Un homme, qui venait en permission de Russie, a aussi fait cela. Il a été attrapé par un officier et a dû retourner en Russie. Mais moi ! " Donnerwetter, que faites-vous là-haut ? " me dit un soldat.

" Je regarde chez les Français ! " J'étais effrontée : moi, je pouvais le faire, un homme ne pouvait pas.

" Descendez tout de suite ! "

Je rigolais, en me demandant ce qu'ils feraient.

" Partez vite ! Heureusement que ce n'est pas votre père ! " En effet, ils l'auraient pris. Les soldats m'ont laissée, car ils me connaissaient.

Les soldats sont partis. Ils ont fait la campagne de Verdun après avoir fait le Linge. Il y en a eu des morts à Verdun ...

Quand on était gamine et qu'on allait aux myrtilles, on montait au château et on dansait sur les murs. On faisait le tour de tous les murs ; mais il n'y a jamais eu d'accident. Moi, je connaissais bien le Hohnack. Aussi, quand j'ai appris qu'on voulait faire quelque chose au Hohnack, j'ai parlé de cette pierre sculptée à Mme LOCICERO pour qu'elle regarde dans la tour des sorcières s'il n'y avait rien. Elle a trouvé cette pierre, qui est de nouveau près du donjon.

Le sculpteur est mort actuellement, sa femme aussi. Son fils adoptif a été tué pendant la Deuxième Guerre. J'ai pu avoir les papiers de Zell am Main, près de Schweinfurt.

L'ARMISTICE DE 1918

" En 1918, on est allé chercher les Français au Linge. J'étais jeune fille à l'époque. Avec une amie qui vit encore - elle a 90 ans - on les a rencontrés en chemin. Ils venaient en chantant :

" Après quatre ans d'espérance,
 Pour les peuples alliés,
 Avec les poilus de France,
 Font des moissons de laurier.
 Et qui préside la fête, la joyeuse Madelon.
 Dans la plus humble quinguette,
 On entend cette chanson :
 "Eh Madelon, à boire et du bon !
 Et surtout n'y mets pas d'eau,
 C'est pour fêter la victoire,
 Joffre, Foch et Clémenceau ! "

Ils la chantaient dans la forêt, jusqu'à Colmar. Cette chanson m'a marquée : je l'ai retenue et je la sais encore. On a été à l'auberge avec eux sur la Place. On a été boire dans chaque auberge. On était contente !

NOËL 1944 : LE BOMBARDEMENT DES TROIS EPIS

" A la Deuxième Guerre, nous étions mariés, ici, aux Evaux. Un soldat allemand a dit à mon mari : " *Ecoutez, il faudrait évacuer car il va y avoir des combats.* " " *Nous irons au Couvent.* " Mon mari y est connu ; il y allait souvent car il était plâtrier. Nous sommes partis. J'avais encore deux enfants avec moi, Marguerite et Sabine, qui allaient à l'école. J'ai demandé au Père si nous pouvions rester au Couvent car il y aurait des batailles aux Evaux. " *Ecoutez, vous pouvez toujours essayer ;* " Mais la cuisine était pleine de monde.

C'était le jour de Noël 1944, un dimanche. On a dîné, on a mangé la soupe. Il y avait le Père Wittersheim, qui était très gentil, un jeune père. Il a distribué des cigarettes aux hommes et des bonbons aux enfants. Et tout d'un coup, les bombes qui dégringolaient ! Mais à côté, pas sur la cuisine. Dans la cuisine, la grande poutre bougeait, se déplaçait à chaque explosion, avec le déplacement d'air. On s'est caché sous la pierre d'eau. Le Père Wittersheim est arrivé avec les clés de la cave, a ouvert, a pris mes deux gamines et les a lancées dans la cave, tellement il fallait faire vite. Marguerite et Sabine ont dormi dans des cases de planches, faites sur les murs.

Après le bombardement, on est sorti. Ils apportaient les morts, je les ai regardés : pas de sang, ça sortait par la bouche. Ils étaient pris par la mort, tués par le souffle. C'étaient des bombes américaines.

Nous sommes repartis aux Evaux. C'était encore dangereux. Nous sommes alors partis à Munster.

UN GESTE HUMANITAIRE

" Alors que nous étions aux Evaux, nous avions un Russe qui couchait sur un divan, alors que nous étions dans la chambre. Il surveillait, il voulait savoir quels gens nous étions. Un jour, je sors pour aller à la cave, je vois un officier allemand avec son ordonnance ; assis, malade. Je me suis dit : " *Si les Français venaient, qu'est-ce que cela donnerait ?* "

Je descends et lui demande. Il était surpris que j'ai vu qu'il était malade. C'était un superbe officier, il avait sa compagnie avec lui. Je n'avais pas de médicament, j'ai pris du kirsch, des petits verres. Je lui ai donné ainsi qu'à son ordonnance. Il a bu, m'a remerciée et je suis partie. Je suis venue le revoir mais tout était abandonné : ils étaient repartis.

Naturellement, avec les temps que nous vivions, il aurait fallu le tuer, pas le soigner. Vous me voyez tuer un homme comme cela ! Eh bien, c'est ce qu'il aurait fallu faire

Cet homme est venu me remercier, en 1955. Nous étions dans le corridor. Il me dit : " *Bonjour, je cherche quelqu'un qui m'a aidé. J'étais malade et j'ai pu repartir. Et je cherche cette personne.* " " *C'était moi, ai-je dit.* " Je l'avais reconnu. Bien sûr il n'était pas venu les mains vides : il avait une belle bonbonnière. Il s'appelait WIRTH, comme notre médecin. Mais maintenant il est mort. Sa femme m'a envoyé un faire-part de décès. Il avait un fils unique qui est venu me rendre visite et a voulu voir où s'était réfugié son père. Ce que j'ai eu peur quand j'avais vu ces soldats dans la cave !

Nous sommes restés trois semaines à Munster, jusqu'à ce que les combats en Alsace soient finis. Il y avait encore tout à la ferme à notre retour. Les soldats avaient fait tuer une vache et donnaient à manger à l'autre. Les soldats nous connaissaient : on laissait tout, on prenait juste l'argent et les habits. Comme on avait tué le cochon, on a emporté la viande. A notre retour, il n'y avait plus de soldats à la ferme.

Beaucoup de maisons ont été endommagées.

Espérons qu'il n'y aura plus de guerre ! "

CHRONOLOGIE SOMMAIRE

1ère Guerre Mondiale

- 1914, 1er août (samedi) : mobilisation allemande et déclaration de guerre à la Russie
- 3 août : déclaration de guerre à la France
- 19 août : combat de la Croix de Wihr. Le 2° Régiment de Landwehr Bavaïois tombe dans une embuscade tendue par des bataillons du 152° Régiment d'Infanterie (les "Diables Rouges " à cause de leur pantalon garance)
- 2 septembre : accrochage aux Evaux entre les Chasseurs Alpains et les Bavaïois
- 1915, 20 juillet : début des grandes offensives au Linge.

2° Guerre Mondiale

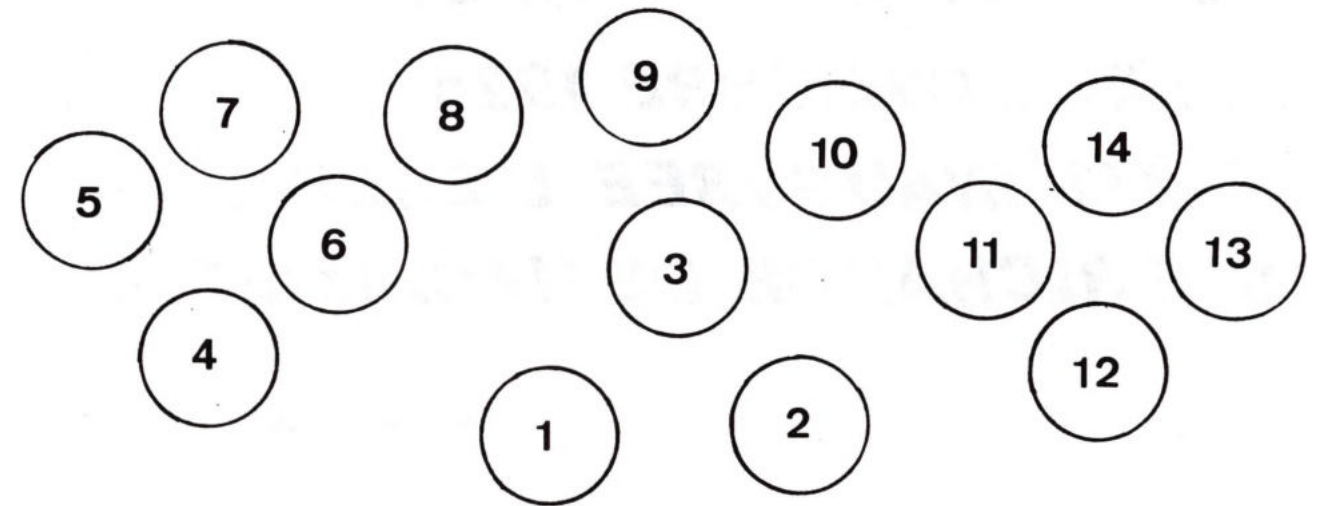
- 1944, 18-23 décembre : attaques françaises vers Labaroche. Puis le front se fige, coupant la commune en deux.
- 25 décembre : bombardement des Trois Epis.
- 1945, 4 février : libération totale et définitive de Labaroche.

PRESENTATION DE LA CROIX DE GUERRE A LA VILLE D'ORBÉY EN 1922

Georgette MAIRE



PERSONNES PRÉSENTÉS SUR LA PHOTOGRAPHIE



- 1 - Mme Marguerite DIDIER née HELFER (seule survivante)
- 2 - Mme Madeleine FOESSEL née WECK
- 3 - M. Charles ANCEL, Maire de l'époque
- 4 - M. Joseph FINANCE
- 5 - M. Adrien ANCEL, chauffeur de car
- 6 - M. René HUSSON, Premier Adjoint
- 7 - M. Albert STRENG
- 8 - M. Henri WIRTH
- 9 - M. Albert SCHUSTER
- 10 - M. PARMENTIER, grand'père du boucher M. Pierrot PARMENTIER
- 11 - Dominique MATHIEU, père de l'Abbé MATHIEU
- 12 - M. Martin SCHMITT, agent de police
- 13 - M. ACKERMANN, secrétaire de mairie
- 14 - M. Cyprien MUNIER

TEXTE DE LA CITATION À L'ORDRE DE L'ARMÉE

" Le Ministre de la Guerre cite à l'ordre de l'Armée les localités suivantes :

O R B É Y

Située dans la zone de bataille, a été en grande partie détruite. Malgré ses deuils et les souffrances endurées, a toujours fait preuve de la plus grande confiance dans la victoire finale de la France "

*Paris, le 2 Novembre 1921
Le Ministre de la Guerre
Louis BARTHOU*

IL Y A SOIXANTE ANS, LE 27 NOVEMBRE 1926 ETAIT INAUGUREE L'EGLISE STE RICHARDE DE HACHIMETTE

Marie Josée COUTY



Il y a soixante ans, la joie et la fierté régnaient au village. En effet, ce que l'on appelait la chapelle Ste Richarde, fruit de tant d'efforts, de travaux et de persévérance, était terminée et inaugurée par Mgr RUCH, évêque de Strasbourg.

Pourquoi la construction de cette chapelle ?

La précédente datait d'avant la Révolution, menaçait ruine, et par suite des dégâts causés par la guerre, il devenait urgent de la remplacer. L'école se trouvait également dans le même bâtiment avec le logement de l'instituteur.

Plusieurs habitants de Hachimette se réunirent le 20 février 1924 au restaurant Charles VOINSON, afin de délibérer par quels moyens le désir de la population pourrait trouver la plus prompte réalisation. L'avis de tous

fut de former une société Union composée des habitants du village et des hameaux qui en dépendent. On procéda à la formation d'un comité provisoire qui fut chargé de l'élaboration de statuts et de convoquer une assemblée générale pour le 27 février au restaurant RICHERT.

Les membres du Comité provisoire furent : M. Xavier ANTOINE, président ; vice-président M. MARCOT ; secrétaires MM. BAFFREY et LOING ; trésorier M. NEKERMANN. Les assesseurs MM. REMY, BEAT, MASSON, VOINSON, RICHERT, KAHURA. Dans cette première séance, il fut décidé de soumettre les plans à M. LEHE, architecte, en vue de dresser un devis pour connaître le prix de la construction de l'église. La plupart des habitants du village étaient présents lors de l'assemblée générale. Celle-ci accepta le projet de la formation d'une association et l'on procéda au vote du comité à voix unanime pour dix ans. Le curé FILLINGER est nommé président d'honneur, le comité provisoire est reconduit dans ses fonctions. S'y ajoutèrent MM. PARMENTIER, PETITDEMANGE, PARNISARI, DIDIERJEAN, BLAISE et DIDIER.

Au cours de la réunion du 5 avril le comité décida l'ouverture d'une liste de souscription dans la localité et tout le canton, celle des quêteurs est aussi établie et régulièrement dans le journal on lisait la liste des généreux donateurs ainsi que les sommes offertes pour l'église. Mais, cela ne suffisait pas et les jeunes du village montèrent des pièces de théâtre qu'ils jouèrent tant à Hachimette qu'à Lapoutroie. On y venait de tout le canton car ils avaient du talent et les pièces étaient bien choisies. Quelque temps plus tard, l'architecte fut chargé d'établir le plan et les devis de l'église, mais les sommes récoltées s'avèrent insuffisantes. Il est alors fait appel à des prêtres du département et de l'évêché. Après maintes consultations, les devis étant trop hauts, il fut décidé le 7 avril que la chapelle serait construite par les membres de la Société Union sous la conduite de M. PARNISARI, entrepreneur, ainsi que d'un maître maçon.

Les travaux commencèrent le 25 juin 1925 et la bénédiction de la première pierre eut lieu le 17 juillet 1925.

Au mois de novembre, la maçonnerie était à peu près terminée et les travaux furent interrompus par l'hiver quelques jours plus tard. Ils reprirent le 15 mars 1926 et la tour fut achevée pour la mi-juillet. Les vitraux, dons de plusieurs familles, furent posés le 20 novembre. Les bancs de l'ancienne église de Lapoutroie servirent provisoirement d'ameublement et l'autel de l'ancienne chapelle reprit sa place dans le chœur, après avoir été repeint à neuf. Le 3 octobre, l'assemblée générale eut lieu et les samedis suivants régna une animation inaccoutumée. Un va et vient constant de tombereaux charria toutes sortes de matériaux pour combler les abords de l'église. Il fallait se dépêcher car d'un jour à l'autre arriverait l'avis de Monseigneur annonçant la date de la bénédiction.

La missive arriva enfin et c'est la date du 25 novembre à 14 H qui fut choisie pour la fête. La veille, le 26, et le matin du 27, celle-ci fut annoncée par la sonnerie des cloches et des clairons. Le 27, malgré un temps brumeux, le petit village resplendissait dans sa parure de fête car il s'agissait de recevoir dignement le premier pasteur du diocèse qui venait rendre notre église au culte.

A 13 H 30, les habitants se rendirent en cortège vers Lapoutroie pour recevoir le clergé, les autorités et les sociétés. Après la remise des clés de l'église au curé FILLINGER, le cortège se reforma pour recevoir Mgr RUCH à l'arc de triomphe érigé à l'entrée du village. Une foule nombreuse assista à la

bénédictioin et au salut solennel qui suivit. Un vin d'honneur réunit les invités chez le président M. Xavier ANTOINE, où M. PARMENTIER, membre du comité, remercia dans son allocution Monseigneur et les autorités d'avoir, par leur présence, donné un éclat particulier à cette fête. Pour ne pas trop entamer la caisse, les membres de la Société Union se partagèrent les invités pour le banquet. Car il restait encore beaucoup à faire. Les sociétés furent réparties dans les différentes auberges. Le soir, la fête fut clôturée par l'illumination du sanctuaire, les concerts des sociétés et la retraite aux flambeaux. Le lendemain 28 novembre, la première messe fut célébrée dans la nouvelle église et l'on devine avec quelle ferveur on y participa.

L'église continua de s'embellir. En octobre 1930, c'est le baptême des trois cloches payées par 57 parrains et marraines. Elles se nommaient : Ste Thérèse (700 kg), Ste Richarde (480 kg), et Notre Dame des Trois Ave (345 kg). La même année, l'ancienne horloge de l'église de Lapoutroie, après avoir été révisée, fut mise en place. Et en 1932, le premier chauffage au bois est réalisé.

Pendant la guerre 39/45, l'église souffrit beaucoup des violents bombardements allemands, notamment à proximité de la libération. La toiture fut en grande partie soufflée, les voûtes percées, les vitraux cassés. Des mesures conservatoires furent prises afin d'éviter que les dégâts ne s'étendissent, grâce notamment à une toiture en planches. Dès 1946, les travaux de restauration allèrent bon train et l'église Ste Richarde retrouva son visage des beaux jours.

Bien des travaux ont encore été effectués depuis par la Société Union, dont les changements de systèmes de chauffage et la réfection du clocher l'an dernier. La pose des boiseries fibrociment à l'intérieur de l'église vient de se terminer lui donnant un nouveau cachet et l'an prochain ce sera l'extérieur qui subira une cure de rajeunissement. Ainsi, les membres de la Société Union, avec leur président, continuent-ils la tâche entreprise avec foi par leurs parents et grands-parents.



L'ancienne chapelle école de Hachimette, au début du XX^e siècle